

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 177 (2019)

Artikel: Les structures du site du Mormont (Eclépens et La Sarraz, Canton de Vaud) : fouilles 2006-2011. Tome 1, Description des structures
Autor: Brunetti, Caroline / Méniel, Patrice / Niu, Claudia
Kapitel: 3: Description générale des vestiges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. DESCRIPTION GÉNÉRALE DES VESTIGES

par Caroline Brunetti

3.1 INTRODUCTION

La campagne de sondages menée en 2006 sur la colline du Mormont avait déjà mis en évidence des vestiges qui recouvraient une importante aire chronologique et établi que la principale occupation remontait à la fin de l'âge du Fer.

Les fouilles menées entre 2006 et 2011 ont mis au jour 372 structures, dont 197 fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer et, toutes époques confondues, 111 trous de poteau, 18 foyers et une cinquantaine d'autres aménagements dont la fonction n'a pas toujours pu être déterminée (fig. 46). Elles sont rassemblées et décrites dans les chapitres suivants en fonction de leur attribution chronologique. Un dernier paragraphe est consacré aux structures dont la datation n'a pu être établie faute de marqueurs mobiliers ou de sériations radiocarbones. Il convient de souligner que l'insertion stratigraphique apporte peu d'indices supplémentaires, notamment en raison de l'importante érosion qu'a

connue une grande partie du site (cf. chap. 3.2), phénomène qui est à l'origine de la disparition de la plupart des niveaux d'occupation des diverses époques représentées. Quelques secteurs font toutefois exception, notamment la grande cuvette de la zone A (cf. fig. 158), où deux niveaux d'occupation datés respectivement du Néolithique moyen et de La Tène finale sont partiellement conservés. Ils sont séparés l'un de l'autre par des colluvions, dont l'épaisseur varie entre 0.1 et 0.5 m environ. Sans tenir compte des fosses à dépôts, dont l'attribution chronologique ne pose aucun problème en raison de l'abondant mobilier qu'elles recelaient, ce secteur a livré un grand nombre de structures, en majorité des trous de poteau, qu'il est difficile d'attribuer

CI-DESSOUS ET PAGE SUIVANTE

Fig. 46. Attribution chronologique de l'ensemble des différentes structures découvertes entre 2006 et 2011, classées par période et par type.

Période	Fonction	Nombre	N° de structure	Abréviations (cf. chap. 3.1.1)
Néolithique	Foyers	1	181	Fo
	Trous de poteau	5	31-32-533-552-555	TP
	Fosses	4	144-535-536-560	ST
		10		
Âge du Bronze	Foyers	1	192	Fo
	Trous de poteau	/		TP
	Fosses	2	315-316	ST
		3		

Période	Fonction	Nombre	N° de structure	Abréviations (cf. chap. 3.1.1)
Hallstatt				
	Foyers	1	424	Fo
	Trous de poteau	1	425	TP
	Fosses	3	6-426-427	ST
	Paroi en torchis	2	413-433	
		7		
Antérieur à La Tène finale				
	Foyers	1	252	Fo
	Trous de poteau	/		
	Fosses	2	307-526	ST
		3		
La Tène finale				
	Fosses à dépôts	197	cf. tome 2	F
	Foyers	5	7-99-248-569-571	Fo
	Trous de poteau	99	cf. chap. 3.4.3	TP
	Fosses de fonction variée et indéterminée	14	1-4-48-81-130-247-418-419-498-510-543-547-551-579	ST
	Dépôts de mobilier	2	282-489	ST
	Sablières	3	564-587-591	ST
	Empierrements	2	411-412	ST
	Bloc	1	593	ST
		323		
Périodes historiques				
	Foyers	6	10-491-502-508-537-561	Fo
	Route	1	2	ST
	Fosses	3	11-13	ST
	Fours à chaux	2	12-509	ST
	Drains? Alignements, Alandier	4	333-334-343-578	ST
		16		
Période indéterminée				
	Foyers	1	401	Fo
	Trous de poteau	6	428-432-435-438-511-557	TP
	Fosses	3	408-500-520	ST
		10		
TOTAL		372		

à l'une ou l'autre période précédemment citée. En effet, le sommet de ces structures n'a que rarement pu être observé, en raison des techniques mécaniques utilisées lors de la fouille des fosses (cf. chap. 2.3).

La répartition des vestiges n'est pas homogène, sur l'ensemble du site (fig. 47). Par ordre d'importance de superficie, on relèvera que les structures de La Tène finale ont été découvertes sur l'ensemble des surfaces explorées et que les limites de cette occupation n'ont toujours pas été atteintes lors des fouilles menées entre 2012 et 2016 (cf. chap. 11.2).

La partie nord du site ainsi que le secteur de la cuvette sont fréquentés durant le Néolithique comme l'attestent quelques vestiges et dates ¹⁴C, alors que les indices relatifs à une fréquentation durant l'âge du Bronze sont très fugaces. Il ne s'agit que de quelques structures éparses mises au jour dans la partie centrale du site et datées par la céramique associée. La période suivante, à savoir le Premier âge du Fer, est mieux documentée avec notamment une construction en torchis sur clayonnage mise au jour dans la partie sud des fouilles et des vestiges découverts lors des

sondages de 2006, qui attestent l'occupation du sommet de la colline. La partie nord de la zone investiguée est occupée durant les périodes historiques avec comme témoins une voie empierrée d'époque romaine (ST 2), des foyers et deux fours à chaux, dont le plus récent remonte à l'époque moderne (datation radiocarbone).

3.1.1 CODES UTILISÉS POUR LA SÉRIATION DES STRUCTURES

Les différentes structures ont été réparties en quatre grandes catégories. Elles sont définies par des appellations abrégées sous la forme d'une lettre ou d'un groupe de deux lettres (F, ST, TP, Fo), auxquelles correspond un code couleur utilisé pour les plans d'ensemble (bleu, jaune, brun, rouge). La lettre F (fosse) désigne strictement les fosses à dépôts datées de LTD 1b, représentées en bleu. L'abréviation ST (structure) désigne tous les autres types de fosses (dépotier, rejets de foyer, à fonction indéterminée) et de construction (route, four à chaux, empièchement, etc.), représentés en jaune. Les foyers et les trous de poteau sont individualisés sous les abréviations Fo (foyer) et TP (trou de poteau), respectivement représentés en rouge et brun (cf. *annexe*, p. 304).

La vue en plan est une représentation de la structure à son niveau d'apparition. Elle a pour but d'en illustrer la forme, ainsi que la position de ou des axes de coupe, les détails tels les cailloux ou les nodules de charbon documentés lors de la fouille ne sont pas présentés graphiquement.

3.2 INSERTION STRATIGRAPHIQUE DES OCCUPATIONS

par Michel Guélat

Développée en détail dans le chapitre consacré au contexte géologique du site (cf. chap. 4), l'insertion stratigraphique des diverses occupations mises en évidence au Mormont est ici brièvement présentée dans le but de mieux appréhender la conservation des vestiges en fonction des périodes et des secteurs.

De manière générale, la succession des couches montre d'importantes variations latérales suivant la zonation morphosédimentaire. En outre, plusieurs secteurs relativement peu étendus ont montré des profils particuliers, dans lesquels les indices d'une présence humaine antérieure à l'âge du Fer ont été reconnus. C'est le cas de la partie centrale du site (zone A, cf. *fig. 167*), où le sol développé durant la première partie de l'Holocène a subi une érosion profonde, voire com-

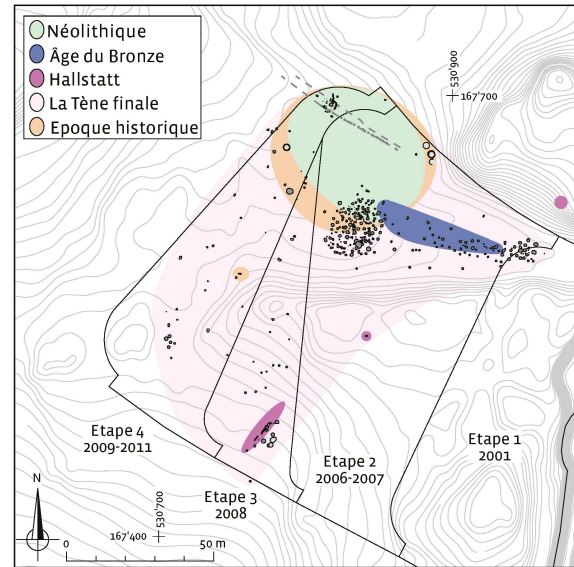


Fig. 47. Aire de répartition des structures par périodes.

plète par endroits. Une couche décimétrique de limons bruns, un peu graveleuse, recouvre les formations glaciaires, selon un contact érosif. Renfermant de rares artefacts attribués au Néolithique, elle est scellée par des colluvions un peu plus épaisses, de couleur gris-brun clair et contenant des charbons de bois.

Au sein de cette même zone centrale, les fosses laténiennes se raccordent avec la couche sus-jacente à ces dépôts de pente. Constitué de limons bruns incluant de rares artefacts, ce deuxième niveau d'occupation a une épaisseur variable, souvent décimétrique. Ailleurs sur le site, il se place en général dans les horizons supérieurs du sol holocène, au-dessus d'une limite nette, érosive. Les sédiments recelant du mobilier hallstattien ou, le plus souvent, laténien viennent se placer sur ce contact fréquemment souligné par un lit de graviers et de cailloux de petites dimensions matérialisant à lui seul le niveau de l'âge du Fer. Plus rarement, ce sont des limons bruns légèrement charbonneux qui renferment le mobilier, très épars. Ceux-ci passent vers le haut à des limons brun clair, sableux ou graveleux, d'origine colluviale. En bordure nord du site (zone D, cf. *fig. 176*), le niveau d'époque romaine, à savoir la voie ST 2 pour l'essentiel, s'insère dans ce genre de limons qui peuvent atteindre quelques décimètres d'épaisseur.

Au sommet de la stratigraphie se trouve une couche humifère dénommée globalement «terre végétale» ou «humus». Lorsque le profil se situe sous couvert forestier, ce qui constitue le cas le plus courant, elle est très irrégulière

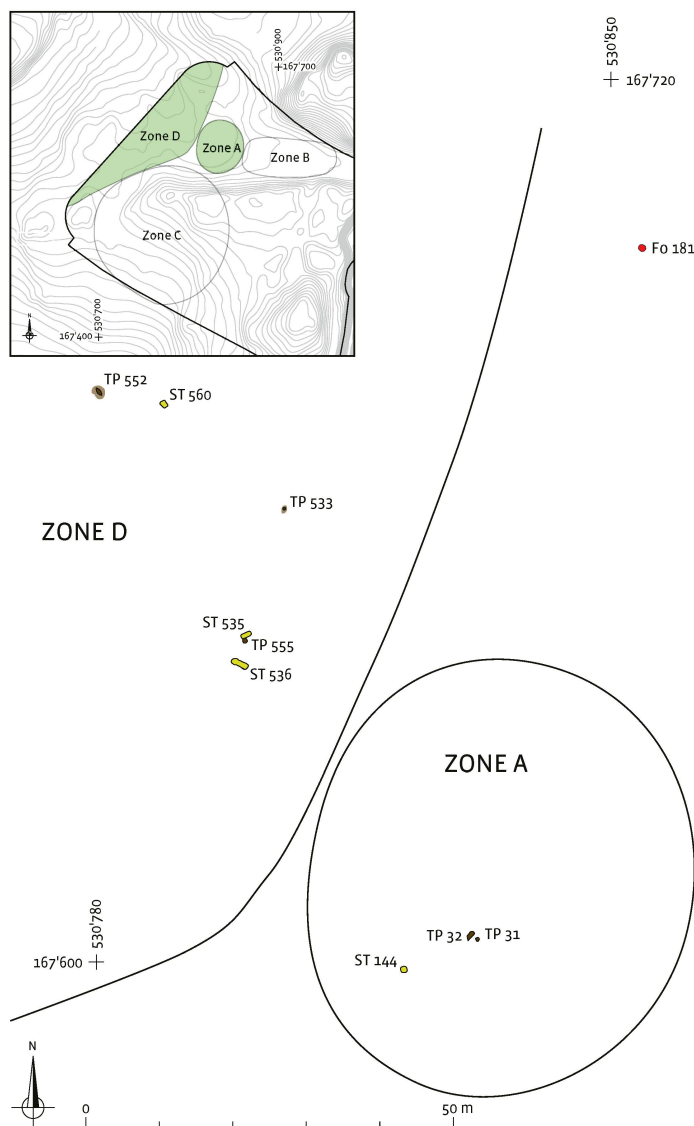


Fig. 48. Plan de situation des structures attribuées au Néolithique.

et parcourue par de nombreuses racines. Toutefois, dans certains endroits à configuration plane (par exemple dans la zone C), cette unité paraît nettement plus homogène et sa limite inférieure est abrupte, ce qui laisse supposer qu'elle a été labourée durant la période historique.

3.3 LES VESTIGES ANTÉRIEURS À LA TÈNE FINALE

par Claudia Nițu en collaboration avec Caroline Brunetti

Quelques vestiges matériels, une série de structures et des niveaux datés par le radiocarbone ont mis en évidence une occupation sporadique du plateau du Mormont entre le Néolithique et le Premier âge du Fer (cf. fig. 47).

3.3.1 LES VESTIGES NÉOLITHIQUES

STRATIGRAPHIE ET EXTENSION DE L'OCCUPATION

De rares artefacts à valeur typo-chronologique et une série de datations au radiocarbone témoignent d'une succession d'occupations de cette période localisées dans la partie nord du gisement, soit dans la zone A et dans la moitié nord de la zone D (fig. 48).

Le site est occupé dès le début du quatrième millénaire comme l'atteste la datation par le radiocarbone obtenue sur un charbon extrait du remplissage d'un trou de poteau situé au nord de la zone D⁵⁶.

Un deuxième horizon, repéré dans les deux zones, remonte au Néolithique moyen, plus précisément au Cortaillod de type Port-Conty (3500-3400 av. J.-C.). Il est documenté dans le nord de la zone D par une couche de silts gris-brun épaisse de 10 cm, installée au sommet des dépôts glaciaires altérés et qui pourrait être interprétée comme un sol enfoui⁵⁷. Dans la zone A, la couche occupant la même position stratigraphique⁵⁸ n'a pas fait l'objet d'une datation radiocarbone, mais elle a livré un fragment de molette attribuable au Néolithique. On peut rattacher à cet horizon des

⁵⁶ TP 552, ETH-45246; 5140 ± 30 BP; 4040 BC-3800 BC cal. 2 sigma.

⁵⁷ Cf. chap. 4.5.4, fig. 176, PRF 5 et ETH-48865; 4676±27 BP; 3530 BC-3360 BC cal. 2 sigma.

⁵⁸ Cf. chap. 4.5.1, fig. 167, PRF 1.

artefacts en silex mis au jour dans la zone A⁵⁹ ainsi qu'un foyer (Fo 181) situé à l'est de la zone D.

Les datations ¹⁴C de trois structures (ST 533, 536 et 560, *cf. infra*) et d'un niveau de limons sablonneux brun clair contenant des charbons de bois dans la partie nord de la zone D attestent que le site est toujours fréquenté durant le Néolithique moyen et le début du Néolithique final⁶⁰.

Bien que les structures découvertes en 2012 ne fassent pas partie du corpus du présent volume on mentionnera la découverte de deux foyers (ST 656 et 600) dont les datations au radiocarbone font remonter la fréquentation du site aux 6^e et 5^e millénaires (*cf. fig. 202*).

LES STRUCTURES

Dix structures ont été attribuées à l'époque néolithique. Il s'agit de cinq trous de poteau, d'un foyer⁶¹ et de quatre fosses de fonction indéterminée.

LES TROUS DE POTEAU

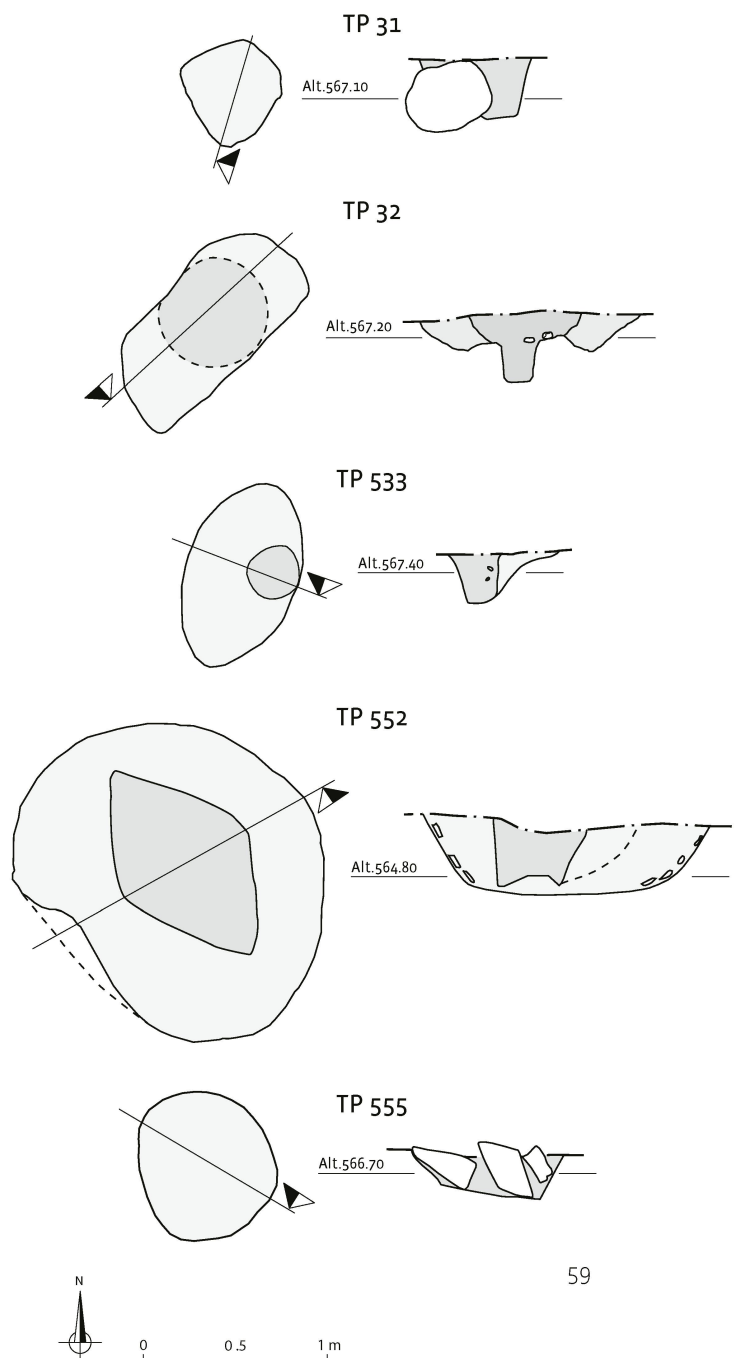
(TP 31, 32, 533, 552 ET 555, fig. 49)

Les trous de poteau datés du Néolithique sont localisés dans deux zones différentes : la zone A pour les TP 31 et 32 et la zone D pour les TP 533, 552 et 555. Leur nombre très restreint ne permet pas de les rattacher à une quelconque construction.

De forme circulaire ou ovale en plan, ils se caractérisent par des diamètres compris entre 1.4 × 1.8 m et 0.52 × 0.56 m et des profondeurs conservées qui varient entre 0.29 et 0.38 m. Ils ont des fonds plats ou en cuvette aux parois peu évasées. Leur remplissage est composé de limons argileux assez homogènes contenant des cailloux et des nodules de charbon. Pour trois d'entre eux on distingue l'empreinte du

TP	Zone	Diamètre (m)	Profondeur (m)	Aménagement
31	A	0.52 x 0.56	0.38	Calage
32	A	0.56 x 1.24 (0.42)	0.36	Fosse d'implantation
533	D	0.60 x 1 (0.38)	0.30	Fosse d'implantation
552	D	1.40 x 1.80 (0.30 x 0.50)	0.29	Fosse d'implantation
555	D	0.60	0.32	Calage

Fig. 49. Tableau synthétique des trous de poteau attribués au Néolithique.



⁵⁹ Ces derniers ont été découverts dans le comblement des fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer, dont le creusement à probablement recoupé des niveaux antérieurs.

⁶⁰ *Cf. fig. 176, PRF 5, ETH-48864; 4498±27 BP; 3350 BC-3090 BC, cal. 2 sigma; ETH-45237; 4445±30 BP; 3340 BC-2930 BC cal. 2 sigma.*

⁶¹ Nous avons interprété comme foyers les structures en creux qui présentent des parois rubéfiées attestant une combustion *in situ*. Cette caractéristique pourrait résulter soit d'un « aménagement », dans la mesure où les parois sont parfois volontairement lissées ou tapissées d'argile, sans qu'il soit toujours possible de le mettre en évidence en l'absence d'analyses.

Fig. 50. Plans et coupes des trous de poteau attribués au Néolithique.

poteau, plus foncée, dans la fosse d'implantation. Le négatif de ces poteaux est circulaire dans deux cas avec des diamètres compris entre 0,38 m et 0,42 m et une fois rectangulaire (0,30 x 0,50 m). Des calages, sous la forme d'un grand bloc ou de plusieurs cailloux disposés en cercle et plantés de chant, sont documentés pour les TP 31 et 555. Aucun mobilier n'a été découvert en association avec ces structures (fig. 50).

Des échantillons de charbon prélevés dans les TP 533 et 552 (cf. fig. 202, nos 13 et 18) ont fait l'objet des analyses au radiocarbone. Les fragments analysés ont été déterminés comme du sapin blanc (*Abies alba*) pour le TP 533 et du chêne (*Quercus* sp.) pour celui récolté dans le remplissage du TP 552.

Le résultat obtenu pour le trou de poteau 533⁶² couvre la période charnière entre la fin du Néolithique moyen et le début du Néolithique final. En revanche,

la fourchette chronologique obtenue pour le TP 552⁶³ date cette structure du Néolithique moyen.

LES AUTRES STRUCTURES

Une seule structure de combustion a été documentée pour le Néolithique. Elle se situe au nord de la zone A, soit en limite de l'emprise de fouille et excentrée par rapport aux autres vestiges de cette époque. Quatre structures creuses, dont la fonction n'a pu être déterminée et dépourvues de mobilier, se rattachent à la même période. Deux d'entre elles ont été datées par radiocarbone, une par le mobilier contenu, l'attribution chronologique de deux autres se base sur l'observation de leur niveau d'insertion stratigraphique.

62 ETH-45240; 4420±25 BP; 3270 BC-2940 BC cal. 1 sigma; 3310 BC-2920 BC cal. 2 sigma.

63 ETH-45246; 5140±30 BP; 3990 BC-3820 BC cal. 1 sigma; 4040 BC-3800 BC cal. 2 sigma.

Foyer Fo 181, nord de la zone A (fig. 51)

Dimensions : 1 x 1,15 m; **profondeur :** 0,32 m.

Niveau d'apparition : 569,33 m.

Description : De forme ovale, cette structure se distingue du terrain encaissant par un liseré rubéfié de couleur rouge lie-de-vin et par un remplissage riche en nodules de charbon. Peu profonde, elle présente des parois évasées et un fond en cuvette. Bien qu'aucun aménagement ne soit documenté, la surface des parois, assez lisse, indique néanmoins un creusement soigné. Les parois sont rubéfiées sur environ 5 cm d'épaisseur. Un nombre restreint de cailloux rubéfiés ou éclatés au feu a été découvert dans son comblement, ainsi qu'une panse appartenant à un récipient en pâte grise fine remontant à La Tène D1, qui doit être considérée comme une intrusion (terrier, racines). Un fragment de lame en silex a été mis au jour dans la partie supérieure de son remplissage. On relèvera qu'un autre fragment, taillé dans la même matière, a été découvert à 15 cm au sud-ouest.

Les traces de rubéfaction observées sur les parois alliées à la présence dans son comblement de nombreux nodules de charbon, de quelques cailloux éclatés au feu et de fragments de terre cuite permettent d'interpréter cette structure comme un foyer en cuvette.

Coupe : 1. Limons sableux gris-noir, meubles, contenant quelques graviers, dont certains rubéfiés, de rares cailloux, de fragments de terre cuite et de nombreux nodules de charbon : foyer 181; 2. Liseré de rubéfaction de couleur rouge lie-de-vin.

Mobilier (E. B-W) : 1 fragment de lame à encoche réalisée sur un silex originaire du Bugey (fig. 57, n° 1) et 1 panse de PSFIN attribuable à La Tène D1 (perturbation).

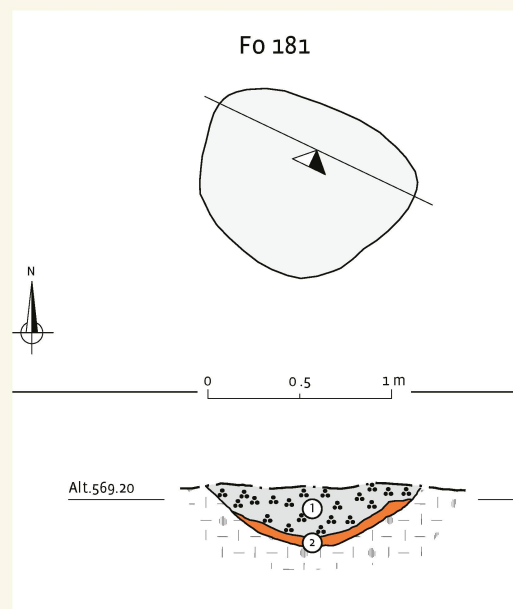


Fig. 51. Plan et coupe du foyer Fo 181. Cf. fig. 48.

Fosse ST 144, zone A (fig. 52)**Dimensions :** max. 1 m; **profondeur :** 0.48 m.**Niveau d'apparition :** 567.20 m.

Description : Découverte à l'occasion d'une tranchée de vérification, cette fosse n'a été que partiellement fouillée. Seule la moitié nord a été dégagée et de ce fait sa forme en plan est restituée. Elle se distingue de l'encaissant par un remplissage plus foncé et par la présence de quelques cailloux et charbons. Ses parois sont verticales et le fond est plat. Dépourvue de mobilier, elle a été attribuée avec réserves à la période néolithique en raison de son insertion stratigraphique. En effet, elle se situe à la base d'une couche de limons gris, compacts, contenant des graviers et des cailloux, qui scelle les niveaux fluvioglaciaux. Cette couche est tout à fait comparable à la couche néolithique documentée sur la stratigraphie de référence PRF 1 (cf. fig. 167). Aucun élément ne permet d'envisager la fonction de cet aménagement qui n'a pas livré de mobilier.

Coupe : 1. Limons argilo-sableux jaune-gris, très compacts, homogènes, contenant de rares cailloux et quelques nodules de charbon, très marqués au sommet par des traces d'oxydations ferro-manganiques.

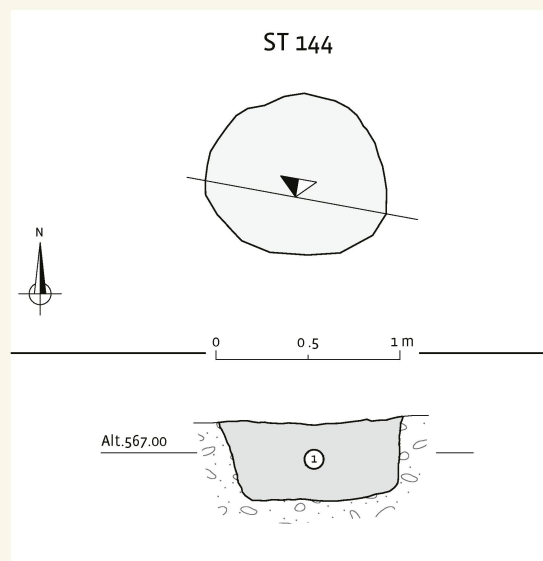
Mobilier : —.

Fig. 52. Plan et coupe de la fosse ST 144. Cf. fig. 48.

Fosse ST 535, zone D (fig. 53)**Dimensions :** 0.6 × 1.46 m; **profondeur :** 0.19 m.**Niveau d'apparition :** 566.77 m.

Description : De forme rectangulaire aux angles arrondis, cette structure se distingue du terrain encaissant par un remplissage brun-noir contenant des nodules de charbon. Peu profonde, les parois sont évasées et le fond, irrégulier, est posé à même le calcaire. Bien que des nodules de charbon aient été observés dans son comblement, les arguments ne sont pas suffisants pour l'interpréter comme un foyer. Dépourvues de mobilier, sa fonction est indéterminée.

Coupe : 1. Limons argileux gris-brun, contenant des graviers, quelques cailloux et des nodules de charbon.

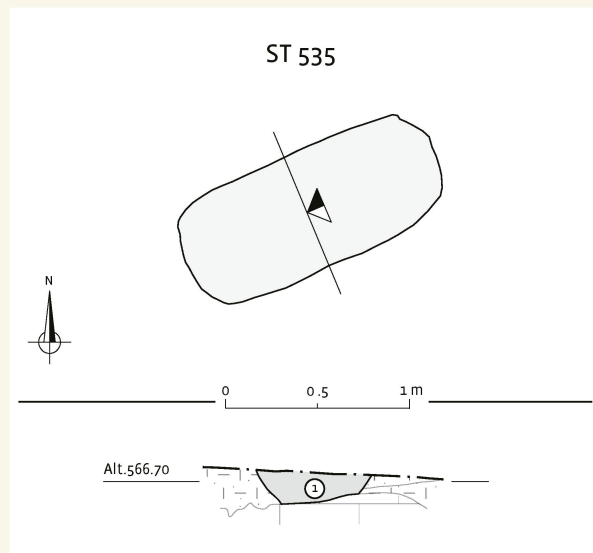
Mobilier : —.

Fig. 53. Plan et coupe de la fosse ST 535. Cf. fig. 48.

Fosse ST 536, zone D (fig. 54)

Dimensions : long. 2.40 m; larg. : 0.9 m; **profondeur :** 0.22 m.

Niveau d'apparition : 566.88 m.

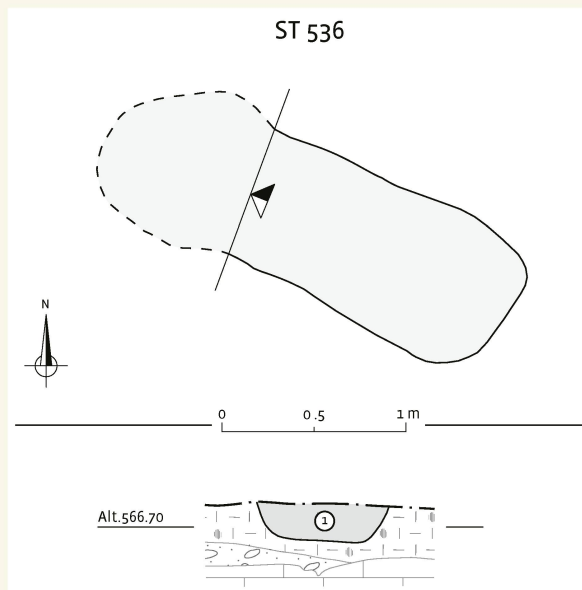
Description : Cette structure de forme sub-rectangulaire a été documentée en plan sur seulement 2 m de longueur. Sa limite au nord-ouest a été détruite lors du décapage extensif de la zone. Elle se distingue de l'encaissant par un remplissage charbonneux. Peu profonde, elle présente un profil en cuvette à fond plat. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans son comblement. Ses dimensions et sa faible profondeur permettent d'avancer plusieurs hypothèses : il pourrait s'agir d'un petit fossé ou d'une fosse rectangulaire comblée par des rejets de foyer.

Coupe : 1. Limons légèrement argileux, humifères, brun-noir, contenant des graviers, des cailloux (6 cm max.) et des nodules de charbon.

Mobilier : —.

Datation ¹⁴C : ETH-45239; 4415±25 BP; 3270 BC-2920 BC cal. 2 sigma.

Fig. 54. Plan et coupe de la fosse ST 536. Cf. fig. 48.

**Fosse ST 560, zone D (fig. 55)**

Dimensions : long. : 1 m; larg. : 0.8 m; **profondeur :** 0.22 m.

Niveau d'apparition : 565.90 m.

Description : Cette structure, peu profonde, a des limites irrégulières, dont la forme générale est un rectangle. Ses parois sont évasées et le fond est légèrement pointu. On distingue trois couches dans son comblement qui comprennent un grand nombre de charbons et quelques nodules de terre cuite, mais aucune pierre éclatée au feu. Le fond et les parois de cet aménagement ne présentent pas de traces de rubéfaction. De ce fait, elle a été interprétée comme une fosse à rejets de foyer.

Coupe : 1. Limons brun-orangé à rouges, contenant quelques graviers, des cailloux arrondis de petites dimensions et des charbons de bois; 2. Limons légèrement sableux, bruns, contenant quelques graviers, de rares nodules de terres cuites et un grand nombre de charbons; 3. Limons brun-noir, contenant quelques cailloux arrondis et quelques charbons.

Mobilier : —.

Datation ¹⁴C : ETH-42245; 3090 BC- 2910 BC cal. 2 sigma.

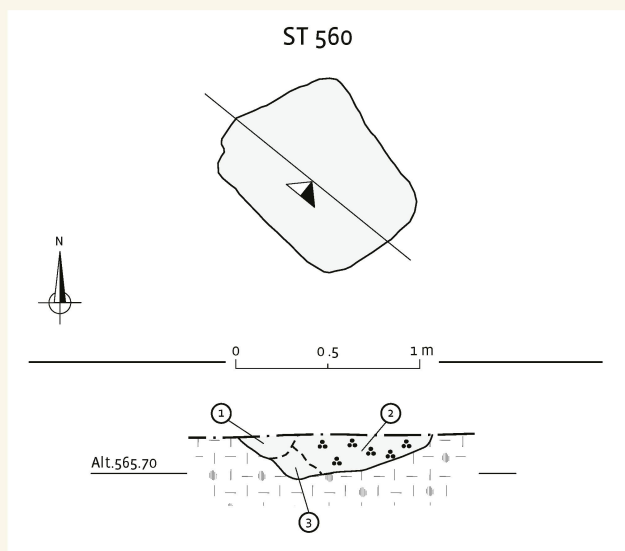


Fig. 55. Plan et coupe de la fosse ST 560. Cf. fig. 48.

LE MOBILIER

par Elena Burri-Wyser

Le mobilier, exclusivement lithique, est modeste et comprend six pièces découvertes dans la zone A, dont deux seulement en association avec des vestiges néolithiques. Il s'agit d'un fragment de molette issu de la couche néolithique mise en évidence dans la zone A, et de la lame à encoche en silex découverte dans le foyer Fo 181. Les autres artefacts ont été trouvés en contexte secondaire, dans le comblement des fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer.

L'INDUSTRIE LITHIQUE NON SILICEUSE

Un fragment de molette en granite de 0.17 m de large appartient à cette catégorie de mobilier (fig. 56).

L'outil conserve une partie du pourtour, obtenu par enlèvements latéraux, et sa surface active. Cette dernière est façonnée par bouchardage.

L'INDUSTRIE SILICEUSE

Cinq pièces en silex présentent une facture comparable qui permet de les rattacher au même ensemble technologique (fig. 57). La matière première provient du Bugey (France), de Mont-les-Étrelles (France) et d'Oltén (canton de Soleure)⁶⁴.

Hormis un fragment de lame peu caractéristique, l'industrie est de belle facture et bien conservée. Il s'agit de grandes lames obtenues par percussion indirecte dans du silex importé de très bonne qualité. Nous avons une lame à fil ébréché en silex d'Oltén (fig. 57, n° 5 et fig. 58), un grattoir sur extrémité de lame (fig. 57, n° 3 et fig. 58) et un fragment de lame avec rebroussé en silex de Mont-les-Étrelles (fig. 57, n° 4), un fragment de lame à fil ébréché en silex à patine blanche (fig. 57 n° 2) et enfin une lame à encoche et fil ébréché en silex du Bugey (fig. 57, n° 1).

Compte tenu du mode de prélèvement, il est possible que des pièces de moins bonne qualité aient

échappé à l'attention des fouilleurs. Sur la base de ce qui a été recueilli, nous pouvons attribuer cette industrie soit au début du Néolithique moyen (Proto-Cortailod vers 4500-4000 av. J.-C.), soit au Cortailod de type Port-Conty. En effet, ce dernier, daté entre 3500 et 3400 av. J.-C., est caractérisé par une industrie de grandes lames de silex de bonne qualité. Nous penchons pour cette dernière hypothèse pour deux raisons : d'une part le silex de Mont-les-Étrelles est massivement exporté surtout depuis la fin du Néolithique moyen, d'autre part, aucune céramique ne peut être attribuée de manière certaine au début du Néolithique moyen, période où la céramique bien cuite se conserve relativement bien, ce qui n'est plus le cas au Port-Conty.

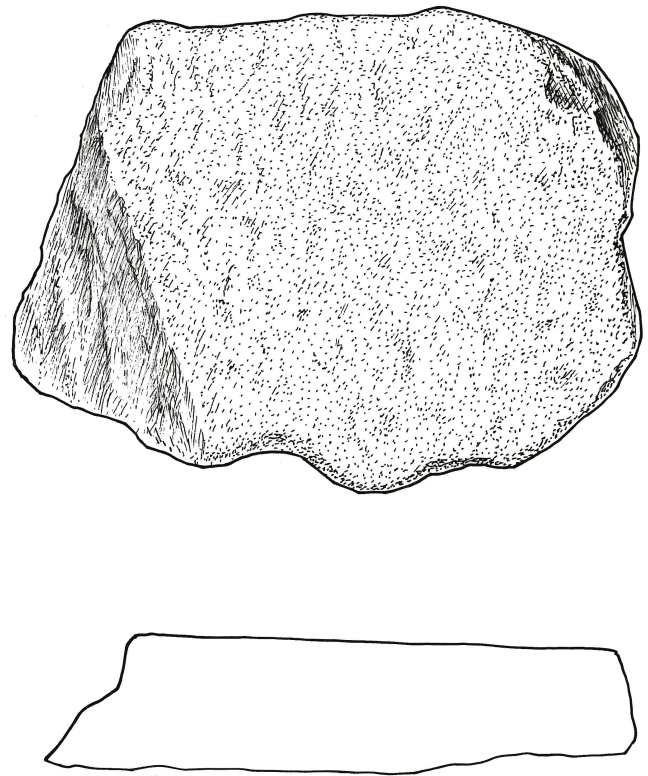


Fig. 56. Fragment de molette en granite. Éch.: 1:2.

⁶⁴ Nous tenons à remercier Jérôme Bullinger pour avoir proposé des lieux de provenance des silex.

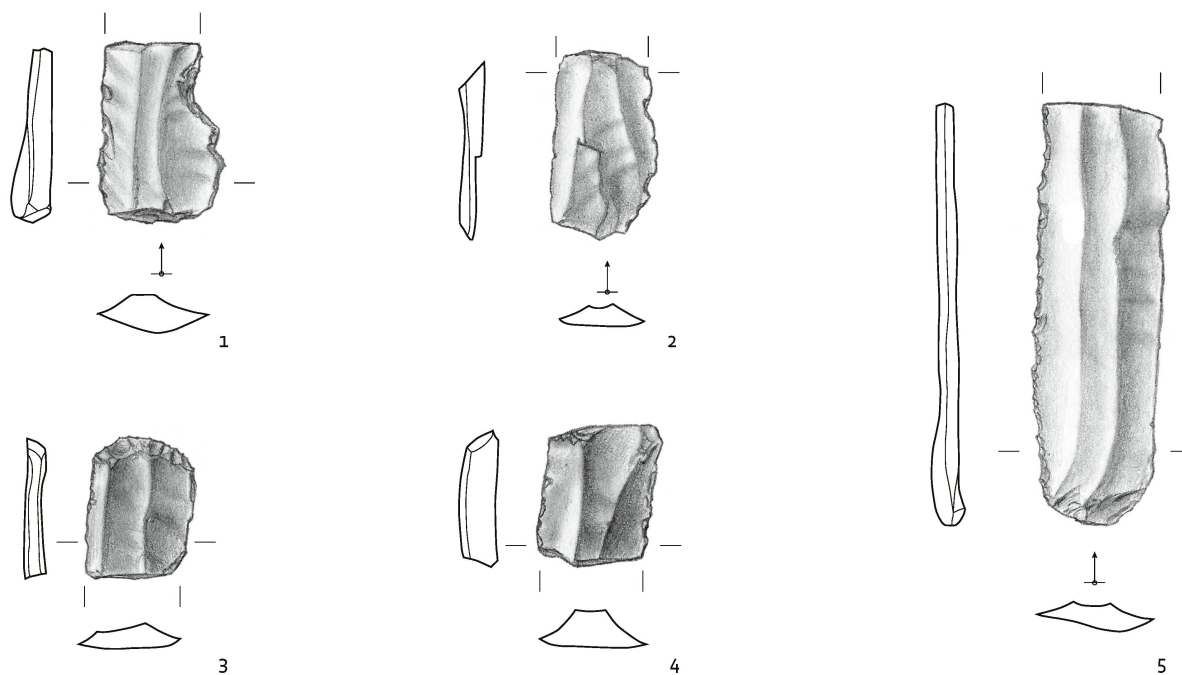


Fig. 57. Industrie lithique siliceuse : 1: fragment de lame encochée. 2 et 5: lame à fil ébréché. 3: grattoir sur bout de lame. 4: fragment de lame. Éch. 1:1.

3.3.2 LES VESTIGES DE L'ÂGE DU BRONZE

Pendant 1500 ans, soit durant le Néolithique final et le Bronze ancien, le Mormont ne semble guère fréquenté. En effet, aucun artefact ou structure n'est attesté avant le Bronze moyen.

Un foyer et deux fosses mis au jour dans la moitié orientale du site (zone B), quelques tessons épars et une épingle en bronze découverts dans des contextes datés du Second âge du Fer témoignent d'une occupation du site dans la seconde moitié du 2^e millénaire av. J.-C. (fig. 59).

Le mobilier, bien qu'en position secondaire dans le remplissage de structures plus tardives, est un indice indirect de l'étendue de l'occupation du Bronze moyen. En l'état actuel des recherches, des tessons attribués à cette période ont été retrouvés dans toutes les zones, en précisant toutefois que la zone D n'a livré que deux tessons issus respectivement du comblement de la fosse à dépôts F 559 et du trou de poteau TP 576.



Fig. 58. Grattoir en bout de lame et lame (fig. 57 n° 3 et 5).

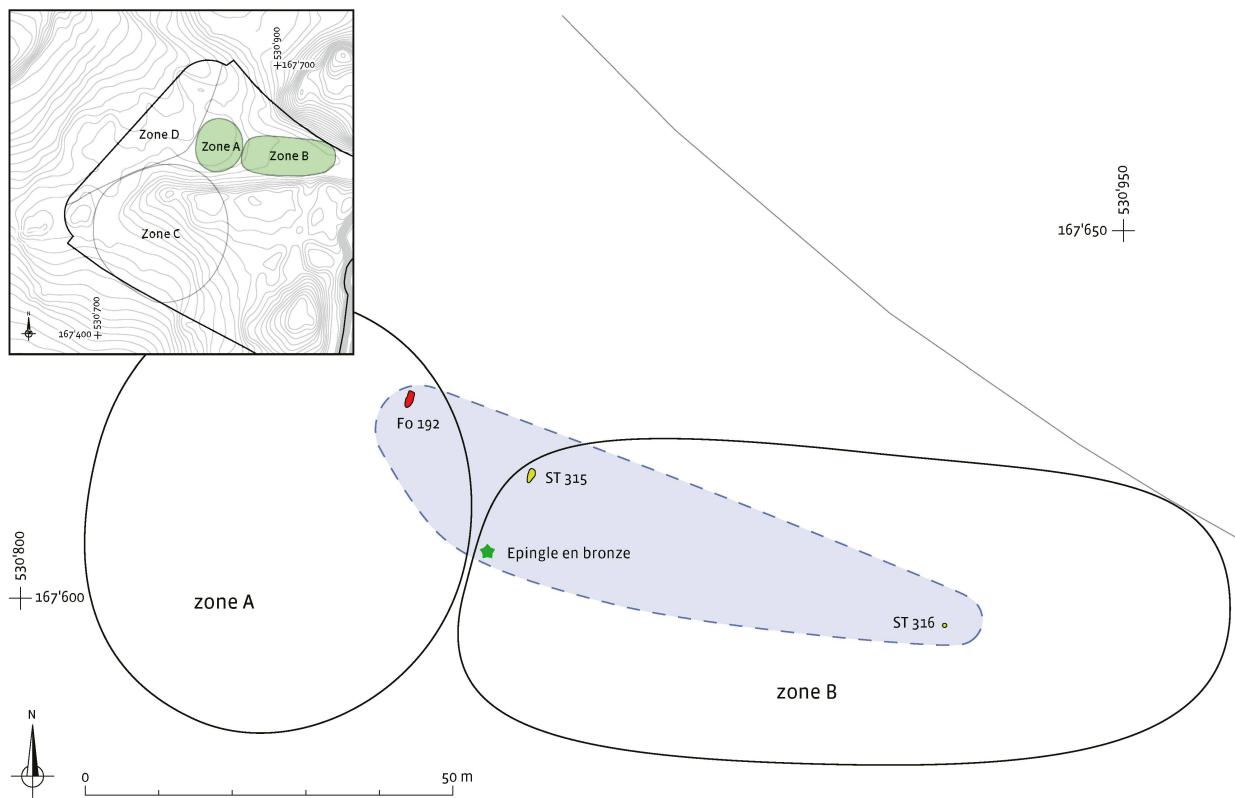


Fig. 59. Plan de situation des vestiges attribués à l'âge du Bronze. En bleu l'étendue supposée de l'occupation.

LES STRUCTURES

Foyer Fo 192, zone A (fig. 60)

Dimensions : 1,30 × 2,3 m; **profondeur :** 0,48 m.

Niveau d'apparition : 568,32 m.

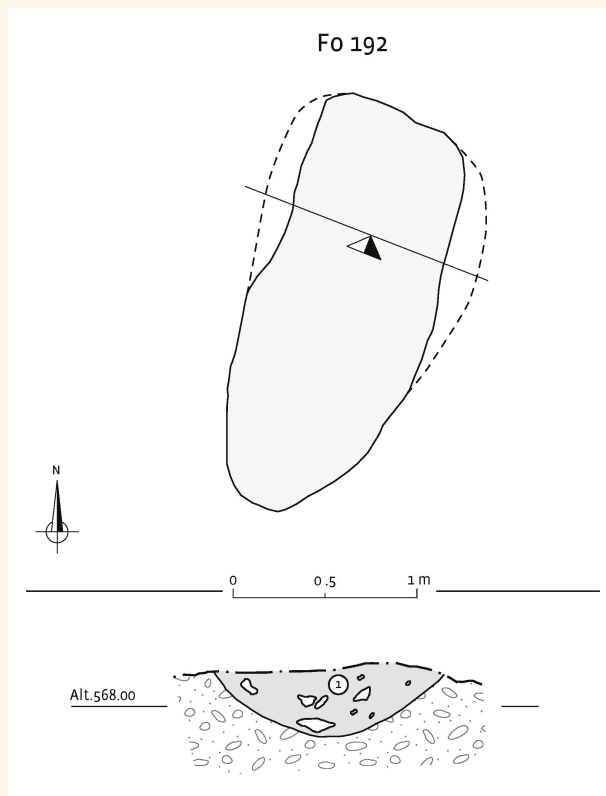
Description : Découverte lors du décapage extensif et mécanique de surface, le niveau d'implantation de cette structure n'est pas documenté. Au niveau de découverte, elle présente une forme quadrangulaire, orientée nord-est/sud-ouest, dont l'extrémité sud-ouest est arrondie. Creusée dans l'encaissant d'origine fluvioglacière, elle se distingue par un remplissage limoneux compact, rubéfié par endroits et contenant de nombreux cailloux. Les parois, marquées par des traces ponctuelles de rubéfaction, sont évasées et son fond est en cuvette.

Interprétée lors de sa découverte comme un foyer, d'après sa morphologie comparable à celle des fosses-foyers attestées dès le Néolithique moyen et surtout durant l'âge du Bronze. Cette fonction n'est toutefois pas assurée en raison d'une documentation lacunaire, qui ne fait mention ni de cailloux rubéfiés, ni de nodules de charbon dans son comblement. Seule la présence des zones rubéfiées sur les parois de la structure atteste une combustion en fosse.

Coupe : 1. Limons brun-gris foncé, compacts, contenant de nombreux graviers et cailloux.

Mobilier (E. B-W) : 1 tesson qui évoque le Bronze moyen ou le début du Bronze final.

Fig. 60. Plan et coupe du foyer Fo 192. Cf. fig. 59.



Fosse ST 315, zone B (fig. 61)**Dimensions :** 0.88 × 1.92 m ; **profondeur :** 0.44 m.**Niveau d'apparition :** 569.38 m.

Description : Le niveau d'implantation de cette structure n'a pas été documenté car la partie supérieure a été détruite lors du décapage extensif de surface. Il s'agit d'une structure en creux aux contours assez irréguliers, arrondie à l'extrémité sud, plutôt linéaire au nord, qui se distinguait du terrain encaissant (BT) par la présence des plusieurs tessons de céramique à pâte grossière. Elle présente des parois évasées sur les côtés nord et sud, plus verticales sur les côtés est et ouest. Son fond en cuvette est irrégulier. Elle est comblée par deux couches très similaires, qui se distinguent l'une de l'autre par une présence plus importante de microcharbons dans le remplissage supérieur. Celui-ci n'a été documenté que dans la moitié nord de la structure sur une surface de 1.30 m de diamètre environ. Une trentaine de fragments de céramique ont été découverts dans son comblement.

L'interprétation de cette structure n'est pas aisée, car la majorité des indicateurs d'une combustion en fosse, à savoir des parois rubéfiées, la présence de cailloux rubéfiés et de micro-fragments de terre cuite dans le remplissage font défaut. Les charbons documentés en nombre dans la couche supérieure du remplissage pourraient provenir d'un rejets de foyer. De ce fait, cette structure a été interprétée comme une fosse de fonction indéterminée qui aurait été employée dans un second temps comme fosse dépotoir à rejets de foyer.

Coupe : 1. Limons argileux gris-brun, compacts, assez homogènes, contenant quelques graviers, des petits cailloux et de nombreux nodules de charbon. 2. Limons argileux gris-noir foncé, compacts, homogènes, contenant quelques cailloux et des nodules de charbon.

Mobilier (E. B-W) : 34 tessons de céramique à pâte grossière attribués au Bronze moyen, dont un bord de jarre à col évasé et un bord de jarre à col cylindrique, les deux en pâte à dégraissant très grossier.

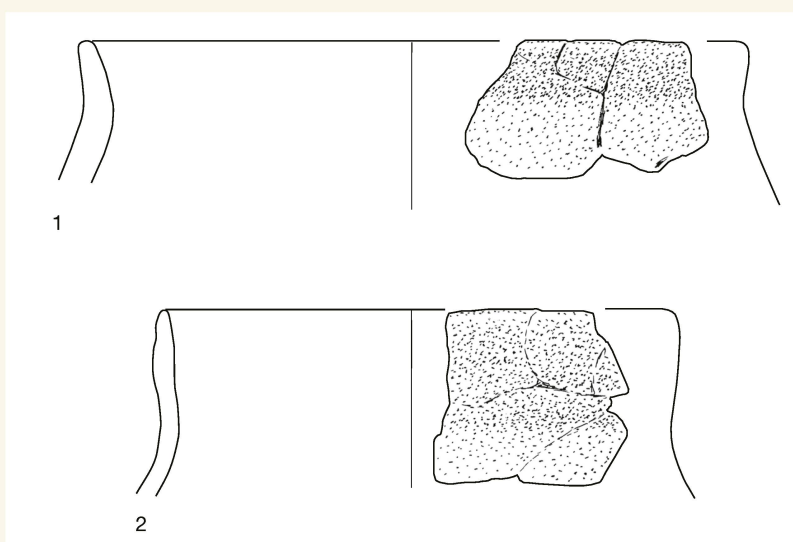
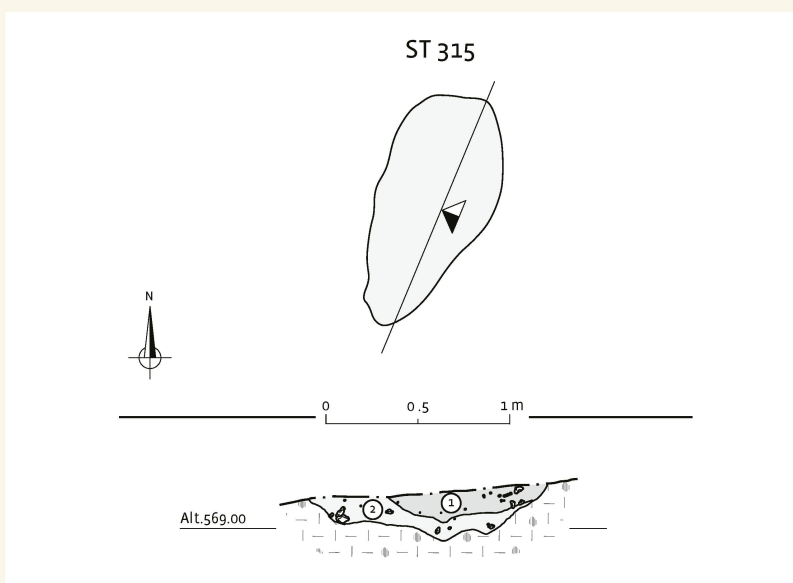


Fig. 61. Plan, coupe et céramiques de la fosse ST 315. Cf. fig. 59. Éch. 1:2.

Fosse ST 316, zone B (fig. 62)**Dimensions :** min. 0,7 × 0,7 m ; **profondeur :** 0,9 m.**Niveau d'apparition :** 570,42 m.

Description : Coupée par une structure de l'âge du Fer, sa forme n'a pas été observée en plan et de ce fait on ne connaît pas ses dimensions. Elle présente un fond plat et des parois plutôt verticales dans la partie supérieure, qui se resserrent légèrement dans la partie inférieure. Dans la partie médiane du comblement ont été découverts plusieurs tessons de céramique et des cailloux rubéfiés, alors que la partie supérieure contenait des nodules de charbon. L'ensemble se trouve réparti de manière éparse, sans agencement notable.

La documentation trop lacunaire ne permet pas de définir la fonction de cette structure qui a été classée parmi les fosses de fonction indéterminée.

Coupe : 1. Limons argileux gris-noir à gris-jaune, compacts, assez homogènes, contenant des cailloux, dont quelques-uns sont rubéfiés, et de rares nodules de charbon ; dans le tiers inférieur de la fosse, la couche contient des « mottes » de limons jaune-orange issues de l'encaissant fluvio-glaciaire.

Mobilier (E. B-W) : 15 tessons de céramique datés de l'âge du Bronze ancien ou moyen, dont une anse en ruban large de 3 cm, une jarre et un bord d'écuelle, et 5 restes animaux indéterminés (40 g).

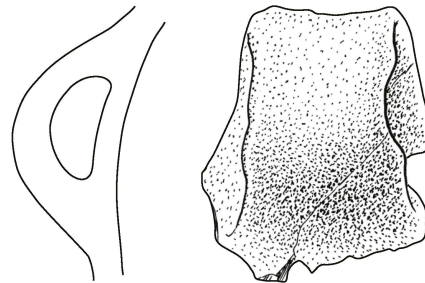
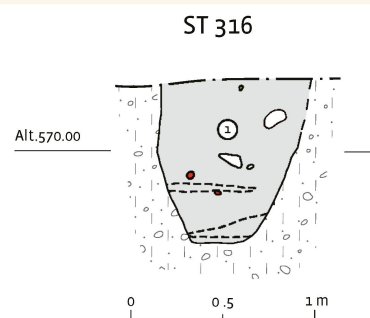


Fig. 62. Coupe et céramique de la fosse ST 316. Cf. fig. 59. Éch. 1:2.

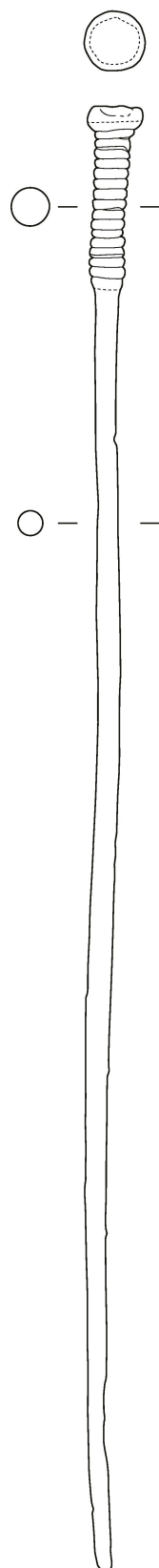


Fig. 63. L'épingle en bronze datée du Bz C2.
Éch. 1:1.

LE MOBILIER

LE MÉTAL

par Claudia Nițu et Elena Burri-Wyser

Un seul objet métallique, une épingle en bronze à tête évasée, cylindrique et extrémité proximale ornée de 15 côtes fines, d'une longueur de 20,9 cm se rattache au corpus mobilier de l'âge du Bronze. La tête lisse, plate, d'un diamètre de 0,9 cm, est ornée d'une ligne de points disposés en cercle sur sa partie sommitale (le disque) et d'une autre sur sa face (fig. 63).

Elle a été découverte dans un dépôt de mobilier daté de La Tène D1b (ST 282, zone B) composé de quatorze objets en fer (un cercle, un attache d'anse de seau, un crochet, un chaîne, trois tiges, deux bandes, un ciseau, un ciselet et un hache, un décrottoir et une pelle à feu) et d'un fragment de cristal de roche.

L'épingle est directement associée à un ciseau, un ciselet et une hache en fer (fig. 64). Il s'agit donc du dépôt volontaire d'un objet conservé ou récupéré.

Ce type d'épingle à tête évasée et extrémité proximale côtelée est assez répandu au nord des Alpes dans des contextes datés du Bz C2 (David-Elbiali 2000, p. 182-183, ill. 76, 7).



Fig. 64. Vue de l'épingle de l'âge du Bronze après restauration. Elle a été découverte dans un dépôt contenant des objets de La Tène finale (une hache, un ciselet et un ciseau en fer).

LA CÉRAMIQUE

par Elena Burri-Wyser

Sur les quarante tessons attribués à la protohistoire au sens large, quatorze présentent des caractéristiques typologiques (fig. 61, 62 et 65). La céramique est en général très fragmentée, avec peu de formes identifiables. Une seule panse découverte dans la fosse à dépôts F 85 de la fin de l'âge du Fer (zone A) sort du lot. Il s'agit d'un tesson gris, très épais, à dégraissant fin et présentant une rupture externe (fig. 65, n° 6), probablement un fragment de gobelet caréné qui peut être attribué au Néolithique moyen. Néanmoins, vu sa taille, il pourrait aussi appartenir à une cuiller ou à un objet géométrique, bien que la cassure corresponde à un montage au colombin, qui pourrait aussi appartenir à l'âge du Bronze.

Le reste de la céramique est relativement homogène, avec des parois assez fines, au lissage peu poussé, avec des dégraissants grossiers et une pâte dont la couleur varie de l'ocre au brun orangé. Malgré une grande incertitude quant à l'homogénéité chronologique du lot, nous pouvons attribuer l'ensemble des éléments typologiques au Bronze moyen, Bronze C, soit vers 1500-1400 av. J.-C., voire au début du Bronze D au cours du 14^e s. av. J.-C. On retrouve les fonds plats, les cordons sur la lèvre, les bords segmentés, les lèvres impressionnées, les cols soulignés, la relative abondance des formes basses, les anses et surtout les surfaces peignées ou incisées

en triangles caractéristiques de cette période. Malgré tout, la grande anse en ruban de la structure 316 (zone B) pourrait appartenir au Bronze ancien, mais sans certitude (cf. fig. 62).

CATALOGUE (fig. 65)

Céramique datée du Bronze moyen/récent. 1: Gobelet à bord souligné et lèvre aplatie, diamètre 11 cm à l'ouverture, paroi brune; 2: écuelle en calotte à lèvre rabattue à l'intérieur; 3: plat en V, lèvre rabattue à l'extérieur, diamètre de 28 cm; 4: jarre à bord vertical de 18 cm de diamètre, avec deux cordons horizontaux digités, un sur la lèvre aplatie et le second au-dessus du diamètre maximum, sur paroi ocre; 5: fragment de jarre à bord rectiligne légèrement éversé, lèvre digitée et cordon ongulé sous le col, la paroi est bicolore: noire au-dessus du cordon brune dessous; 6: partie inférieure de jatte à carène basse, col évasé, paroi très épaisse grise à dégraissant fin, diamètre à la base de 15 cm. Le diamètre est douteux et le récipient pourrait appartenir au Néolithique moyen; 7: départ de panse de jarre appliqué à l'extérieur d'un fond en galette plat de 9.2 cm de diamètre, la paroi est rouge, la pâte noire; 8: fragment d'anse en ruban appliquée sur paroi globulaire ou carénée, la paroi est rouge, la pâte noire; 9: tesson ocre à longs triangles incisés; 10: tesson brun-noir à décor peigné en arceaux.

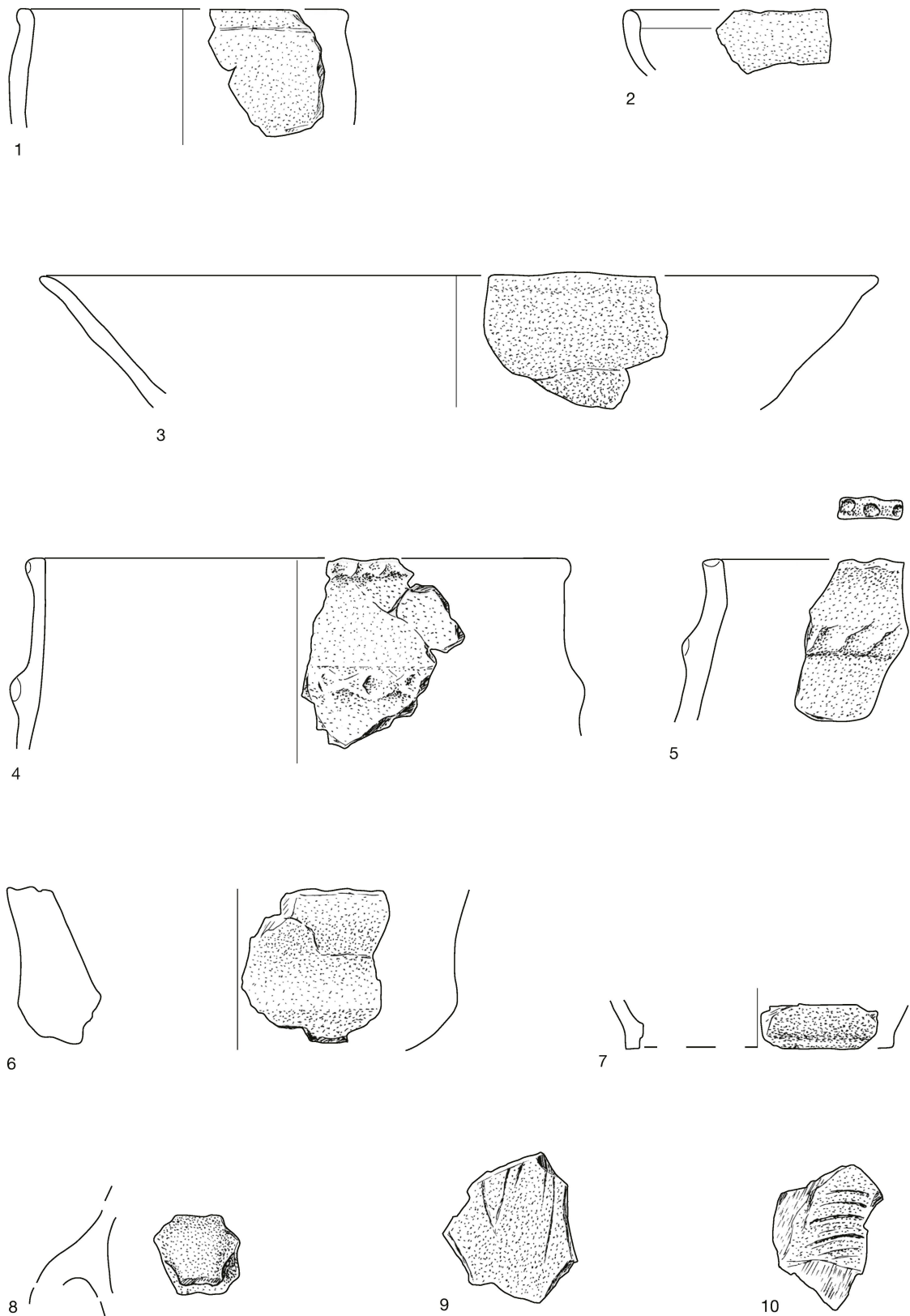


Fig. 65. Céramique datée du Bronze moyen. 1: gobelet; 2: écuelle; 3: plat; 4: jarre; 5: fragment de jarre; 6: jatte à carène basse; 7: départ de panse de jarre; 8: fragment d'anse; 9: panse; 10: panse. Éch. 1:2.

3.3.3 LES VESTIGES DU PREMIER ÂGE DU FER

Exception faite de quelques tessons mis au jour à proximité du sommet de la colline lors de la campagne de sondages de 2006 (S7 et 8, site de hauteur fortifié?), dans une surface située hors de l'emprise des fouilles, tous les vestiges datés du Premier âge du Fer ont été découverts dans la partie sud du gisement, soit dans la zone C (fig. 66).

STRATIGRAPHIE ET EXTENSION DES NIVEAUX

Le niveau d'occupation contemporain des structures datées de cette période n'est pas conservé (cf. chap. 4.5.3, fig. 173). Elles sont implantées au sommet de la couche de limons argileux brun rougeâtre (horizon BT) ou dans les limons jaune-gris fluvio-glaciaires, et sont scellées soit par des limons brun-jaune mis en place par des colluvions durant l'âge du Fer, soit directement par l'humus.

Il est permis d'estimer la superficie de l'occupation hallstattienne à environ 180 m² en se basant d'une part sur la situation des vestiges clairement datés de cette période et d'autre part sur la situation des fosses à dépôts de La Tène finale qui ont livré des tessons datés du Ha D.

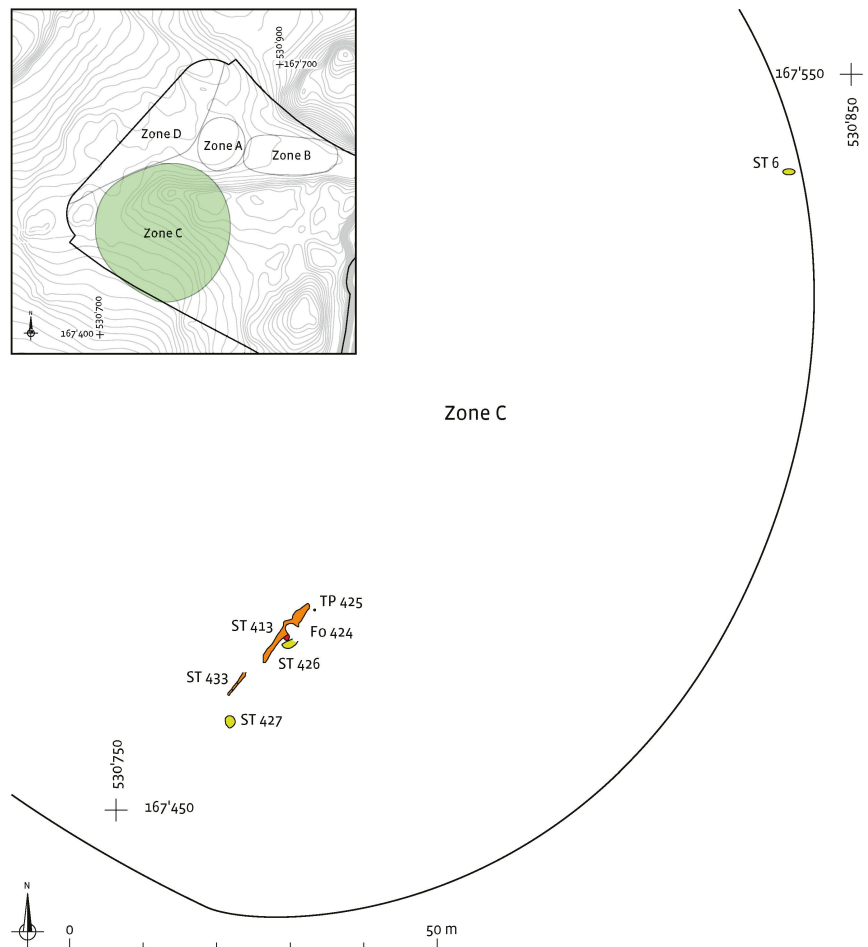


Fig. 66. Plan de situation des structures attribuées au Premier âge du Fer.

LES STRUCTURES

Un trou de poteau, deux fosses dépotoir, un foyer et les restes d'une paroi en terre matérialisent cette occupation.

Trou de poteau TP 425, zone C (fig. 67)

Dimensions : 0,25 x 0,30 m ; **profondeur :** 0,38 m.

Niveau d'apparition : 567,69 m.

Description : Structure en creux à fond plat et parois verticales, pourvue de pierres de calage et contenant deux niveaux de remplissage. La c.1 pourrait correspondre à l'empreinte du poteau.

Coupe : 1. Limons brun-orangé, compacts, contenant des graviers, quelques cailloux en roche cristalline employés comme calage et des microcharbons; 2. Limons sableux brun-gris, contenant des graviers et des nodules de charbon.

Mobilier : —.

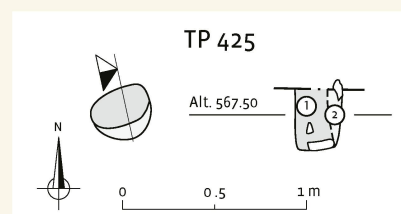


Fig. 67. Plan et coupe du trou de poteau TP 425. Cf. fig. 66.

Fosse ST 6, nord de la zone C (fig. 68)**Dimensions :** 1.6 m ; **profondeur :** 0.25 m.**Niveau d'apparition :** 578.35 m.

Description : Découverte lors du creusement du sondage S14/2006 (cf. chap. 2.1.2, fig. 26), cette structure a été partiellement détruite par la pelle mécanique. De ce fait, sa forme en plan a été restituée. Elle se distingue de l'encaissant par la présence de nombreux nodules de charbon et de tessons de céramique. Peu profonde, elle présente des parois très évasées sur le côté ouest, verticale sur le côté est et un fond plat irrégulier.

Bien qu'une concentration des nodules de charbon ait été documentée au centre du fond de la fosse, l'absence de traces de rubéfaction sur les parois, qui attesteraient d'une combustion en fosse, et l'importante quantité de céramique contenue dans son remplissage nous incitent à l'interpréter comme une fosse dépotoir.

Coupe : 1. Limons gris-jaune, compacts, contenant des graviers, des cailloux et de nombreux nodules de charbon, percés par de racines.

Mobilier : 187 tessons de céramique (2 580 g), dont une forme haute à corps simple munie d'un cordon digité, de facture grossière et une forme basse décorée de cannelures, qui se rattachent au répertoire céramique daté du Ha D1.

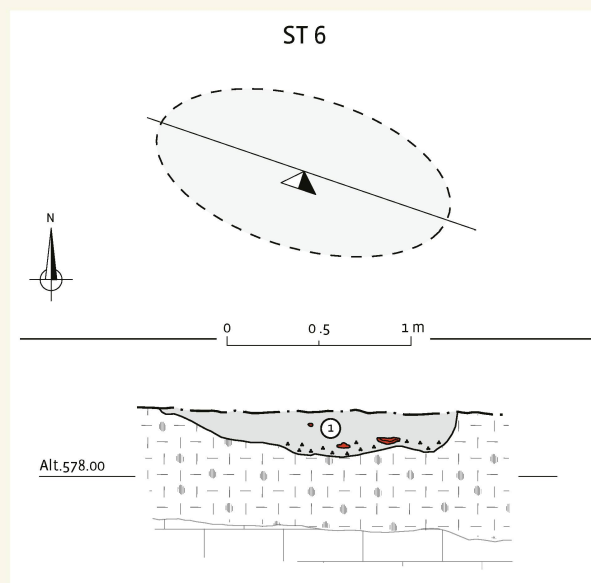


Fig. 68. Plan et coupe de la fosse ST 6. Cf. fig. 66.

Foyer Fo 424, zone C (fig. 69)**Dimensions :** 0.9 × 1.1 m ; **profondeur :** 0.35 m.**Niveau d'apparition :** 567.4 m.

Description : De forme ovale irrégulière, cette structure se caractérise par un remplissage hétérogène limoneux, gris-brun à gris-noir, très charbonneux, rubéfié à plusieurs endroits, contenant de nombreuses inclusions de terres cuites, des graviers calcaires et quelques os brûlés. Elle présente des parois évasées et un fond plat, légèrement rubéfié par endroit.

Les nodules de charbon sont plus nombreux dans la couche médiane de son comblement qu'à la base de la structure. Cette couche a également livré un assez riche mobilier céramique, les tessons étant étalés le long des parois de la fosse. Ils ne sont pas brûlés.

Le fait que les parois de cet aménagement soient rubéfiées est significatif de son utilisation en tant que foyer, avant une réutilisation comme dépotoir pour des débris de céramiques.

Coupe : 1. Limons brun-jaune, compacts, peu homogènes, contenant de rares graviers et nodules de charbon ; 2. Limons argileux brun-noir, compacts, hétérogènes, contenant de rares graviers, de nombreux minuscules fragments de terre cuite et des nodules de charbon ; 3. Limons argileux brun-gris, compacts et superficiellement rubéfiés à plusieurs endroits.

Mobilier : 136 tessons (560 g), dont un fragment de bord de jatte à encoches qui se rattache au répertoire céramique daté du Ha D1.

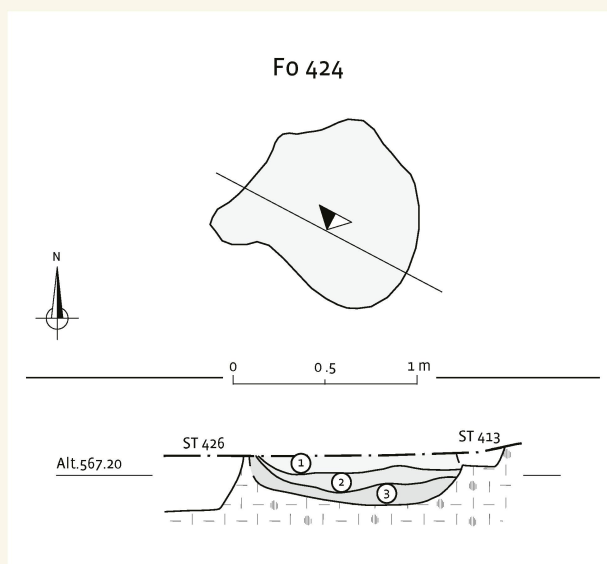


Fig. 69. Plan et coupe du foyer Fo 424. Cf. fig. 66.

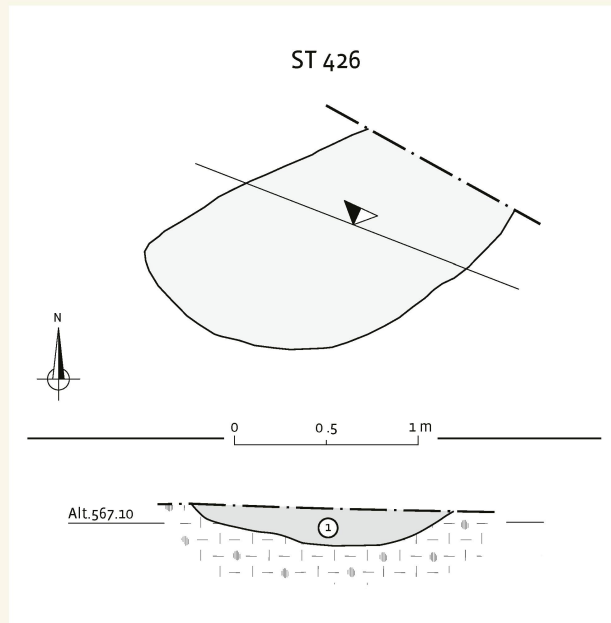
Fosse ST 426, zone C (fig. 70)**Dimensions :** 1 × 2.1 m ; **profondeur :** 0.36 m.**Niveau d'apparition :** 567.31 m.

Description : Observée partiellement en plan : on ne connaît pas la forme complète de cette structure en creux qui se distingue de l'encaissant par un remplissage limoneux brun contenant quelques nodules de charbon. Elle présente des parois évasées et un fond plat irrégulier. Dépourvue de mobilier la fonction de cette fosse est inconnue. Son insertion stratigraphique au sommet de la couche stérile de limons très argileux brun-roux (BT), dans un niveau antérieur à la couche datée du Second âge du Fer, en sachant que dans ce secteur aucun vestige n'est documenté pour les périodes plus anciennes que l'âge du Fer, permet d'avancer l'hypothèse d'une datation au Premier âge du Fer.

Coupe : 1. Limons bruns, faiblement argileux, compacts, homogènes, contenant quelques graviers, de rares microcharbons, de minuscules fragments de céramique et de terre cuite (non prélevables).

Mobilier : —.

Fig. 70. Plan et coupe de la fosse ST 426. Cf. fig. 66.

**Fosse (rejets de foyer ?) ST 427, zone C (fig. 71)****Dimensions :** 1.3 × 1.6 m ; **profondeur :** 0.35 m.**Niveau d'apparition :** 567 m.

Description : De forme ovale, cette structure se distingue de l'encaissant par un remplissage riche en nodules de charbon (3-4 à 10 cm), fragments de terre cuite et céramique. Peu profonde, la partie sommitale a été détruite lors du décapage mécanique de la surface. Elle présente des parois évasées et un fond irrégulier en cuvette. Le comblement, complexe, comporte une couche charbonneuse contenant des tessons de céramique, qui couvre partiellement le fond et la partie ouest de la fosse, des fragments de terre cuite dans la partie médiane et des limons brun-gris dans la partie supérieure. Les plaques de terre cuite, qui ont une surface plane et sont dépourvues d'empreintes de clayonnage, pourraient appartenir à un foyer. Cependant, ni les parois, ni le fond de la structure ne présentent des traces de rubéfaction et seuls deux cailloux et quelques tessons portent des traces de feu. Pour ces diverses raisons, cette structure a été interprétée comme une fosse dépotoir contenant des rejets de foyer.

Coupe : 1. Limons brun-gris, compacts, contenant de rares graviers et cailloux, quelques nodules de charbon, des fragments de terre cuite ; 2. Limons bruns, compacts, contenant de rares cailloux, des nodules de charbon et des fragments de terre cuite ; 3. Limons brun-jaune, compacts, contenant quelques microcharbons.

Mobilier : 325 tessons (2 187 g), dont 15 bords appartenant à des formes basses qui se rattachent au répertoire céramique daté du Ha D1, un galet poli en grès quartzeux, qui aurait pu servir comme percuteur et 23 fragments de terre cuite.

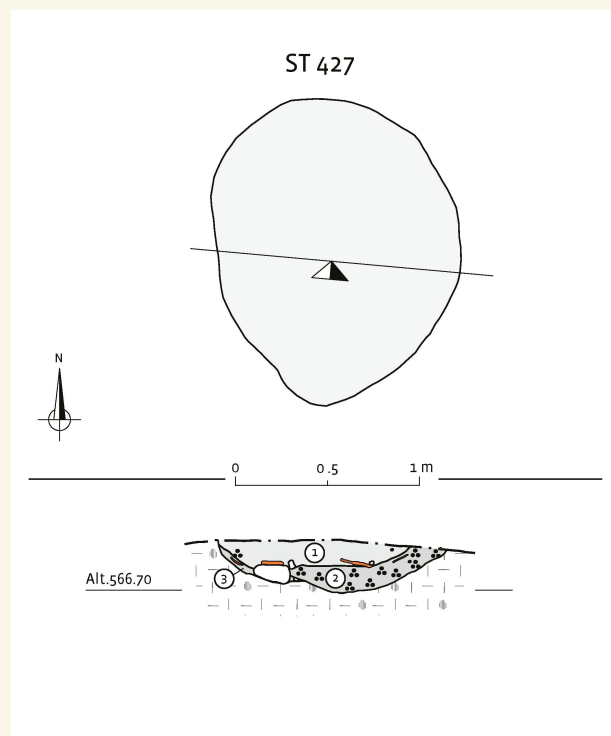


Fig. 71. Plan et coupe de la fosse ST 427. Cf. fig. 66.

RESTES D'UNE PAROI EN TORCHIS SUR CLAYONNAGE ST 413, ZONE C (fig. 72 et fig. 73)

Dimensions : long. : 9 m ; larg. : 0.4-0.5 m ; **profondeur :** 0.31 m.

Niveau d'apparition : 567.7 m.

Description : Sous l'appellation ST 413 se trouvent rassemblés les vestiges d'une paroi en torchis sur clayonnage et l'alignement de tessons qui lui fait suite, orientés NE-SO. La fouille n'a mis en évidence que l'extrémité NE de la paroi, le reste ayant disparu en raison de l'érosion qu'a connu ce secteur et lors du creusement des fosses La Tène finale, dans lesquelles se trouvaient de nombreux tessons hallstattiens (fig. 72). La paroi observée sur un tronçon de plus de 5 m est implantée dans un fossé large de 40-50 cm pour une profondeur de 20-30 cm, comblé par des nodules de terre cuite et des fragments de céramique (fig. 72 et chap. 4.5.3, fig. 173). Ces derniers se trouvent généralement posés à plat au fond de la structure. Une concentration de tessons, d'une largeur identique, prolonge cette paroi sur un peu plus de 3 m en direction NO (fig. 73). Installés dans l'encaissant naturel et au sommet du fossé de fondation (moins bien conservé sur ce tronçon), rarement posés sur des nodules de torchis, les céramiques (des fragments de fonds, de panses et de bords de grands pots) sont disposés à plat sur plusieurs strates et recouverts par des fragments de terre cuite et de torchis. Le nombre restreint de fragments de torchis pourrait être imputé à la fois à la mauvaise conservation et à l'implantation du sondage S 100 en 2007 qui a recoupé la ST 413. Cet alignement de tessons doit de ce fait très probablement être rattaché à la ST 413, portant ainsi sa longueur à 9 m.

Aucun négatif de poteau n'a été repéré au fond du fossé et l'hypothèse d'une construction sur poteaux porteurs paraît devoir être écartée, peut-être au profit d'un bâtiment établi sur une sablière basse, voire fondé sur un amas de tessons et de torchis⁶⁵.

Les fragments de torchis qui forment par endroits des masses compactes sont généralement très bien conservés et permettent de reconnaître des plaques avec une face lissée et l'autre couverte d'empreintes de doigts ou de clayonnage, plus rarement de brindilles jointives. L'observation à l'œil nu des fragments cuits a révélé la présence d'éléments végétaux mêlés à l'argile. Le foyer Fo 424 se trouve à proximité (cf. fig. 66).

À 2.5 m environ au sud-ouest de la ST 413 a été mis au jour un alignement discontinu composé de tessons, dont quelques-uns sont posés de chant, de petits nodules de terre cuite et de quelques nodules de charbon. Documentés sur une longueur de 2.40 m pour une largeur de 0.25 - 0.40 m, ces éléments sont disposés selon le même axe que les restes de paroi en terre ST 413. En revanche, les traces d'un fossé de fondation n'ont pas été observées. Enregistrés sur le terrain sous l'appellation ST 433, il pourrait s'agir des restes fortement érodés de la paroi ST 413, comme le suggère le faciès identique des corpus céramiques issus de ces deux tronçons (fig. 66).

Dans la partie NE, soit dans une zone ayant moins souffert des phénomènes érosifs, la démolition de la paroi est conservée (fig. 72). Au sein de cet amas de torchis ont été découverts un grand nombre de tessons de céramique, des anneaux d'argile et un outillage lithique relativement varié et partiellement brûlé comprenant deux meules dormantes, d'autres éléments de mouture, un lissoir à céramique et un fragment de polissoir, qui aurait pu servir pour la finition d'objets en métal. La présence des meules posées à l'endroit et des anneaux d'argile pourraient suggérer que l'on se trouve à l'intérieur d'un espace construit, mais cette observation doit être encore validée par l'étude de la céramique.

Interprétation : Les négatifs de branches sur des nodules d'argile associés aux fragments en terre cuite présentant une surface lisse permettent d'interpréter cette structure comme les restes d'une paroi de torchis sur clayonnage implantée dans un fossé. Celle-ci a probablement brûlé sur place comme l'attestent les traces de rubéfaction observées dans le sédiment encaissant et sur l'outillage lithique, ainsi qu'en raison de la présence de cendres et d'un grand nombre de charbons mêlés aux fragments de torchis.

Coupe : 1. Limons sablonneux brun-jaune, contenant de nombreux fragments de terre cuite, des céramiques et des charbons, relativement mal classés. De nombreux nodules de charbon (1 à 4 cm) se concentrent à la base de la structure.

Mobilier : 3390 tessons (52 601 g), 42 frag. d'anneaux d'argile, 2 meules et un troisième élément de mouture, 1 lissoir à poterie et 1 frag. de polissoir, 2603 frag. de torchis (70 733 g). Bien que l'étude du mobilier ne soit pas réalisée, les quelques formes identifiées permettent de dater cette structure du Hallstatt D1 (pots de stockage sans encolure ornés d'un cordon digité, dont la lèvre est parfois ornée d'impressions, pots à profil sinueux décorés de cannelures sur épaule, jattes à encoches).



PAGE SUIVANTE

Fig. 72. Plan et coupe de la paroi ST 413. Cf. fig. 66.

CI-CONTRE

Fig. 73. La paroi ST 413 en cours de fouille.

⁶⁵ De tels aménagements sont attestés en Suisse, dans le site daté de l'âge du Bronze découvert à Delémont-En La Pran (Jura) (Frei Paroz, Piuz Loubier 2013), mais notamment sur le site daté du Premier âge du Fer d'Onnens- Le Motti (Schopfer et al. 2018).

LE MOBILIER

Le mobilier daté du Premier âge du Fer provient essentiellement des six structures découvertes au sud de la zone C, auquel il convient d'ajouter les quelques artefacts de cette période découverts en position secondaire dans plusieurs fosses laténiennes. La céramique constitue la catégorie la plus importante, alors que la pierre et la terre cuite sont plus rares et le métal est absent. Ce mobilier n'est pas encore étudié. Pour cette raison, il est présenté de manière succincte ci-dessous.

LES OBJETS EN TERRE CUITE

Cette catégorie comprend une vingtaine de fragments appartenant à des anneaux d'argile découverts dans la masse de torchis de la paroi effondrée ST 413.

LE MOBILIER LITHIQUE

Les sept objets en pierre, dont trois entiers, proviennent de la démolition de la paroi ST 413 et de la fosse ST 427. Il s'agit de deux meules, de deux éléments de mouture, d'un lisseur à céramique, d'un polissoir et d'un percuteur.

LA CÉRAMIQUE (fig. 74)

Plus de 4500 tessons (64.800 kg) ont été recueillis dans les structures datées du Hallstatt D1. Toutes les parties de vases sont représentées: les bords, les fonds et de nombreuses panses. La céramique est très homogène pour ce qui est de la forme, de la pâte et du décor. La pâte grossière domine, la pâte mi-fine est peu fréquente et la pâte fine est exceptionnelle (un seul individu). Avec une moyenne de 14,5 g par tesson, la fragmentation de la poterie est assez réduite.

Les formes hautes composées de jarres sans encolure munies d'un cordon digité, dont la lèvre est parfois ornée d'impressions, et de pots à profil sinueux décorés de cannelure sur l'épaule ou de cordons digités au niveau de l'encolure sont largement majoritaires.

LES STRUCTURES INDÉTERMINÉES (ST 252, 307 et 526)

Trois structures en creux n'ont fourni que peu d'éléments à valeur typo-chronologique et de ce fait leur datation est malaisée. Cependant, les rares tessons découverts dans leurs complements indiquent clairement un rattachement à des périodes antérieures au Second âge du Fer.



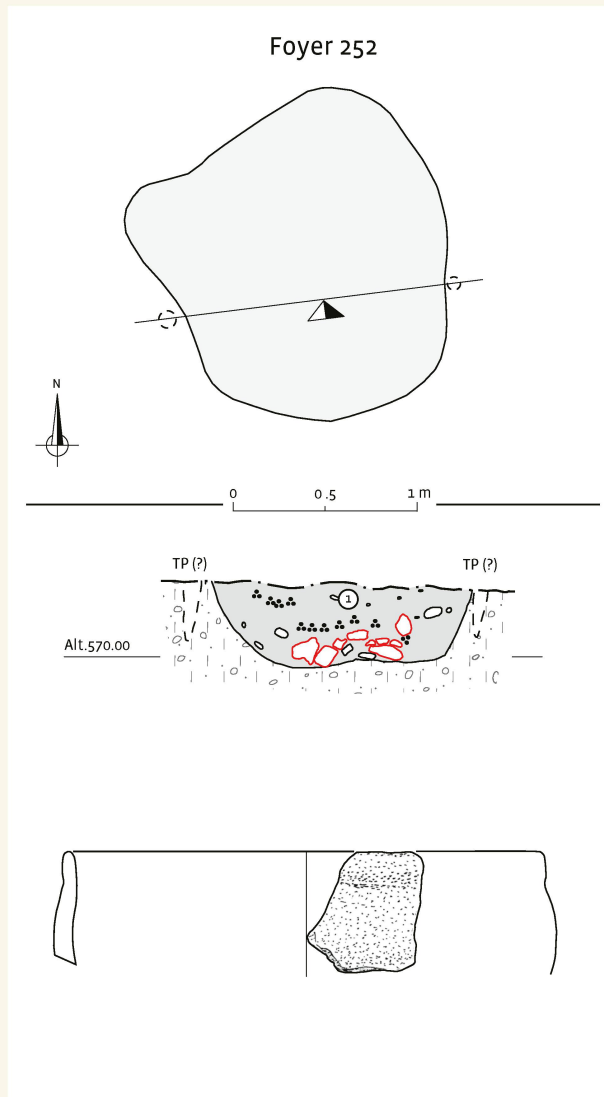
Foyer Fo 252, zone B (fig. 75)**Dimensions :** 1.4 × 1.8 m ; **profondeur :** 0.53 m.**Niveau d'apparition :** 570.45 m.

Description : Cette structure en creux, de forme irrégulière, présente un profil en cuvette aux parois évasées et un fond relativement plat. De part et d'autre de la fosse se distinguent deux traces verticales qui pourraient correspondre à des négatifs de piquets. Ces hypothétiques aménagements n'ont pas été observés en plan et leur fonction ne peut être établie. Bien que ses parois ne soient pas rubéfiées, elle a été interprétée comme un foyer en raison du grand nombre de pierres rubéfiées et éclatées au feu et de nodules de charbon dans son remplissage. Il est également possible qu'il s'agisse d'une fosse contenant des rejets de foyer.

Cette structure apparaît au même niveau que la fosse à dépôts F 251 et présente la même insertion stratigraphique que la fosse ST 316, datée de l'âge du Bronze. Peu profonde, implantée dans l'encaissant fluvio-glaciaire, dépourvue de mobilier à l'exception d'un tesson, cette structure est probablement antérieure aux fosses laténiennes.

Coupe : 1. Limons argileux brun-noir, compacts, hétérogènes, contenant de rares graviers, des cailloux rubéfiés, des calcaires pour la majorité, et des nodules de charbon.

Mobilier (E. B-W) : 1 fragment de bord d'une petite jatte présentant une cannelure, qui pourrait dater de l'âge du Bronze.



PAGE DE GAUCHE

Fig. 74. Détails des céramiques découvertes dans la ST 413.

CI-DESSUS ET CI-CONTRE

Fig. 75. Plan, coupe et céramique du foyer Fo 252. Cf. fig. 66. Éch. 1:2.

Fig. 76. Vue en direction du nord de la coupe du foyer Fo 252.



Fosse ST 307, zone B (fig. 77)**Dimensions :** min. 1 × 1,6 m ; **profondeur :** 0,24 m.**Niveau d'apparition :** 570,56 m.

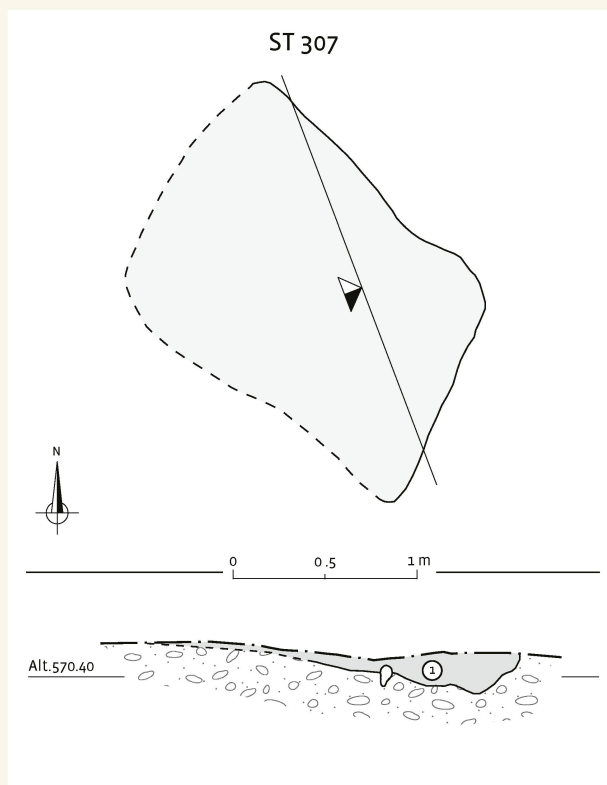
Description : De forme rectangulaire aux angles arrondis, cette structure se situe entre les fosses à dépôts F 314 au nord et F 306 au sud. Si sa forme en plan est bien individualisée dans la moitié est, elle se distingue difficilement de l'encaissant dans la moitié ouest. Son comblement supérieur comprend deux couches : des argiles gris-noir compactes, homogènes, oxydées, contenant de rares nodules de charbon dans la moitié est et des argiles assez compactes et homogènes, oxydées dans la moitié ouest. La structure a été détruite sur les deux tiers de sa hauteur lors de la fouille des fosses à dépôts attenantes et par conséquent les observations concernant sa morphologie sont lacunaires. La coupe stratigraphique n'illustre que le tiers inférieur de la moitié orientale de la structure et documente des parois probablement évasées et un fond plat irrégulier.

Cette structure creuse, dont le remplissage argileux organique contient des nodules de charbon, a été interprétée comme une fosse à rejets de foyer.

Coupe : 1. Argiles brun-gris à gris-noir, compactes, homogènes, organiques, oxydées, contenant de rares graviers, des cailloux et quelques nodules de charbon.

Mobilier : 1 tesson de céramique protohistorique.

Fig. 77. Plan et coupe de la fosse ST 307. Cf. fig. 66.

**Fosse ST 526, zone D (fig. 78)****Dimensions :** 0,9 × 1,4 m ; **profondeur :** 0,35 m m.**Niveau d'apparition :** 565,65 m.

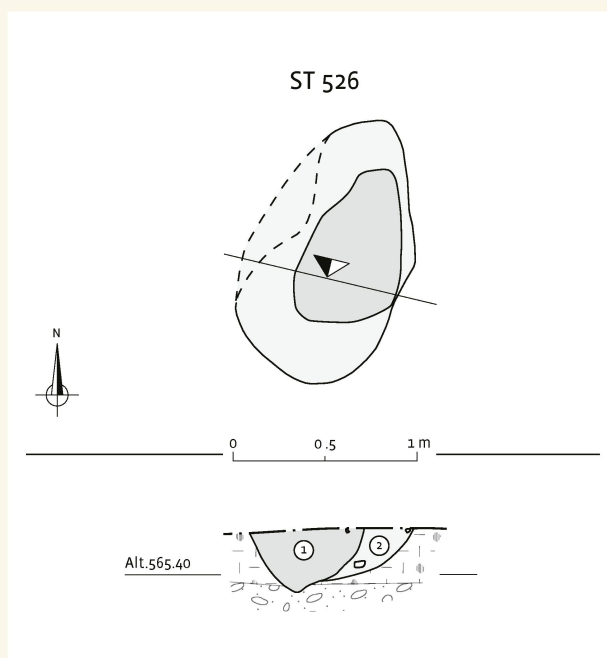
Description : De forme ovale irrégulière, cette structure se distingue de l'encaissant par un remplissage limoneux brun et hétérogène, marqué dans la partie centrale par des limons brun-gris riches en nodules de charbon, compacts, contenant quelques tessons de céramique. Elle présente des parois évasées et un fond en cuvette. Bien que des nodules de charbon aient été observés dans son comblement, les arguments permettant de l'interpréter comme un foyer sont trop peu nombreux.

La mise en place des couches suggère une accumulation de deux apports sédimentaires (colluvions ?) dans une fosse. En absence de mobilier significatif, la fonction de cette structure reste indéterminée.

Coupe : 1. Limons argileux gris-noir, compacts, contenant des graviers et des nodules de charbon ; 2. Limons argileux brun-orangé, compacts, hétérogènes, contenant quelques galets et de nodules des charbon.

Mobilier : 4 tessons protohistoriques.

Fig. 78. Plan et coupe de la fosse ST 526. Cf. fig. 66.



3.3.4 SYNTHÈSE

Les époques antérieures au Second âge du Fer sont représentées au Mormont par vingt-deux structures.

Bien que les structures remontant au Néolithique ne soient guère nombreuses (TP, foyer et fosses), elles témoignent tout de même d'une fréquentation de la partie nord-ouest du site durant les 4^e et 3^e millénaires, et même durant les deux millénaires précédents si l'on se réfère aux découvertes des campagnes 2012-2013. Cette hypothèse se trouve renforcée par les analyses sédimentaires qui ont mis en évidence un défrichement du plateau durant cette période (cf. chap. 4.5.1 et 4.5.4).

Les artefacts en silex dont deux sont réalisées sur des matériaux originaires de Mont-les-Étrelles (France), permettent de situer unes des occupations néolithiques dans la seconde moitié du 4^e millénaire, période qui voit une distribution massive de cette matière première. En revanche, la céramique est quasi-absente. Le nombre restreint de structures découvertes ne nous autorise pas à caractériser le type d'occupation durant la préhistoire et cette tâche est d'autant plus ardue que les datations, essentiellement obtenues par radiocarbone (cf. fig. 202), recouvrent un arc chronologique de deux millénaires environ. Les quelques indices récoltés suggèrent une présence humaine épisodique, bien que constante sur le plateau du Mormont durant le Néolithique moyen et au début du Néolithique final.

La fréquentation du site durant le Bronze moyen paraît évasive et repose sur la découverte, dans la partie orientale du site, d'un foyer et de deux fosses. Cette image est toutefois contrebalancée par le nombre de céramiques de cette époque découvertes dans les fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer. À partir de ces éléments en situation secondaire, et bien que le niveau d'occupation correspondant ne soit pas conservé, c'est l'ensemble des zones A et B qui aurait été fréquenté, d'après les éléments typologiques céramiques, plutôt durant une phase avancée du Bronze moyen (Bz C), voire au début du Bronze final (Bz D).

Avec les restes d'une paroi en torchis sur clayonnage probablement fondée sur un lit de tessons, un trou de poteau, un foyer, deux fosses et un abondant mobilier, le Premier âge du Fer est sans conteste l'occupation la mieux documentée de toutes les périodes attestées sur le Mormont, exception faite bien entendu des fosses à dépôts de La Tène finale. Ces vestiges pourraient se rattacher à un habitat installé sur le flanc sud de la colline, dont on ne connaît pas l'étendue en raison de la forte érosion qu'a connue ce secteur. Le mobilier céramique associé comprend de grandes jarres ornées de cordons digités et des jattes à encoches, qui situent cette

occupation au Hallstatt D1, datation que devra encore confirmer l'étude complète du mobilier.

Bien que de faible étendue, les vestiges du Premier âge du Fer mis au jour au Mormont apportent une contribution importante à la connaissance de cette période, encore peu documentée sur le Plateau suisse. Installées à des altitudes comprises entre 578.35 et 567.00 m, ces découvertes attestent un habitat de hauteur implanté au sud du plateau. On peut en outre postuler l'existence d'une occupation hallstattienne, et probablement aux périodes antérieures, au sommet de la colline.

3.4 LES VESTIGES DE LA TÈNE FINALE

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, la principale occupation qui s'est développée sur la colline du Mormont remonte à La Tène finale. La majorité des structures de cette période sont des fosses, riches d'un abondant mobilier qui ne laisse aucun doute sur leur attribution chronologique. Les autres structures de cette période sont, par ordre d'importance, les trous de poteau, les foyers et des structures dont la fonction n'a pas toujours pu être définie avec certitude. Sur les 372 aménagements mis au jour entre 2006 et 2011, 323 ont été attribués à la fin de l'âge du Fer. La majorité d'entre eux se trouve concentrée dans la cuvette glaciaire de la zone A (fig. 79 à 82), mais également plus à l'est dans la zone B, où une partie des structures a probablement disparu avant la découverte du site lors de l'exploitation de la carrière (cf. chap. 2). Les structures sont plus dispersées dans les autres secteurs de fouille, exception faite de la partie nord-est de la zone D, où a été mis au jour un ensemble composé de trous de poteau et de sablières qui forme une construction liée à la fosse à dépôts F 566. Cet ensemble est présenté dans le chapitre 9.7.2.

3.4.1 ÉLÉMENTS DE DATATION

Le matériel découvert en association avec les structures de la fin de l'âge du Fer, et en particulier celui recueilli dans les fosses à dépôts, est extrêmement riche et concerne toutes les catégories de mobilier à savoir la faune, l'humain, la céramique, le mobilier non-céramique (objets en métal, verre, bois, pierre, os...), les monnaies et les meules. Les marqueurs chronologiques fournis par la céramique (faciès similaire aux horizons contemporains d'Yverdon-les-Bains⁶⁶), le mobilier métallique (vaisselle,

⁶⁶ Brunetti et al. 2007, voir notamment les horizons B et C, p. 257-260.

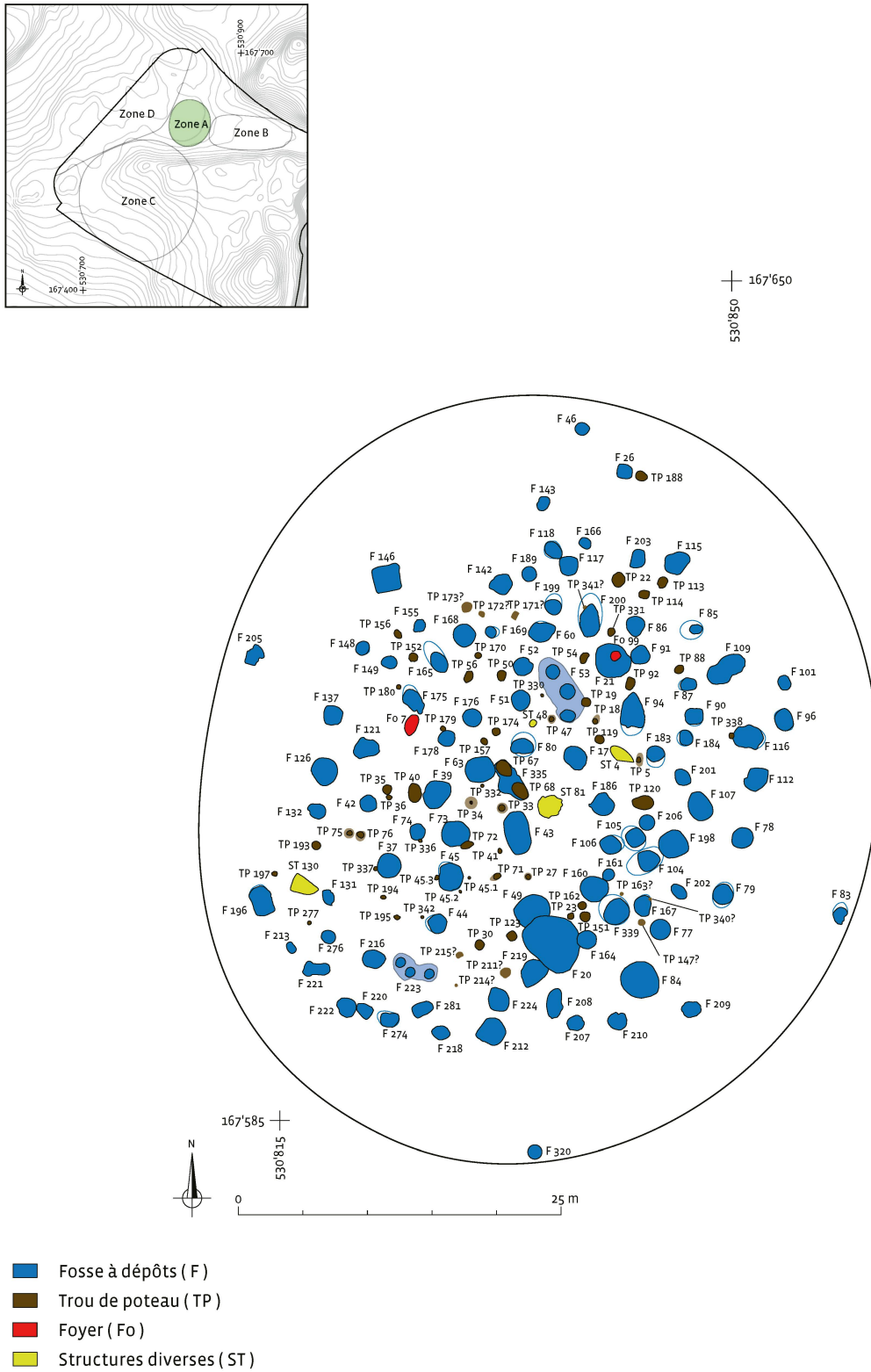


Fig. 79. Plan des structures attribuées à La Tène finale de la zone A.

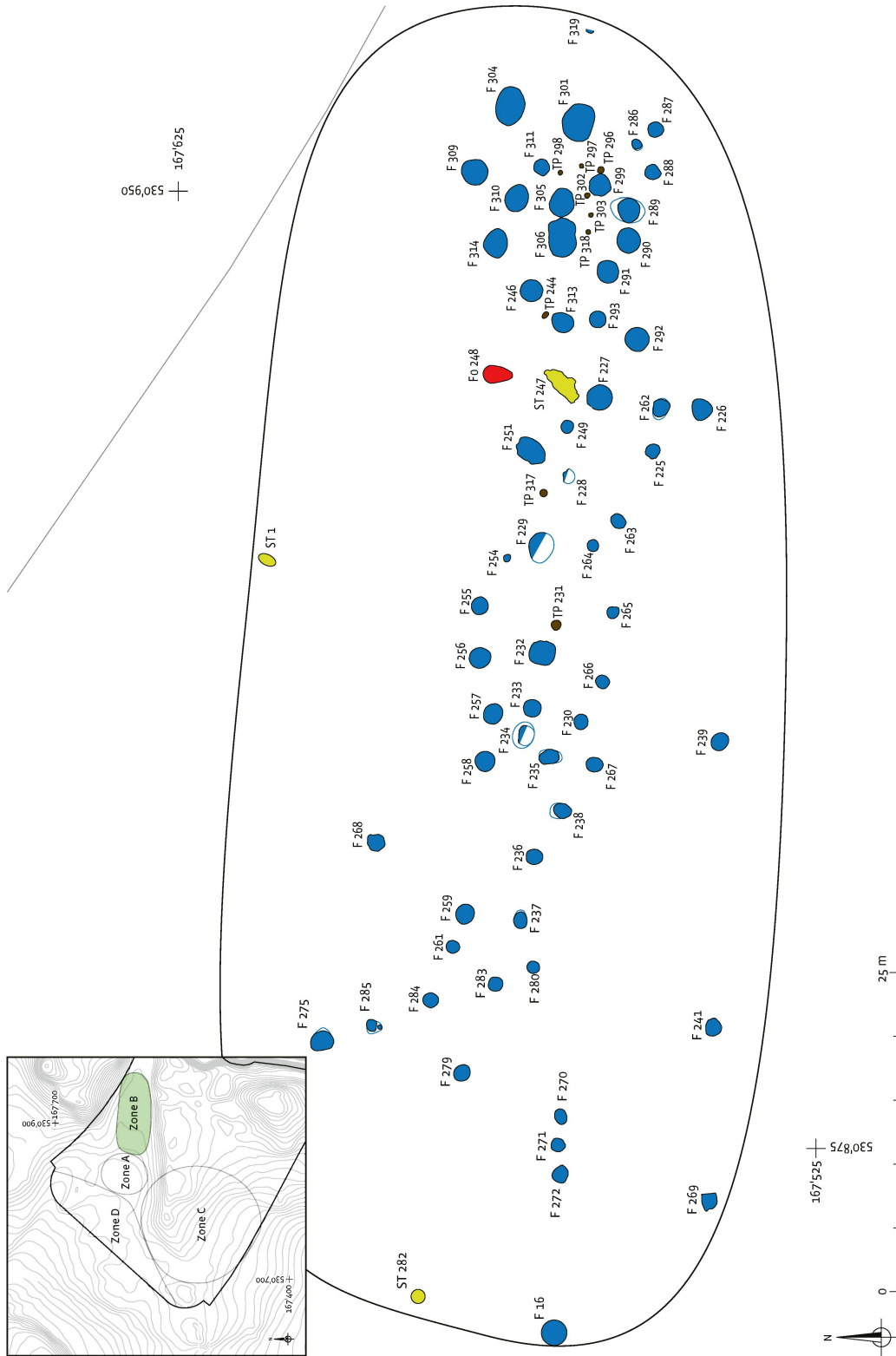
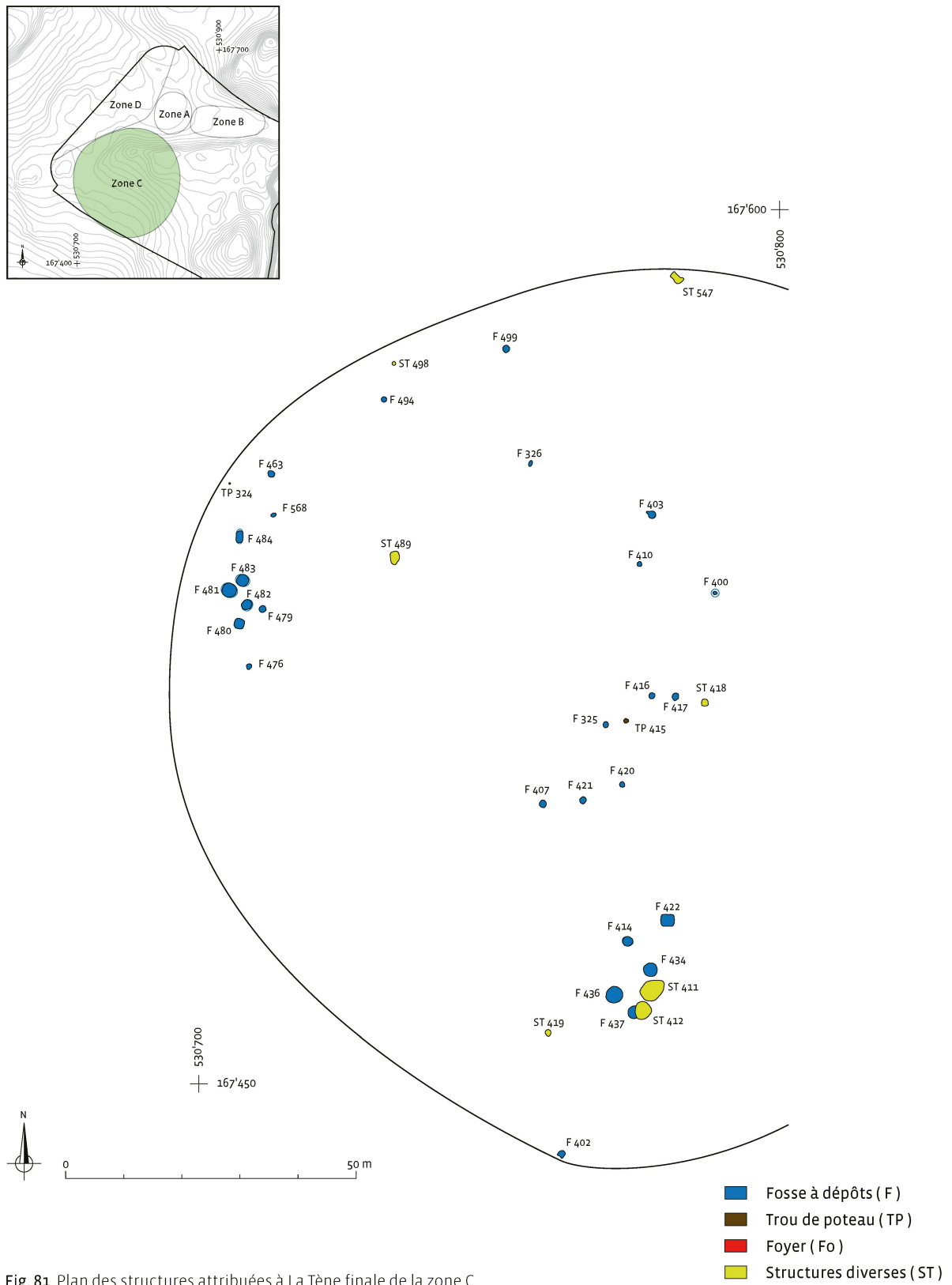


Fig. 80. Plan des structures attribuées à La Tène finale de la zone B.



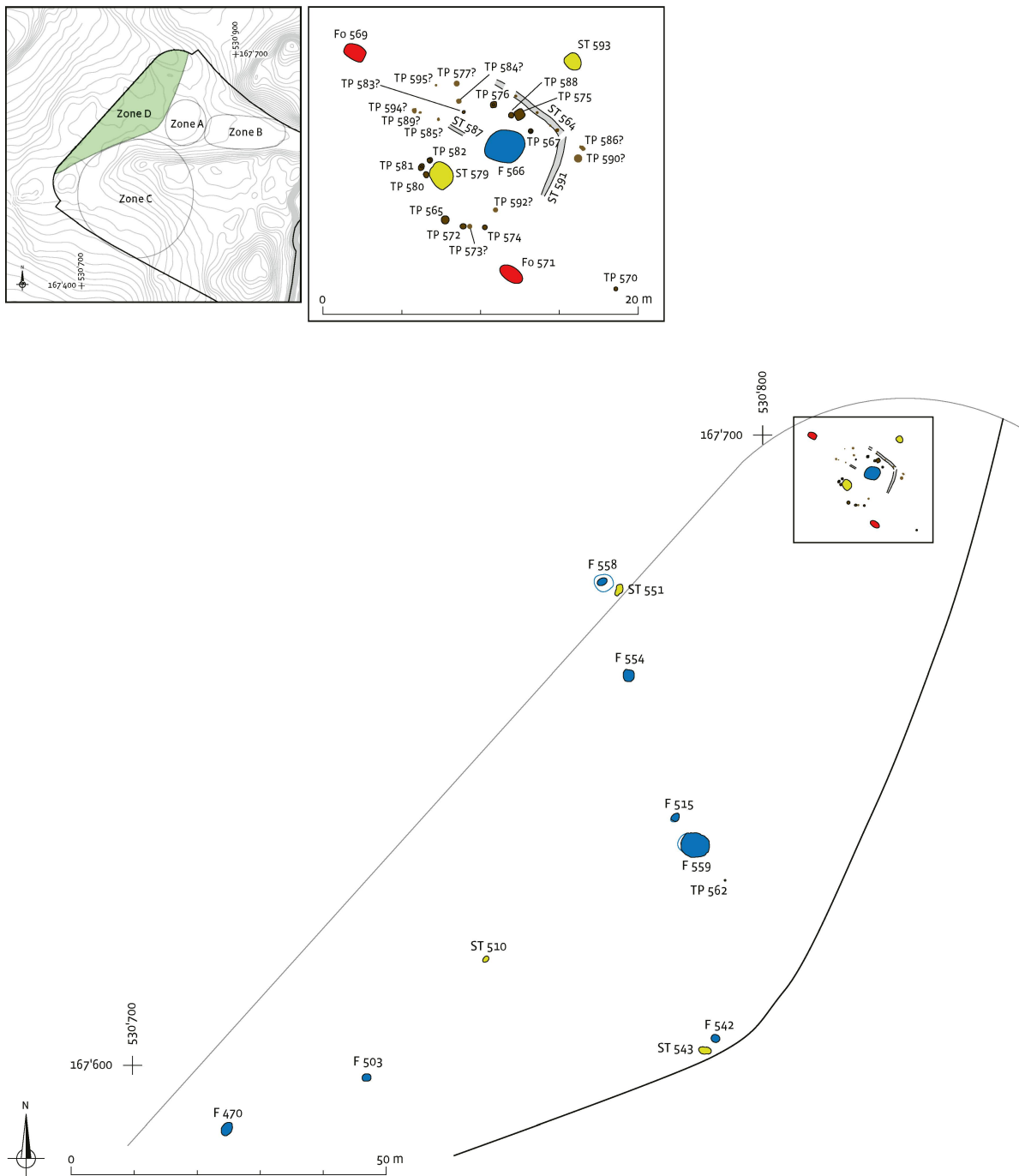


Fig. 82. Plan des structures attribuées à La Tène finale de la zone D.

parure dont une majorité de fibules de Nauheim), les bijoux en pâte de verre (perles et bracelets de teinte bleue section en D ou triangulaire) et les monnaies (la plupart sont des quinaires de KALETEDOY et des potins «à la grosse tête») permettent de proposer une fourchette de datation relativement étroite au cours de la dernière phase du Second âge du Fer, plus précisément durant La Tène D1b, soit entre 130/120 et 90/80 av. J.-C. Diverses observations, dont l'absence de recoupements entre les fosses à dépôts, les remontages réalisés entre des céramiques issues d'une même ou de plusieurs fosses ainsi que les quelques appareillages réalisés à partir d'ossements humains et animaux issus de fosses différentes et le comblement apparemment «rapide» de la plupart des fosses (cf. chap. 10.8.1), donnent l'impression que la durée d'occupation du site est plus brève que celle fournie par les éléments de datations évoqués ci-dessus. Cette hypothèse est confortée par les dates apportées par les analyses dendrochronologiques réalisées sur une série de bois découverts dans quatre fosses à dépôts. Ces datations ont été obtenues grâce à la comparaison des bois du Mormont avec l'ensemble des bois des référentiels constitués pour l'âge du Fer, notamment sur ceux établis lors de l'analyse du rempart celtique d'Yverdon-les-Bains (cf. chap. 7). Pour trois de ces fosses (F 21, 137 et 186) les bois semblent contemporains d'une date d'abattage estimée vers 110 av. J.-C. +/- 10 ans, alors que dans la dernière (fosses 53 A, B et C) trois phases d'abattage se distinguent, réparties sur 4 années, de l'automne/hiver 107/106 à l'automne/hiver 103/102 av. J.-C.

À partir de ces différentes données, il est permis de situer l'occupation de La Tène finale du Mormont durant les deux décennies précédant le 1^{er} s. av. J.-C., soit une fourchette extrêmement étroite⁶⁷.

3.4.2 LES FOSSES À DÉPÔTS

Les fosses à dépôts découvertes entre 2006 et 2011 sont au nombre de 197. La majeure partie d'entre elles se trouve concentrée dans la cuvette de la zone A (n = 101), 61 dans la zone B, 27 dans la zone C et seulement 8 dans la zone D. Les fouilles des étapes 5 et 6, menées en 2012-2013 et 2015-2016, ont encore mis au jour 48 fosses supplémentaires qui seront publiées ultérieurement, ainsi que les découvertes à venir, étant donné que l'occupation de La Tène finale n'est pas circonscrite.

⁶⁷ Une brève présentation des éléments les plus représentatifs pour chaque catégorie de mobilier ainsi que les éléments de datation a été faite dans *l'Archéothéma*, Hors-série n° 7, publiée à l'occasion de l'exposition *Les Helvètes au Mormont*, La Sarraz 2014.

Ces structures particulièrement complexes sont traitées dans la troisième partie de ce volume et leur catalogue est présenté dans le tome 2. Elles sont brièvement évoquées ici en tant qu'une des composantes des vestiges de La Tène finale.

3.4.3 LES TROUS DE POTEAU

Cent onze trous de poteau ont été découverts entre 2006 et 2011, parmi lesquels 99 ont été attribués à la fin de l'âge du Fer, soit à la même occupation que les fosses à dépôts. Parmi ceux-ci une vingtaine sont considérés comme douteux. Il s'agit pour la plupart de structures qui n'ont pu être fouillées faute de temps, mais qui ont été classées dans cette catégorie fonctionnelle à titre d'hypothèse, souvent en raison de leurs dimensions, de leur configuration circulaire et de la présence de nodules de charbon dans leur comblement⁶⁸. Ces vestiges ont toutefois été enregistrés dans l'optique de les inclure dans le plan d'éventuels bâtiments, constructions ou superstructures liés ou entourant les fosses. Ces aménagements seront traités dans le chapitre 9 consacré aux fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer.

Il convient d'insister sur le fait qu'il est vraisemblable que seule une partie des trous de poteau a été découverte. En effet, les travaux ayant été volontairement concentrés sur le dégagement des fosses à dépôts, il est probable que la méthode de fouille utilisée (cf. chap. 2.3) n'a pas permis de découvrir l'ensemble des structures de plus petites dimensions, tels les trous de poteau. De plus, une partie d'entre eux a probablement été oblitérée, soit par les déblais résultant du dégagement des fosses, soit lors des travaux de terrassement qui ont été nécessaires pour atteindre le fond des fosses profondes. Leur niveau d'implantation a rarement été enregistré lors des fouilles et dans ces cas une profondeur estimée est proposée (cf. fig. 83).

Les données relatives aux trous de poteau attribués à La Tène finale sont regroupées dans un tableau (fig. 83). Ils sont classés par zone de fouille, puis par ordre numérique. Les trous de poteau qui n'ont pas été fouillés sont mis en italique dans le tableau et suivis d'un point d'interrogation sur le plan des structures (fig. 84 à 86).

⁶⁸ De même, la faible profondeur conservée de 27 structures classées parmi les trous de poteau rend leur interprétation fonctionnelle hypothétique (4 TP > à 0.1 m et 23 TP > à 0.2 m). Ils figurent malgré tout dans l'inventaire pour les mêmes raisons que les trous de poteau non fouillés.

3. Description générale des vestiges

TP	Zone	Dim. (m)	Prof. (m)	Prof. estimée (m)	Alt. fond (m)	Mobilier	Calage	Empreinte poteau
5	A	0.50 x 0.80	0.80	0.80	566.92	céramique, faune	oui	oui
18	A	<i>0.76 x 0.80</i>	<i>0.84</i>	—	—	<i>céramique (ant. LT D)</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>
19	A	0.70	0.23	1.10	566.70	non	oui	non
22	A	1	1.21	1.20	566.39	céramique, faune, métal	oui	non
23	A	0.44	0.33	0.40	567.20	céramique	non	non
27	A	0.4	0.30	0.70	567.05	non	non	oui
30	A	0.72 x 0.80	0.55	1.00	566.83	<i>céramique (ant. LT D)</i>	oui	oui
33	A	0.8	0.48	0.90	566.76	céramique	non	oui
34	A	0.2	0.75	1.10	566.50	non	non	oui
35	A	0.71 x 0.75	1.09	1.40	566.19	non	oui	oui
36	A	0.37 x 0.40	0.14	0.60	567.08	non	non	non
40	A	1 x 1.44	0.42	0.80	566.88	non	non	non
41	A	0.30 x 0.43	0.26	0.70	566.94	<i>céramique (ant. LT D)</i>	non	non
45.1	A	0.2	0.12	0.70	567.06	non	non	non
45.2	A	0.18 x 0.30	0.23	0.80	566.93	non	non	non
45.3	A	0.3 x 0.42	0.17	0.80	566.90	non	non	non
47	A	0.63 x 0.66	0.34	0.50	567.10	non	oui	oui
50	A	0.70 x 0.80	1.43	1.80	565.90	faune	non	non
54	A	0.55 x 0.84	1.62	2.10	565.62	faune	non	non
56	A	0.61 x 0.99	1.30	1.50	566.18	non	non	non
67	A	0.9 x 1.40	0.95	1.30	566.30	non	oui	non
68	A	0.80 x 1.50	0.94	1.20	566.36	non	oui	non
71	A	0.36 x 0.86	0.20	0.60	567.10	non	non	oui
72	A	0.46 x 1.02	0.20	0.75	566.95	non	non	non
75	A	0.38 x 0.44	0.27	0.70	566.83	non	non	non
76	A	0.78	0.12	0.50	566.83	non	non	oui
88	A	0.64 x 0.84	0.24	0.90	567.14	non	non	non
92	A	0.74 x 0.92	2.33	2.60	565.18	faune	non	non
113	A	0.60 x 0.78	0.18	0.40	567.40	non	non	non
114	A	0.80 x 0.90	1.25	1.50	566.30	céramique, faune, humain	non	non
119	A	0.60 x 0.70	0.38	1.20	566.52	céramique	non	non
120	A	1.10 x 1.46	1.59	2.00	565.76	non	non	non
123	A	0.80 x 0.82	0.60	1.40	566.30	céramique	non	oui
147	A	<i>0.58 x 0.68</i>	—	—	—	<i>non</i>	—	—
151	A	0.80	1.41	1.90	565.94	non	non	non
152	A	0.66 x 0.68	0.44	0.70	566.80	non	non	non
156	A	0.28 x 0.56	0.34	0.45	566.88	non	non	non
157	A	0.46 x 0.58	0.18	0.70	566.93	non	non	non
162	A	0.62 x 0.64	1.31	1.80	565.99	non	non	non
163	A	<i>0.3</i>	—	—	—	<i>non</i>	—	—
170	A	0.47 x 0.52	0.29	0.85	566.85	céramique	non	non
171	A	<i>0.44 x 0.62</i>	—	—	—	<i>non</i>	—	—
172	A	<i>0.47</i>	—	—	—	<i>non</i>	—	—
173	A	<i>0.82</i>	—	—	—	<i>non</i>	—	—
174	A	0.53 x 0.65	0.18	0.80	566.84	non	non	non
179	A	0.40 x 0.60	0.25	1.10	566.63	non	non	non
180	A	0.36	0.10	0.65	567.05	non	non	non
188	A	0.76 x 0.84	0.66	1.30	566.85	non	non	non
193	A	0.64 x 0.70	0.68	1.10	566.40	non	oui	non
194	A	0.32 x 0.43	0.11	0.70	566.80	non	oui	non

CI-DESSUS ET PAGE SUIVANTE

Fig. 83. Tableau synthétique des trous de poteau attribués à La Tène finale, classés par zone. En italique sont mis les TP qui n'ont pas été fouillés ou du moins pas entièrement. De ce fait leur coupe n'est pas illustrée dans les fig. 90 à 93.

TP	Zone	Dim. (m)	Prof. (m)	Prof. estimée (m)	Alt. fond (m)	Mobilier	Calage	Empreinte poteau
195	A	0,36 x 0,46	0,17	0,70	566,76	non	non	oui
197	A	0,36 x 0,44	0,18	0,60	566,90	non	non	non
211	A	0,80 x 0,82	—	0,70	566	non	—	—
214	A	0,25	—	—	—	non	oui	—
215	A	0,50 x 0,60	0,19	0,80	566,88	non	oui	non
277	A	0,30 x 0,40	0,25	1,00	566,44	non	non	non
330	A	0,26	0,08	0,60	567,16	non	non	non
331	A	0,57 x 0,76	0,24	0,60	—	non	non	non
332	A	0,25	0,56	0,90	566,71	non	non	non
336	A	0,26	0,14	0,70	566,88	non	oui	non
337	A	0,32	0,33	0,80	566,87	non	non	non
338	A	0,44	0,33	1,00	567,38	non	non	non
340	A	0,16	—	—	—	non	—	—
341	A	0,30	—	—	—	non	—	—
342	A	0,26 x 0,38	0,36	1,00	566,74	non	non	oui
231	B	0,8 x 1,21	0,79	1,20	569,54	non	oui	oui
244	B	0,38 x 0,74	0,31	0,70	570,20	non	oui	non
296	B	0,50 x 0,52	0,18	1,00	570,42	non	non	non
297	B	0,32 x 0,42	0,11	0,60	570,44	céramique	non	non
298	B	0,35 x 0,64	0,17	0,60	570,43	non	non	non
302	B	0,40 x 0,43	0,17	0,60	570,43	non	non	non
303	B	0,35	0,14	0,60	570,41	non	oui	non
317	B	0,60-0,70	0,97	1,30	569,48	céramique, faune, humain	non	oui
318	B	0,46 x 0,56	0,18	0,50	570,36	non	oui	non
324	C	0,30	0,16	0,37	568,63	non	non	non
415	C	0,68 x 0,84	0,36	0,76	570,74	non	oui	oui
562	D	0,25 x 0,31	0,10	—	567,20	non	non	non
565	D	0,70 x 0,80	0,37	0,40	565,29	céramique	oui	oui
567	D	0,24 x 0,26	0,48	0,50	565,41	non	oui	oui
570	D	0,26 x 0,28	0,14	—	566,16	céramique	non	non
572	D	0,34 x 0,4	0,25	0,30	565,50	non	—	—
573	D	0,3	0,07	—	565,73	non	—	—
574	D	0,3	0,28	—	565,68	non	—	non
575	D	0,7	0,57	—	565,26	céramique, faune	oui	non
576	D	0,4 x 0,6	0,42	0,47	565,28	céramique (ant. LT D)	—	oui
577	D	0,34	—	—	—	—	—	—
580	D	0,34 x 0,4	0,45	0,51	565,25	non	non	non
581	D	0,4	0,48	0,50	565,28	non	non	oui
582	D	0,18	0,48	0,50	565,28	non	non	non
583	D	0,22	0,54	0,70	565,09	non	—	—
584	D	0,34	—	—	—	non	—	—
585	D	0,2	—	—	—	non	—	—
586	D	0,2 x 0,4	—	—	—	non	—	—
588	D	0,3	0,20	—	565,60	non	—	non
589	D	0,14 x 0,18	—	—	—	non	—	—
590	D	0,50	—	—	—	non	—	—
592	D	0,3	—	—	—	non	—	—
594	D	0,26 x 0,34	0,31	0,60	565,23	non	—	—
595	D	0,14	0,23	0,60	565,23	non	—	—

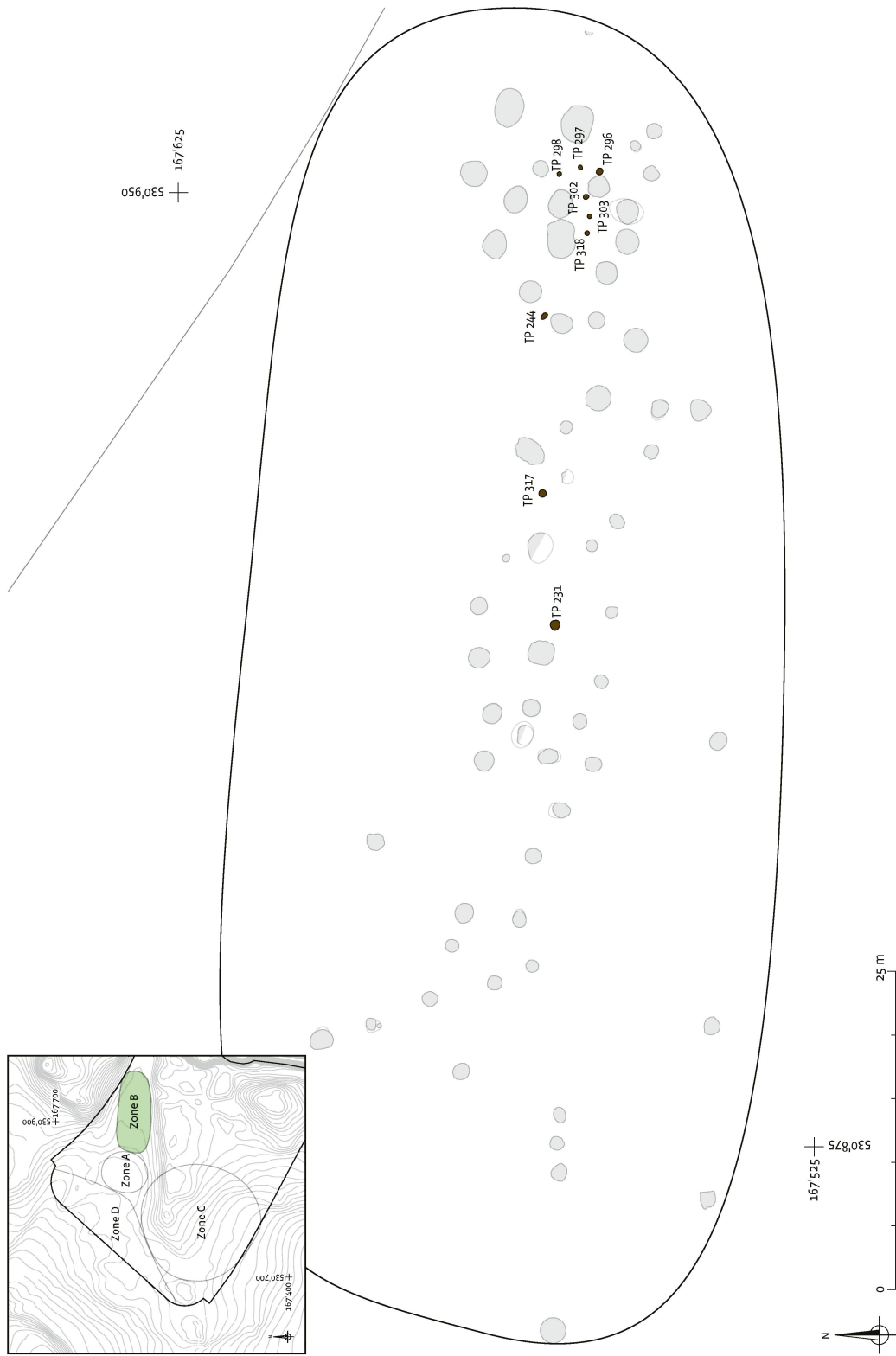


Fig. 85. Plan des trous de poteau découverts dans la zone B, avec, en grisé, les fosses à dépôts de La Tène finale.

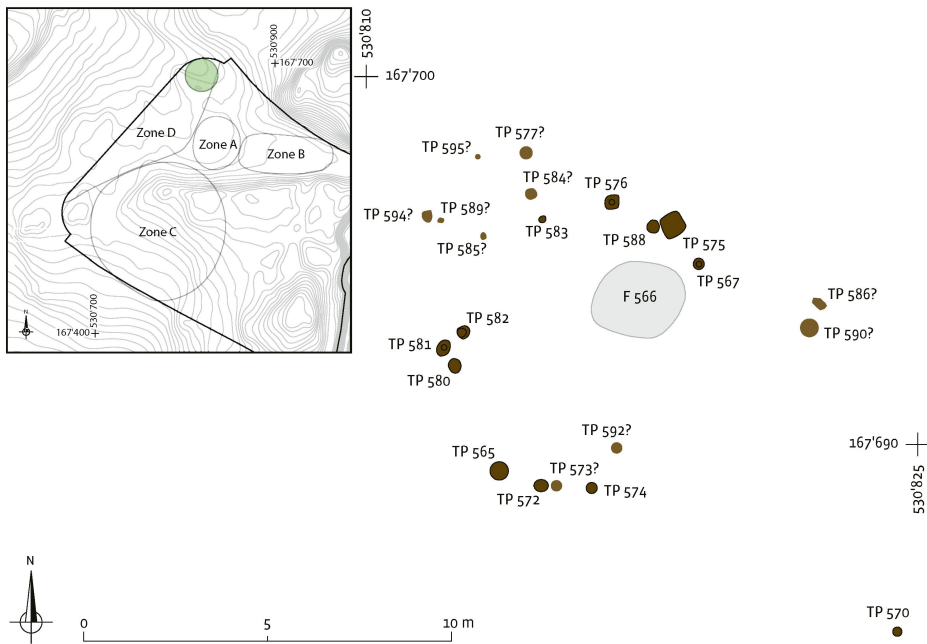


Fig. 86. Plan des trous de poteau découverts dans la zone D (en vert), avec, en grisé, la fosse à dépôts de La Tène finale.

RÉPARTITION ET ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

Toutes les zones ont livré des trous de poteau attribués à la fin de l'âge du Fer (fig. 87). Deux structures de ce type ont été mises au jour dans la zone C dégagée en 2008. La majorité d'entre eux ont été découverts dans la zone A (65 TP, fig. 84), soit dans le secteur de la cuvette, où a également été repéré un niveau d'occupation

	TP fouillés	TP vus en plan	Total
Zones A	54	11	65
Zones B	9		9
Zones C	2		2
Zones D	13	10	23
			99

Fig. 87. Tableau récapitulatif des trous de poteau attribués à La Tène finale, classés par zone.



Fig. 88. Vue des niveaux attribués au Néolithique et à La Tène finale dans la tranchée diagnostic 12, vue est. Pour la situation de la tranchée cf. fig. 26.

daté du Néolithique moyen. L'attribution des trous de poteau à l'une ou l'autre période repose d'une part sur le mobilier qu'ils recelaient, d'autre part sur le niveau d'apparition et leur profondeur conservée. Le niveau d'occupation néolithique n'a jamais été dégagé en plan, mais uniquement en coupe dans la tranchée de diagnostic 12, de direction nord-sud (fig. 88). L'épaisseur des sédiments (des colluvions, cf. chap. 3.2) séparant ces deux occupations n'est pas constante mais varie entre 0.1 et 0.5 m :

- au nord, à proximité du TP 22, le sommet du niveau de La Tène finale se situe à la cote de 567.8 m et celui d'époque néolithique à 567.5 m ;
- au centre de la cuvette, à l'intersection avec la tranchée Tr8 (cf. fig. 26), seuls 0.1 m séparent les deux niveaux ;
- au sud, à proximité de la fosse 20, le sommet de l'occupation de La Tène finale se trouve à 567.7 m et le sommet du niveau néolithique à 567.2 m d'altitude. Le rapport altimétrique entre la base du niveau d'occupation LT et le niveau d'apparition en fouille des trous de poteau nous a permis d'évaluer la profondeur réelle des TP datés de l'âge du Fer (cf. fig. 83, Prof. estimée).

MORPHOLOGIE, DIMENSIONS ET MOBILIER

Les trous de poteau ont généralement une forme circulaire, voire ovale ; seuls quatre d'entre eux ont des formes quadrangulaires (TP 92, 171, 575, 576). Leur diamètre varie entre 0.14 et 1.5 m (diamètre moyen de 0.4 m environ) et les mêmes écarts ont été observés au niveau de leur profondeur conservée (entre 0.07 et 2.3 m), dont la moyenne se situe à 0.47 m. Des pierres de calage ont été observées pour 22 d'entre eux (fig. 89), l'empreinte du poteau a été mise en évidence dans 20 cas et 20 d'entre eux ont livré du mobilier (fig. 90 à fig. 93). Il s'agit de quelques restes animaux et fragments de céramique épars (fig. 94), exception faite de trois structures de plus grandes dimensions dans lesquelles se trouvait un matériel plus abondant et qui sont décrites dans le paragraphe suivant. Plusieurs tessons découverts dans ces structures présentent une pâte à dégraissant de quartzite de couleur orangé, caractéristique des périodes antérieures à La Tène finale, et attestent que l'implantation des poteaux a recoupé des niveaux antérieurs. Les quelques céramiques découvertes dans ces aménagements sont présentés à la fig. 94.



Fig. 89. Vue du calage de pierres disposé en couronne du poteau TP 47 de la zone A. Cf. fig. 79.

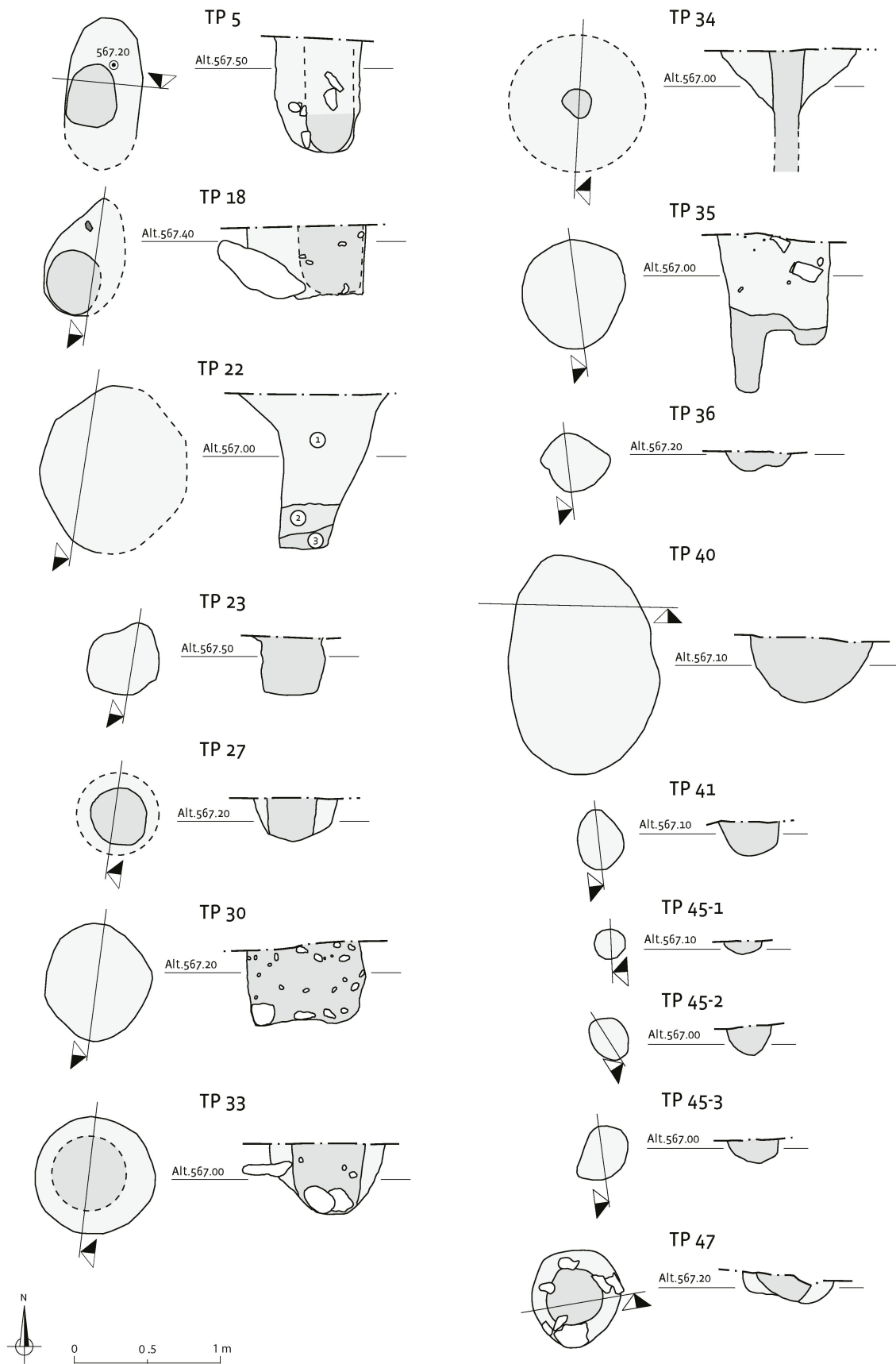


Fig. 90. Plans et coupes stratigraphique des trous de poteau de la zone A attribués à La Tène finale. Cf. fig. 84.

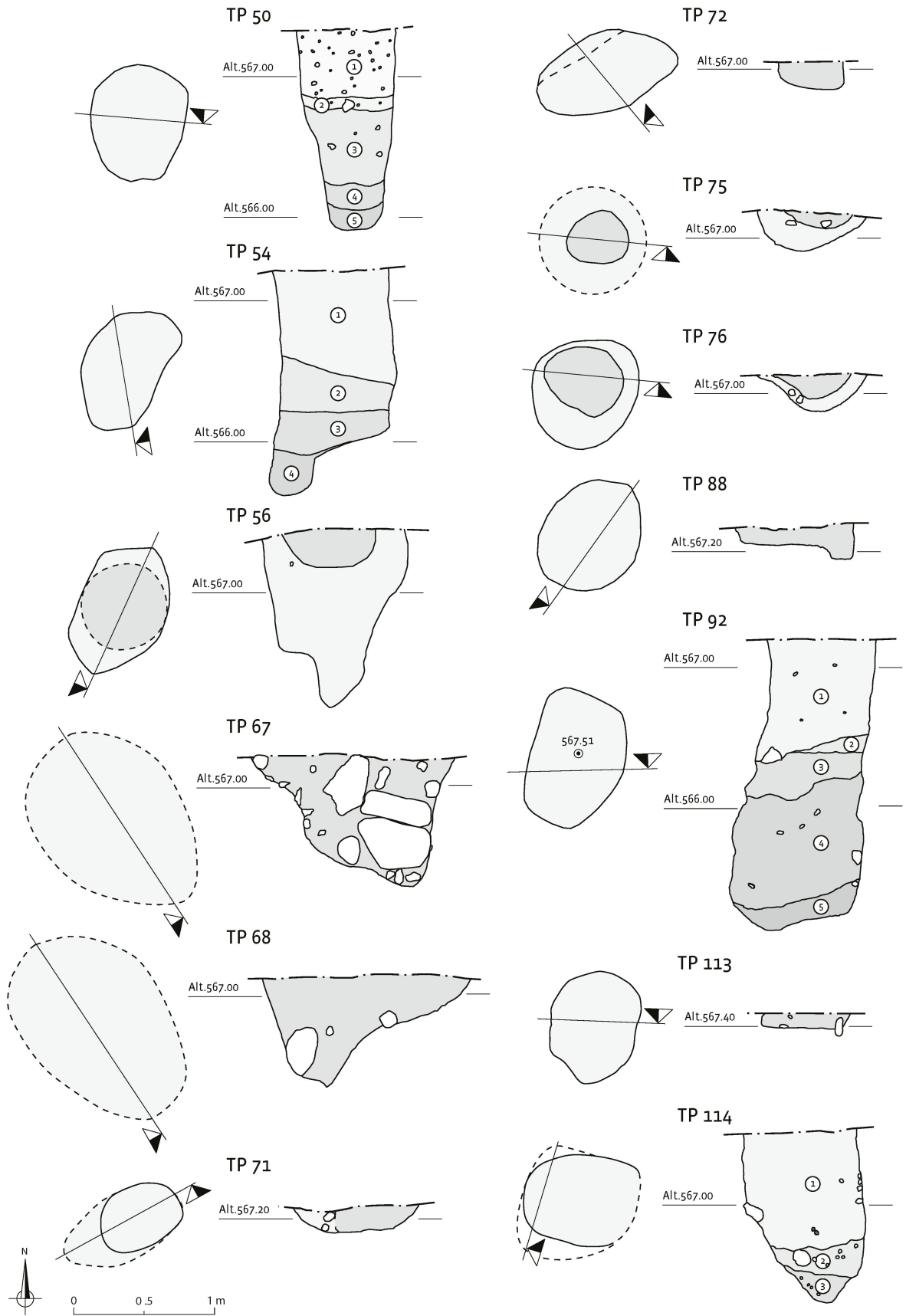


Fig. 90. Suite.

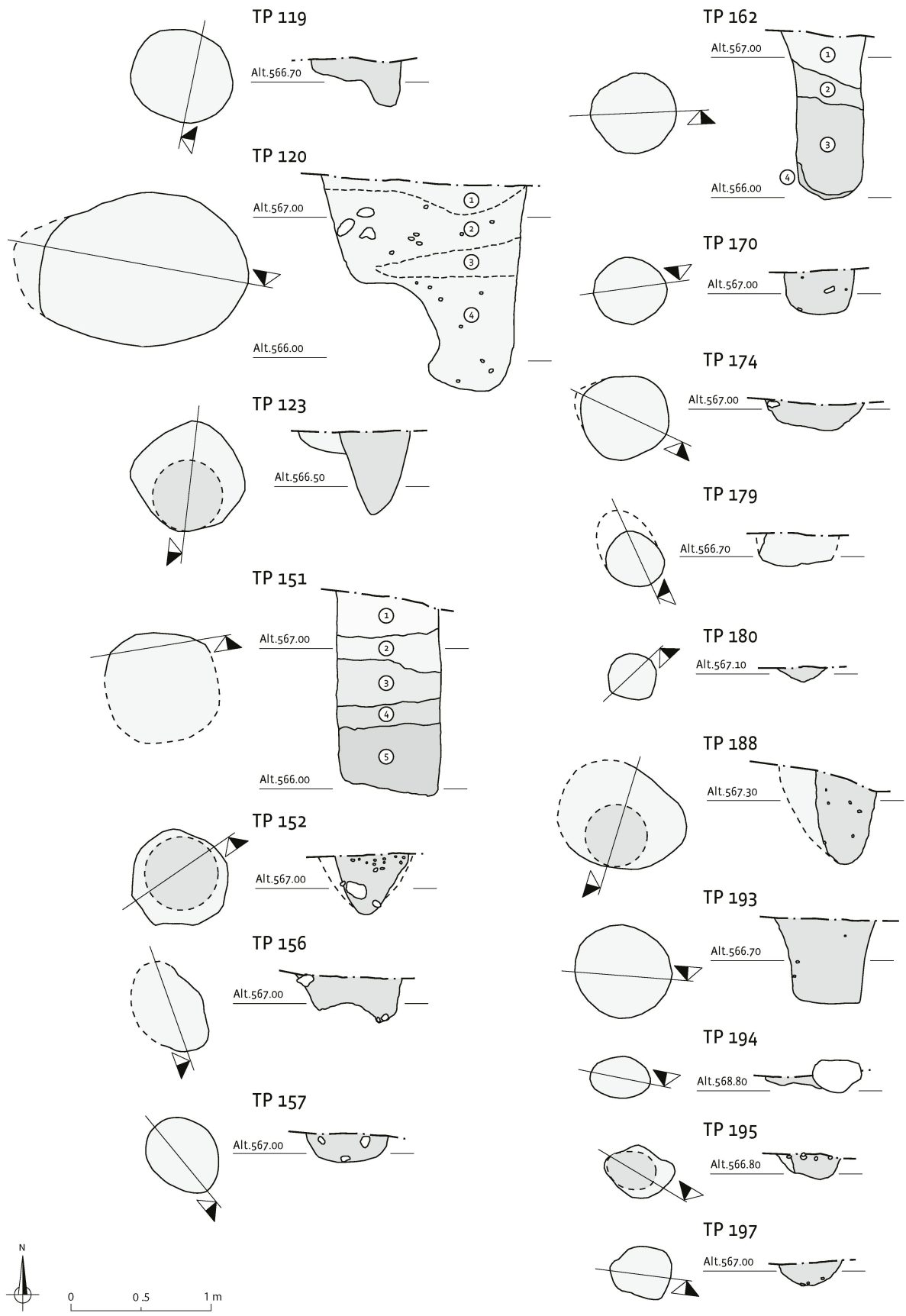


Fig. 90. Suite.

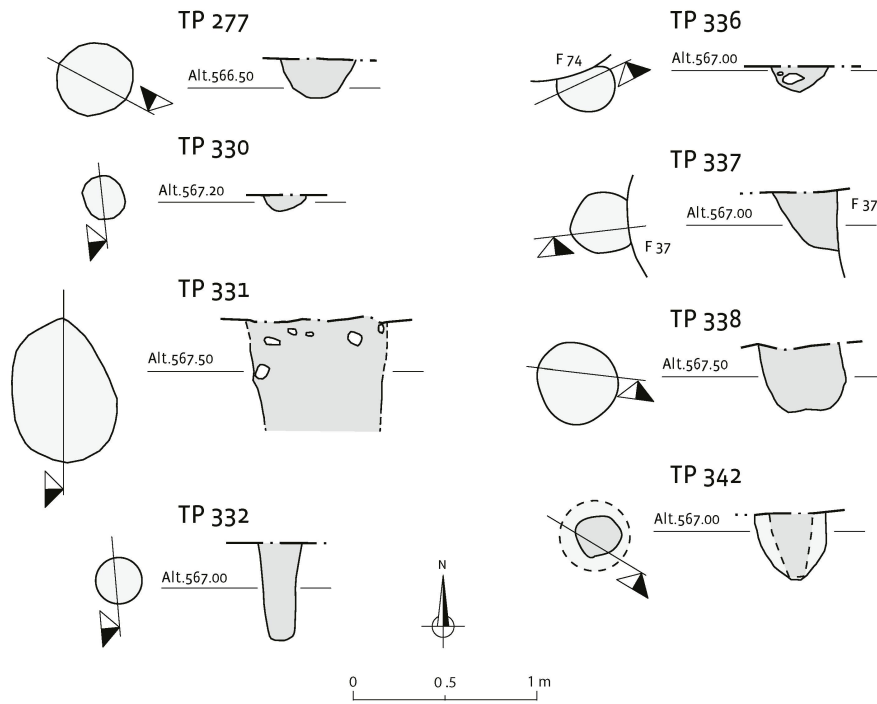


Fig. 90. Suite.

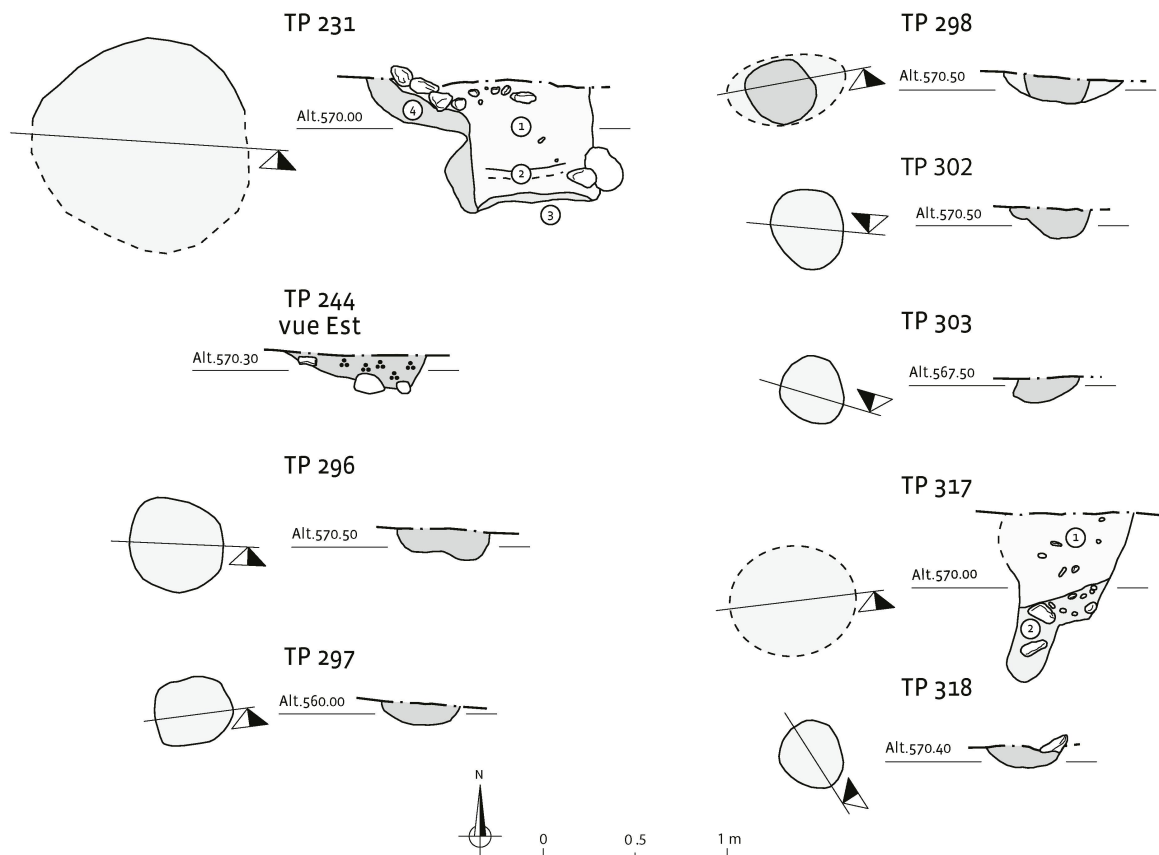


Fig. 91. Plans et coupes stratigraphique des trous de poteau de la zone B attribués à La Tène finale. Cf. fig. 85.

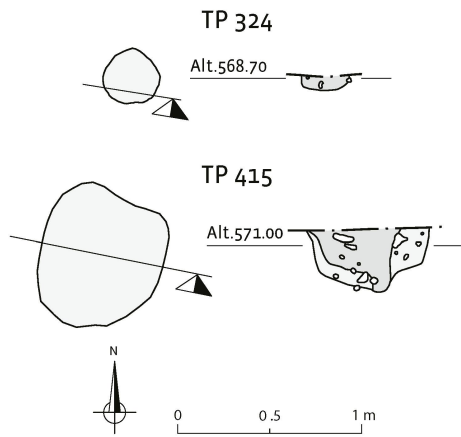


Fig. 92. Plans et coupes stratigraphique des trous de poteau de la zone C attribués à La Tène finale. Cf. fig. 81.

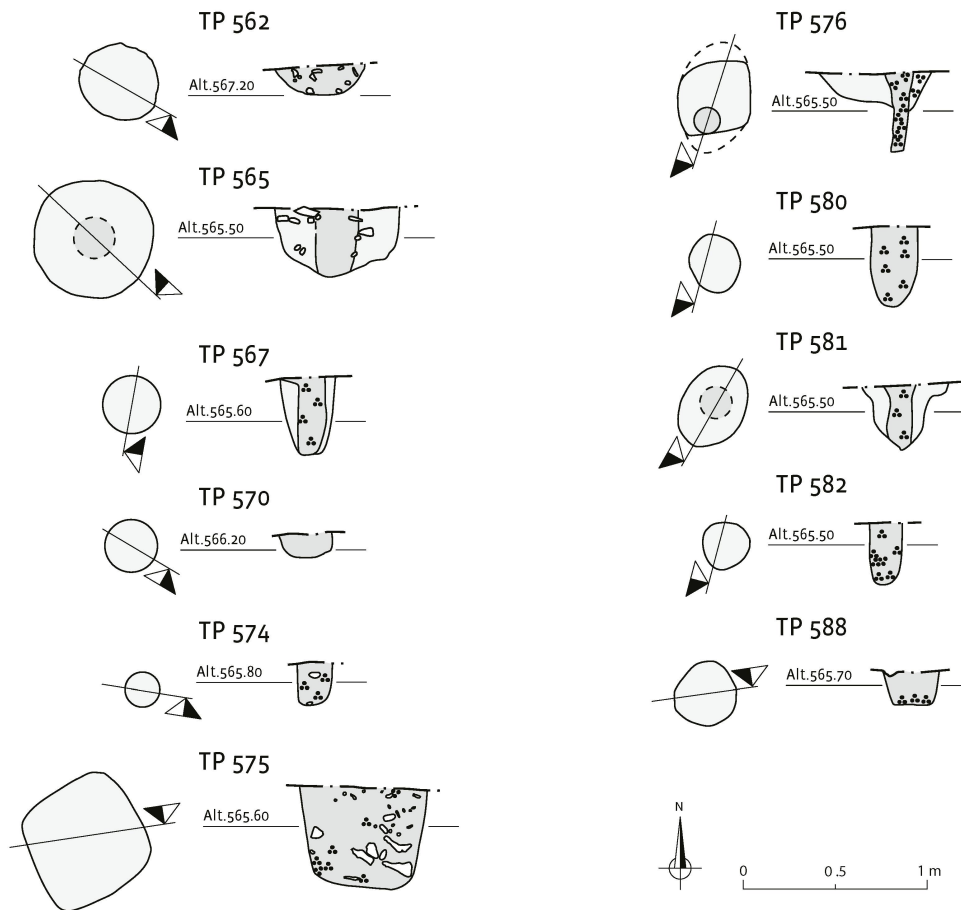


Fig. 93. Plans et coupes stratigraphique des trous de poteau de la zone D attribués à La Tène finale. Cf. fig. 86.

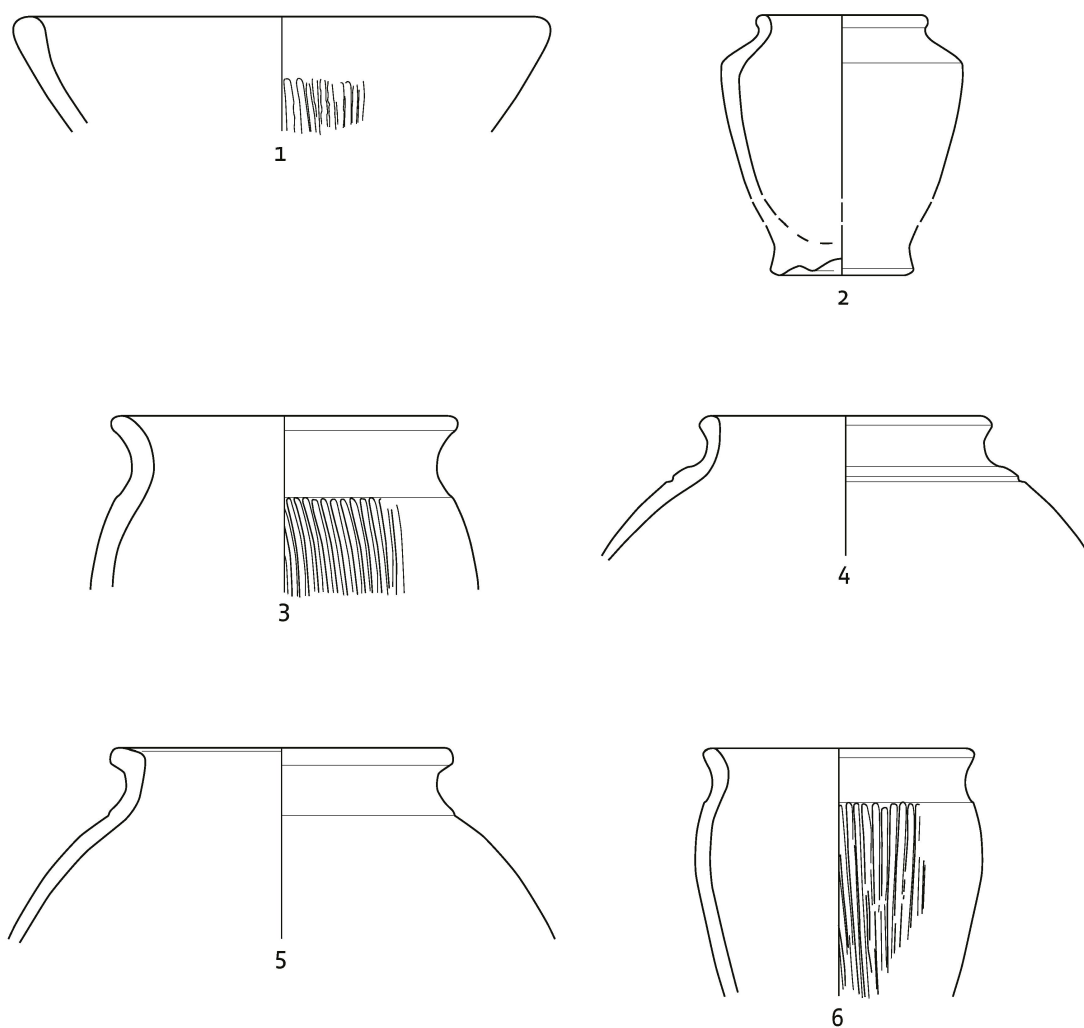


Fig. 94. Céramique découverte dans les trous de poteau datés de La Tène finale. Éch. 1:3.

1. (TP 22) Jatte tronconique à bord peu rentrant. Pâte sombre, homogène, grossière. Panse ornée d'incisions grossières et verticales au peigne. Yverdon : type J 1a, LT D.
2. (TP 22) Gobelet à épaule marquée et bord en bourrelet. Pâte modelée, zonée, fine.
3. (TP 114) Pot ovoïde à lèvres déversées. Pâte sombre, zonée, grossière. Panse ornée d'incisions grossières et verticales au peigne. Yverdon : type P 13, LT D1b.
4. (TP 123) Bouteille/pot à bord peu déversé et arrondi, sommet de la panse souligné par un cordon. Pâte grise, fine. Yverdon : type B 2, LT C2-D1b.
5. (TP 297) Bouteille/pot ovoïde à col cintré et bord déversé aplati, sommet de la panse souligné par un ressaut. Yverdon : cf. type P 20b, LT C2-D1b.
6. (TP 317) Pot ovoïde à lèvres déversées. Pâte sombre, homogène, grossière. Panse ornée d'incisions grossières et verticales au peigne. Yverdon : type P 13, LT D1b.

TROUS DE POTEAU OU FOSSES À DÉPÔTS ?

Une dizaine de trous de poteau⁶⁹ se distinguent par des dimensions et une profondeur importantes (équivalente ou supérieure à 1 m) (fig. 83). Leurs comblements sédimentaires comportent plusieurs couches de limons hétérogènes, parfois litées, très pauvres en nodules de charbon, en général mises en place horizontalement (fig. 90). Cinq d'entre eux avaient été classés dans un premier temps parmi les fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer, car ils contenaient du mobilier. Pour les TP 50, 54 et 92, il ne s'agit que de quelques restes animaux épars qui pourraient provenir du niveau de circulation/occupation contemporain et se retrouver de manière fortuite dans le comblement de la structure suite à son remblaiement. Quant aux trois derniers, les TP 22, 114 et 317, ils ont livré un abondant matériel, comprenant notamment un gobelet entier et des ossements humains, soit des éléments que l'on trouve généralement dans les fosses à dépôts (fig. 95).

Toutefois le diamètre restreint des ST 114 et 317, la présence de pierre de calage ou l'empreinte du poteau (TP 22, 35 et 37) et le profil de la ST 22 nous ont incité à les classer parmi les trous de poteau. On relèvera qu'une panse découverte dans le TP 22 a pu être remontée avec des fragments issus de la fosse 200 située à environ à 4 m au sud-ouest. À l'exception de TP 317 (zone B), ils ont tous été découverts dans la zone A (fig. 84). Leur répartition spatiale ne paraît pas significative de leur fonction, à l'exception peut-être des TP 54 et 92, espacés de 5 m, qui bordent la fosse 21. Il pourrait appartenir à une seule structure, servant d'appareil de levage ou de suspension. La découverte d'un fragment de calotte crânienne dans le remplissage du TP 114 renvoie aux pratiques d'exposition

TP	Mobilier
22	40 restes animaux, dont une paire de mandibules, 1 gobelet entier, 6 tessons, 1 agrafe, 1 frag. d'agrafe, 1 frag. de couteau en fer et 2 restes de terres cuites
50	4 restes animaux, dont une cervicale de capriné
54	1 reste animal (non conservé)
92	3 restes animaux
114	40 restes animaux, 1 fragment de calotte crânienne humaine et 10 tessons
317	5 restes animaux, 1 membre supérieur humain et 14 tessons

Fig. 95. Inventaire du mobilier découvert dans les trous de poteau de grandes dimensions.

⁶⁹ Il s'agit des TP 22, 35, 50, 54, 56, 92, 114, 120, 151, 162 et 317.

de crânes humains⁷⁰ attestées dans de nombreux contextes contemporains. Toutefois, bien que séduisante, cette hypothèse fonctionnelle ne peut être élargie aux autres trous de poteau qui n'ont pas livré de tels restes.

3.4.4 LES FOYERS

Sur les 16 foyers fouillés entre 2006 et 2011, cinq ont été attribués à La Tène finale. Il s'agit des structures Fo 7, 99, 248, 569 et 571. Le premier a été mis au jour lors des sondages de 2006. Sa découverte est d'ailleurs en partie responsable de l'interprétation du site comme un habitat de hauteur.

La plupart de ces structures ont une forme ovalaire et des profondeurs comprises entre 19 et 41 cm (fig. 96). Leur attribution à la fin de l'âge du Fer repose soit sur leur insertion stratigraphique, soit sur le mobilier qu'elles recelaient. Les foyers se retrouvent dans les zones A, B et D, toujours à proximité d'une ou de plusieurs fosses à dépôts (fig. 97).

- Dans la zone A
 - Le foyer Fo 7affleure la fosse F 175
 - Le foyer Fo 99 recouvre la fosse F 21 (cf. *infra*)
- Dans la zone B
 - Le foyer Fo 248 se trouve à équidistance entre les fosses F 246 et 251 (6 m)
- Dans la zone D
 - Les foyers Fo 569 et 571 se trouvent dans le voisinage de la fosse F 566 (respectivement à 8 et 11 m de distance).

Les relations entre ces aménagements et les fosses à dépôts sont traitées dans le chapitre 9. Chaque foyer fait l'objet d'une brève description.

Foyer	Zone	Forme	Dim. (m)	Prof. (m)	Alt. fond (m)	Mobilier	Datation
7	A	Ovalaire	> 1 × 1,50 m	—	—	non	La Tène finale
99	A	Ovalaire	env. 0,70 × 0,80 m	0,23	567,48	non	La Tène finale
248	B	Ovalaire	1,40 × 2,32 m	0,25	570,03	non	La Tène finale
569	D	Ovalaire	0,98 × 1,4 m	0,19	565,24	Céramique	La Tène finale
571	D	Ovalaire	0,90 × 1,65 m	0,41	565,81	Céramique	La Tène finale

Fig. 96. Tableau synthétique des foyers attribués à La Tène finale, classés par zone.

⁷⁰ Rousseau 2010.

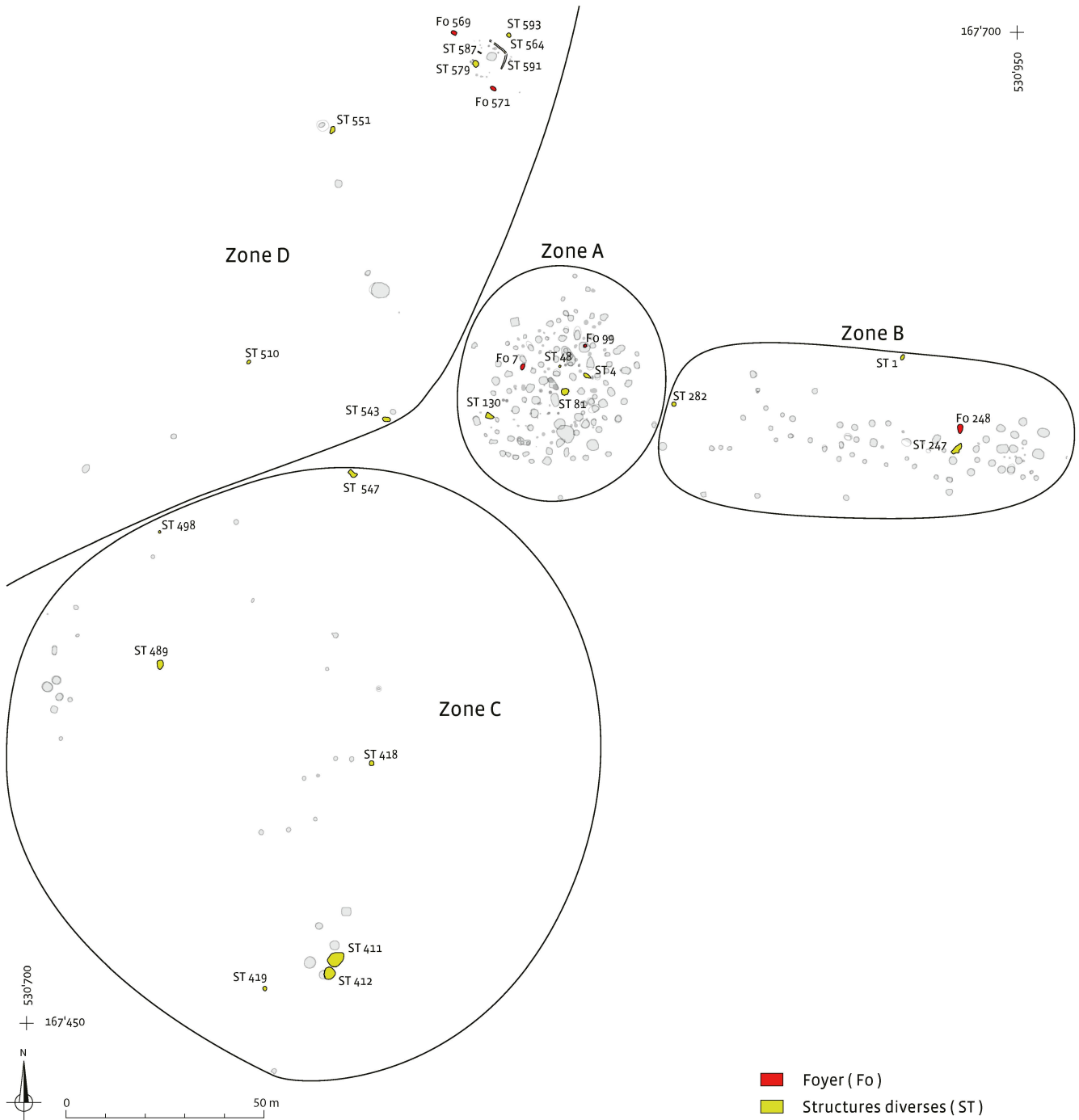


Fig. 97. Plan de situation des foyers et des structures de fonctions diverses attribuées à La Tène finale, avec, en grisé, les fosses à dépôts.

Foyer Fo 7, zone A (fig. 98)

Dimensions: 1 × 1,5 m min.; **profondeur:** ?.

Niveau d'apparition: 567,21 m.

Description: Ce foyer, mis au jour en 2006 lors du creusement de la tranchée diagnostique 8, a pratiquement été entièrement détruit à cette occasion. Lors de son enregistrement ne subsistait plus qu'une lentille limoneuse très rubéfiée de forme ovale, d'une longueur conservée de 1,50 m pour une largeur de 1 m environ dont l'extrémité nord était prise dans la stratigraphie de la Tr 8 et dans le niveau d'occupation laténien. Le comblement de la structure est constitué de limons gris mêlés à de l'argile rubéfiée ainsi que quelques blocs et cailloux éclatés au feu (0,2 m max.). Bien que documenté à environ 0,50 m en-dessous du niveau d'occupation de La Tène finale, il a été rattaché à cette période grâce aux observations stratigraphiques.

Coupe: Non documentée.

Mobilier: —.

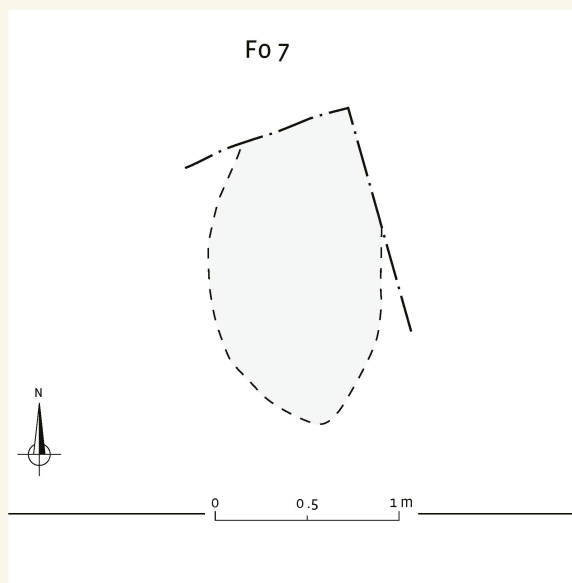


Fig. 98. Plan du foyer Fo 7, Cf. fig. 97.

Foyer Fo 99, zone A (fig. 99 et fig. 100)

Dimensions: 0,7 × 0,8 m; **profondeur:** 0,23 m.

Niveau d'apparition: 567,71 m.

Description: Cette structure a été partiellement endommagée par le décapage mécanique du secteur et lors de la rectification de la coupe stratigraphique de la tranchée 12. Elle présente une forme ovale et un profil en cuvette et est conservée sur une vingtaine de cm de profondeur. Le fond de la structure est rubéfié sur près de 0,08 m d'épaisseur. Ce foyer se trouve sur la fosse à dépôts 21; de ce fait il a été mis en place une fois celle-ci comblée, à moins qu'il ne s'agisse du remplissage supérieur de la fosse 21 (cf. catalogue chap. 12, fosse à dépôts 21).

Coupe: 1. Limons noirs, meubles, homogènes, contenant quelques graviers et cailloux de petites dimensions, de nombreux nodules de charbon et des battitures; 2. Argiles jaunes, compactes, homogènes; sole; 3. Limons argileux rubéfiés rouges, compacts, homogènes, contenant quelques graviers: terrain encaissant rubéfié sous l'effet de la chaleur.

Mobilier: Des battitures sont mentionnées dans la documentation de terrain mais n'ont pas été retrouvés par la suite.

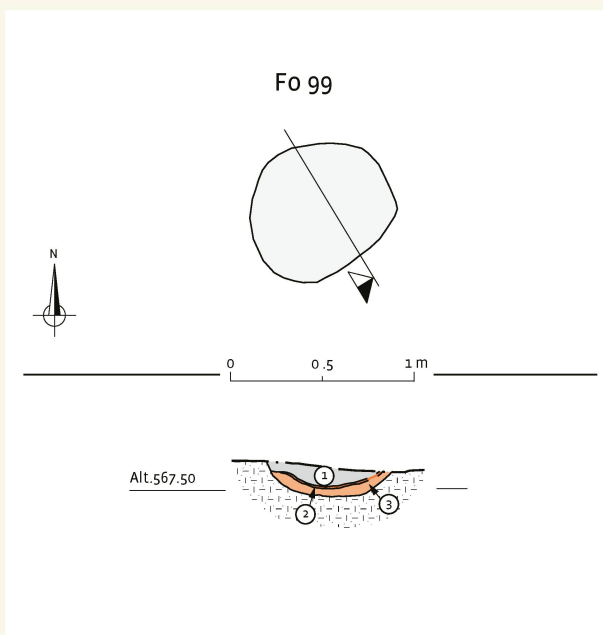


Fig. 99. Plan et coupe du foyer Fo 99. Cf. fig. 97.



Fig. 100. Vue en coupe du foyer Fo 99.

Foyer Fo 248, zone B (fig. 101 et fig. 102)**Dimensions :** 1,4 × 2,32 m; **profondeur :** 0,25 m.**Niveau d'apparition :** 570,28 m.

Description : Découvert lors du décapage machine de la partie orientale de la zone B, ce foyer a été détruit sur plus de 0,4 m d'épaisseur. Lorsqu'il a été individualisé il ne subsistait qu'une tache de forme ovale de faible profondeur, comblée par des limons argileux contenant des nodules de terres cuites et des cailloux rubéfiés. Le fond de la structure présentait des traces de rubéfaction. Cet aménagement qui ne contenait pas de mobilier a été attribué à La Tène finale, d'une part parce que ce secteur n'a pas livré de vestiges datés d'une autre période et d'autre part parce que son niveau d'apparition « restitué » (alt. min. : 570,70 m) est proche altimétriquement du niveau de circulation de la fin de l'âge du Fer (570,90 m).

Coupe : 1. Limons argilo-sableux gris-brun, homogènes, compacts, contenant des cailloux rubéfiés (0,02 à 0,08 m de diamètre), un grand nombre de charbons.

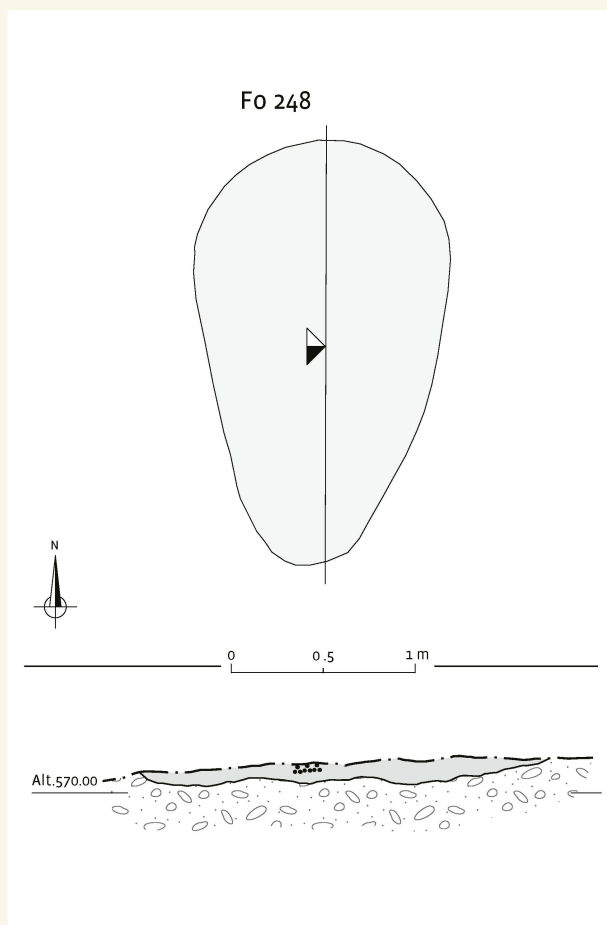
Mobilier : —.

Fig. 101. Plan et coupe du foyer Fo 248. Cf. fig. 97.



Fig. 102. Vue en plan du foyer Fo 248 en cours de dégagement.

Foyer Fo 569, zone D (fig. 103)**Dimensions :** 0.98 × 1.4 m ; **profondeur :** 0.19 m.**Niveau d'apparition :** 565.43 m.

Description : Cette structure de forme ovale présente des parois rubéfiées de couleur rouge-orange. Le fond est constitué d'une couche fortement rubéfiée épaisse d'environ 0.03 m, composée d'un mélange d'argiles et de tessons. Le remplissage comprend des charbons, des fragments de terre cuite et des galets, dont un seul calcaire rubéfié. Le sommet du comblement est marqué par un petit niveau de cailloux.

Coupe : 1. Limons brun à brun-gris, compacts, contenant des cailloux de petites dimensions aux angles arrondis, un calcaire rubéfié, des fragments de charbon et de terre cuite et du mobilier ; 2. Niveau de terre cuite épais de 0.02 à 0.03 m, de couleur brun-noir au centre, puis rouge-orange. En raison de l'homogénéité de la terre cuite, il pourrait s'agir à l'origine d'un placage d'argile.

Mobilier : 6 panses d'amphore, 1 panse de céramique peinte, 1 os animal.

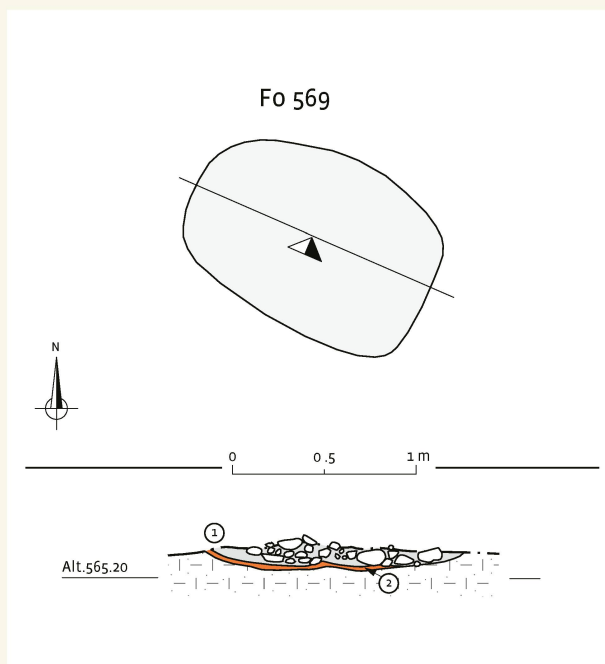


Fig. 103. Plan et coupe du foyer Fo 569. Cf. fig. 97.

Foyer Fo 571, zone D (fig. 104)**Dimensions :** 0.9 × 1.65 m ; **profondeur :** 0.41 m.**Niveau d'apparition :** 566.22 m.

Description : Découvert en décembre 2010 au pied de la butte de calcaire, cet aménagement n'a pu être fouillé qu'au printemps de l'année suivante, alors que son état de conservation s'était dégradé durant l'hiver. Il s'agit d'une fosse de forme ovale se distinguant clairement du terrain encaissant par des parois fortement rubéfiées sur 0.03 m d'épaisseur dans la partie supérieure et, entre 0.06 et 0.08 m au fond de la fosse, où se trouve un important niveau de charbon. Le centre de la structure est comblé par des grands blocs (2 calcaires et 2 granites) et plusieurs cailloux de plus petites dimensions (0.1 à 0.2 m). Parmi ces cailloux a été découvert un fragment de bord d'un pot à pâte sombre mi-fine attribuable à la fin de l'âge du Fer.

Coupe : 1. Limons argileux, compacts, bruns à brun-gris, contenant de rares graviers et cailloux, de nombreux nodules de charbon, ainsi que quelques petits fragments de terre cuite. Dans la partie sommitale, des grands blocs, majoritairement des calcaires, sont implantés de chant ou posés à l'horizontale. Ils occupent toute la surface de la structure et semblent marquer la fin de l'activité du foyer ; 2. Couche très fine de terre rubéfiée de couleur rouge vif, qui présente une cuisson non uniforme, d'une épaisseur variant entre 0.03 et 0.08 m, contenant de nombreux charbons.

Mobilier : 1 bord de pot daté de La Tène finale.

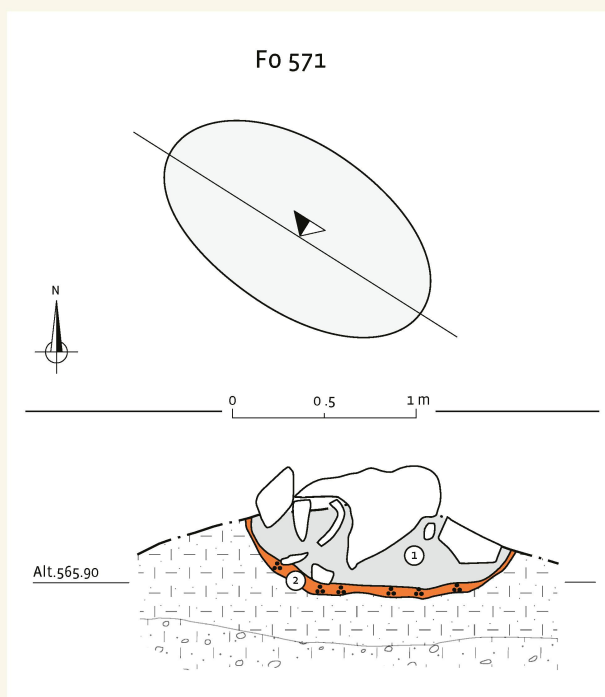


Fig. 104. Plan et coupe du foyer Fo 571. Cf. fig. 97.

3.4.5 LES AUTRES STRUCTURES

En plus des structures précitées (fosses à dépôts, trous de poteau et foyers), 22 autres aménagements ont été attribués à la fin de l'âge du Fer (fig. 105). Il s'agit de 2 empierrements, de 2 dépôts de mobilier, de 7 fosses à rejets de foyer, de 7 fosses indéterminées, de 3 rigoles de fondation⁷¹, dont une n'a pas été fouillée, et d'un bloc de granite dont la fonction n'a pu être établie. Ces structures se trouvent réparties sur l'ensemble du secteur fouillé entre 2006 et 2011, à l'exception de la structure 1, découverte lors des sondages et dont l'environnement n'a pu être investigué par la suite faute de temps (cf. fig. 97). Ces vestiges brièvement présentés sont regroupés par unités fonctionnelles ou formelles.

LES FOSSES

Nous avons regroupé sous cette appellation quatorze structures en creux, auxquelles il a été parfois possible d'attribuer une fonction. La majorité des fosses datées de La Tène finale

ont des formes circulaire ou ovale, à l'exception de la fosse 418 qui est plutôt quadrangulaire. Leur profondeur varie entre 0.10 m et 1 m environ, avec une profondeur moyenne de 0.30 m. Quatre d'entre elles ne recelaient pas de mobilier, alors que les autres ont livré quelques restes animaux, des tessons et des fragments de menus objets en fer. Le faciès céramique des quelques formes identifiables est tout à fait similaire à celui des fosses à dépôts (fig. 106). Aucune fonction n'a pu être proposée pour cinq d'entre elles. Les fosses ST 1, 4, 48, 247, 419, 510 et 579, en raison de leur remplissage très charbonneux, ont été interprétées comme des structures ayant servi à recueillir des rejets de foyer. La même hypothèse a été proposée pour la structure ST 498, mais comme quatre menus objets en fer ont été découverts dans son comblement et en raison de l'érosion qu'a connu ce secteur (nord de la zone C), on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un fond de fosse à dépôts. Les amas de mobilier ST 282 et ST 489 ont été intégrés dans cette rubrique, car il est permis de supposer que ces objets proviennent de fosses à dépôts peu profondes qui n'auraient pas été repérées en plan. Mais d'autres hypothèses sont envisageables.

ST	Fonction	Zone	Forme	Dim. (m)	Prof. (m)	Alt. fond (m)	Mobilier
593	Bloc de marquage?	D	Circulaire	0,7 × 0,85	0,53	565,85	non
282	Dépôt de mobilier	A	—	0,4 × 0,6	0,08	569,16	oui
489	Dépôt de mobilier	C	Ovale	1,5 × 2,3	0,38	571	oui
411	Empierrement	C	Ovale	3,5 × 4,5	0,32	567,45	oui
412	Empierrement	C	Ovale	4,5 × 3,5	0,2	567,18-27	oui
1	Fosse à rejets de foyer	B	Ovale?	Indét. (vue en coupe)	0,38	570,80	oui
4	Fosse à rejets de foyer	A	Ovale	0,9 × 2,2 m env.	0,41	567,24	oui
48	Fosse à rejets de foyer	A	Circulaire	0,56 × 0,58	0,19	567,11	non
247	Fosse à rejets de foyer	B	Irrégulière	1,6 × 3,2	0,85	569,54	oui
419	Fosse à rejets de foyer	C	Ovale	1,14 × 0,98	0,14	566,58	oui
498	Fosse à rejets de foyer	C	Circulaire	0,6	0,16	568,39	oui
510	Fosse à rejets de foyer	D	Ovale	0,8 × 1,1	0,13	567,49	oui
579	Fosse à rejets de foyer	D	Ovale	1,4 × 1,6	0,35	565,45	oui
81	Fosse indét.	A	Ovale	1,5 × 1,9	0,15	567,09	oui
130	Fosse indét.	A	Irrégulière	1,4 × 2,1	0,3	566,84	non
418	Fosse indét.	C	Sub-rectangulaire	1,16 × 1,2	0,17	572,18	oui
543	Fosse indét.	D	Ovale	1,12 × 2	0,3	567,64	non
547	Fosse indét.	D	Ovale	1,12 × 2,2	0,3	568,95	non
551	Fosse indét.	D	Ovale	1,1 × 2	0,7	564,48	oui
564	Sablière	D	Rectangulaire	0,15 × 6	0,26	565,72	non
591	Sablière	D	Rectangulaire	0,4 × 4,5	0,14	565,91	oui
587	Sablière	D	Rectangulaire	0,2 × 1	—	—	non

Fig. 105. Tableau synthétique des autres structures attribuées à La Tène finale, classées par fonction. La structure mise en italique n'a été que partiellement fouillée.

⁷¹ Nous avons privilégié ce terme à celui de solin ou de sablière car l'interprétation de ces structures n'est pas univoque.

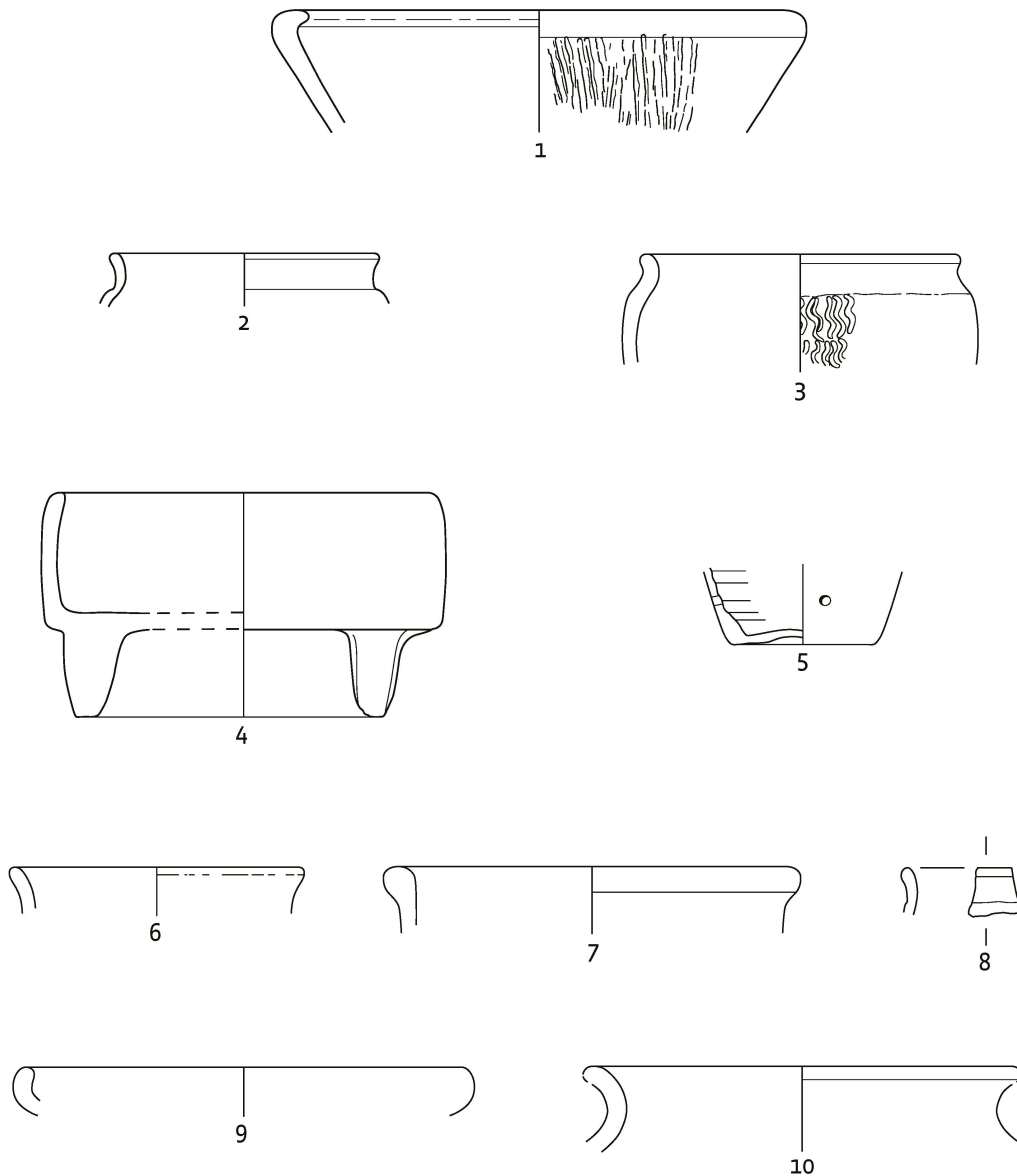


Fig. 106. Céramiques issues des structures de La Tène finale, cf. chap. 3.4.5. Éch. : 1:3.

1. (ST 418). Jatte à bord rentrant. Pâte sombre, grossière, surcuite. Panse ornée d'incisions au peigne. Yverdon : type ; J 3.
2. (ST 419). Pot à col marqué et lèvre peu déversée. Pâte sombre, mi-fine, homogène.
3. (ST 489). Tonnelet/pot à bord arrondi peu éversé. Pâte sombre, zonée, grossière. Panse décorée de lunules. Yverdon : type T2b, LT C2-D1a.
4. (ST 489). Marmite tripode. Pâte sombre, zonée, grossière.
5. (ST 489). Fond de gobelet (?). Pâte sombre, fine, homogène. Trou de réparation sur la panse.
6. (ST 551). Bouteille à lèvre simple peu éversée. Pâte orangée, fine, assez dure. Traces de peinture.
7. (ST 579). Jatte carénée (?) à bord arrondi. Pâte grise, fine, assez dure.
8. (ST 591). Jatte carénée (?) à bord arrondi peu éversé et cordons sur la panse. Pâte grise, fine, assez dure. Yverdon : type JC 2, LT C2-D1b.
9. (ST 591). Jatte à bord rentrant. Pâte sombre, mi-fine, zonée. Yverdon : type ; J 3.
10. (ST 591). Pot/bouteille à lèvre déversée simple. Pâte sombre, fine, assez dure.

LES FOSSES À REJETS DE FOYER

Fosse ST 1, zone B (fig. 107)

Dimensions : indéterminées ; **profondeur :** 0.38 m.

Niveau d'apparition : 571.18 m.

Description : Cet aménagement partiellement détruit a été découvert en 2006 dans la tranchée de diagnostic TR 4 (cf. fig. 26). Sa forme en plan n'a pas été documentée. Il s'agit d'une structure à fond plat, aux parois verticales, comblée par des limons charbonneux et quelques pierres éclatées au feu (0.2 m max.). Elle est implanté dans les colluvions de l'horizon BT.

Interprétation : fosse à rejets de foyer en raison de la nature de son comblement et parce que ses parois n'étaient pas rubéfiées.

Coupe : 1. Limons brun-noir, organiques, hétérogènes, contenant de nombreux nodules de charbon essentiellement au fond de la structure et des pierres partiellement rubéfiées.

Mobilier : —.

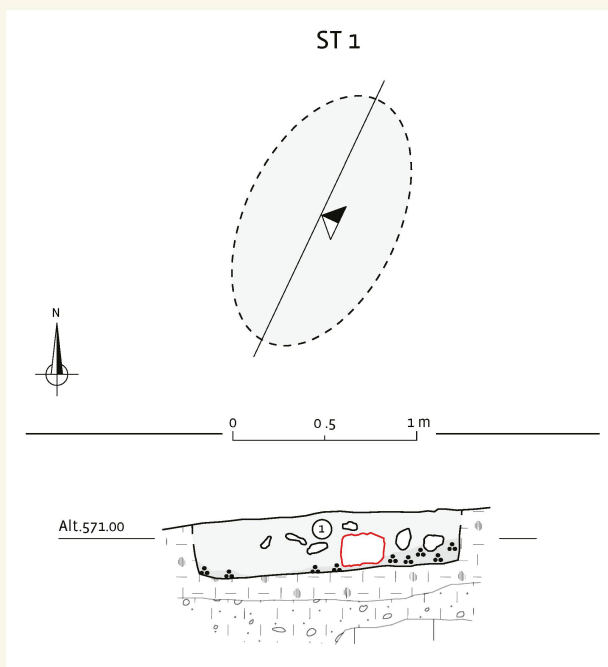


Fig. 107. Plan (restitué) et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 1. Cf. fig. 97.

Fosse ST 4, zone A (fig. 108)

Dimensions : 0.9 × 2.2 m ; **profondeur :** 0.41 m.

Niveau d'apparition : 567.65 m.

Description : Cette structure mise au jour en 2006 lors du creusement de la tranchée de diagnostic TR 8, a partiellement été détruite à cette occasion. Elle est installée à proximité du TP 5 (chap. 3.4.4, fig. 83 et 90). Il est toutefois possible de lui restituer une forme ovale d'environ 2.20 m de long pour une largeur estimée à 0.90 m. Elle présente un profil en cuvette et son comblement est constitué d'un limon contenant des cailloux (0.3 m max.), dont quelques-uns sont rubéfiés, ainsi que de nombreux charbons se trouvant en majorité au fond de la structure.

Interprétation : fosse à rejets de foyer plutôt que comme foyer car ses parois ne présentaient pas de traces de rubéfaction.

Coupe : 1. Limons bruns, meubles, homogènes, contenant des gravillons, quelques cailloux, de nombreux nodules de charbon, dont la majorité se situent au fond de la structure, des tessons et quelques ossements animaux.

Mobilier : 5 panses de céramique à pâte sombre grossière, dont 3 sont peignées, 1 panse de céramique revêtue de peinture rouge (éventuellement résiduelle) et 1 reste animal indéterminé.

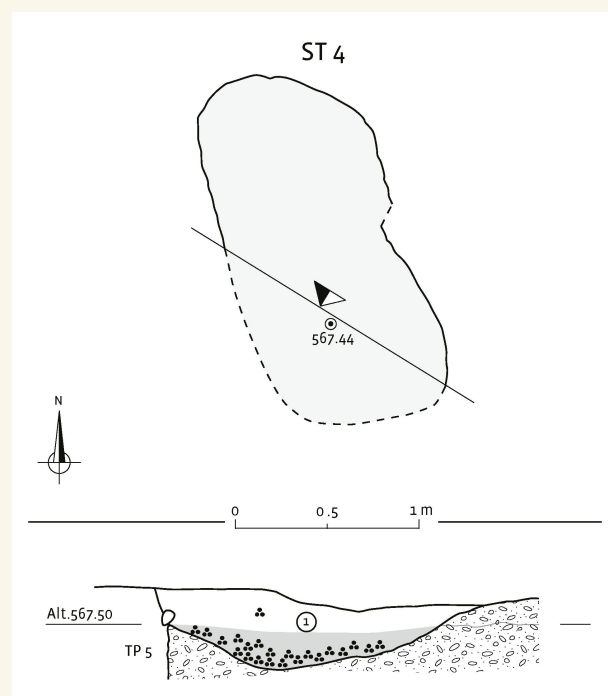


Fig. 108. Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 4. Cf. fig. 97.

Fosse ST 48, zone A (fig. 109)**Dimensions :** 0,56 × 0,58 m ; **profondeur :** 0,19 m.**Niveau d'apparition :** 567,3 m.

Description : Structure excavée de forme circulaire d'un diamètre légèrement inférieur à 0,6 m présentant un profil en cuvette. Son remplissage a livré de nombreux charbons et des nodules de sédiments rubéfiés, mais aucune pierre éclatée au feu. Les parois de la structure ne présentent pas de traces de rubéfaction. Elle a été attribuée à la période de La Tène finale car elle apparaît au même niveau que les autres structures environnantes datées de cette période.

Interprétation : fosse à rejets de foyer.

Coupe : 1. Argiles brun-gris, compactes, homogènes, contenant des nodules de terre cuite et de charbon.

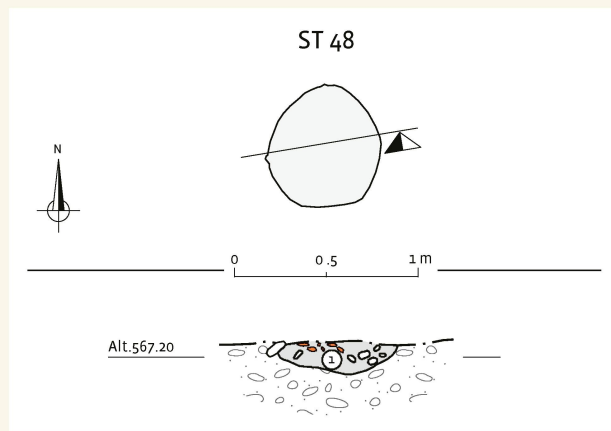
Mobilier : —.

Fig. 109. Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 48. Cf. fig. 97.

Fosse ST 247, zone B (fig. 110)**Dimensions :** 1,6 × 3,2 m ; **profondeur :** 0,85 m.**Niveau d'apparition :** 570,25 m.

Description : Structure de forme irrégulière présentant un profil en cuvette. Le remplissage médian de la structure a livré des traces de rubéfaction et de nombreux charbons associés à moins d'une dizaine de restes animaux non brûlés. La fonction de cette structure n'est pas claire, il pourrait s'agir d'une fosse à rejets de foyer. Elle n'a pas été classée au sein des fosses à dépôts en raison de sa faible profondeur. En effet toutes les fosses à dépôts (F 227, F 251 et F 313) situées à proximité ont des profondeurs qui se situent entre 2,50 m et 3,50 m.

Interprétation : fosse à rejets de foyer.

Coupe : 1. Argiles beiges marbrées de gris, compactes, homogènes ; 2. Limons argileux gris foncé, compacts, homogènes, contenant de taches de manganèse, de nombreuses taches de rubéfaction, des nodules de charbon et des ossements animaux ; 3. Limons argileux gris-jaune, compacts, homogènes, contenant quelques nodules de charbon épars et des taches de manganèse ; 4. Mélange entre la c.3 et la couche argileuse encaissante.

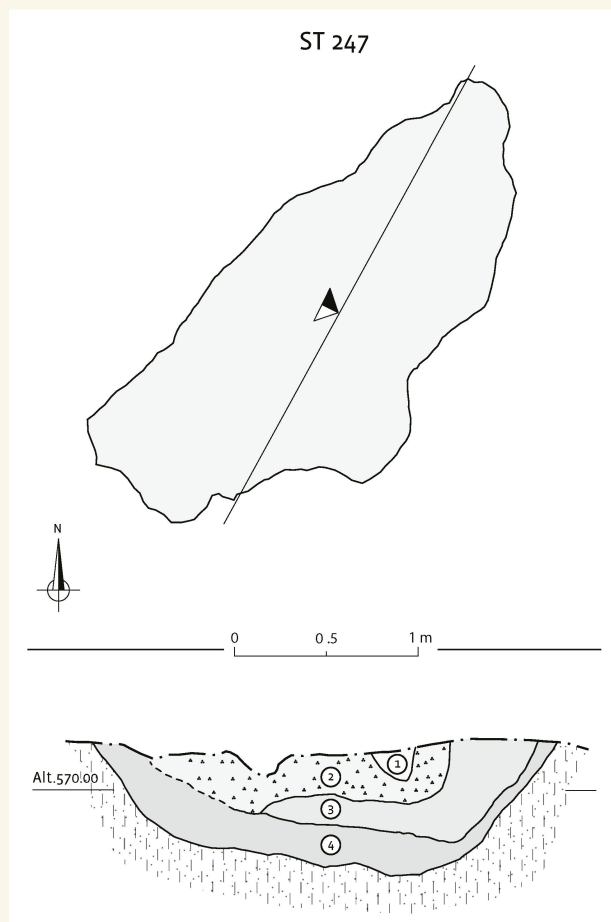
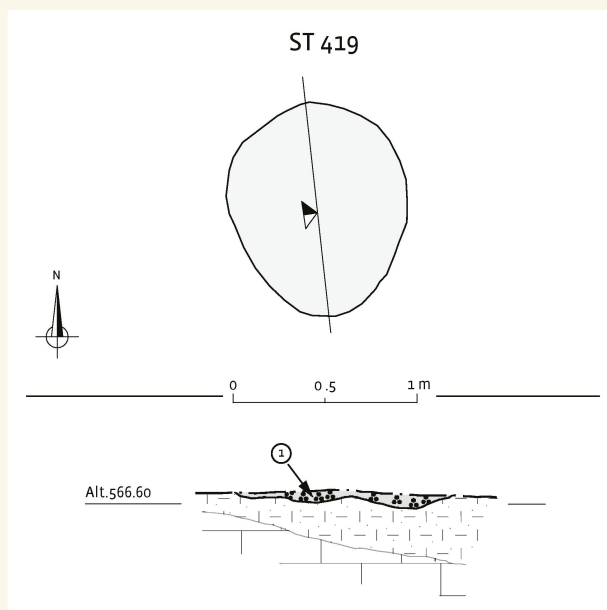
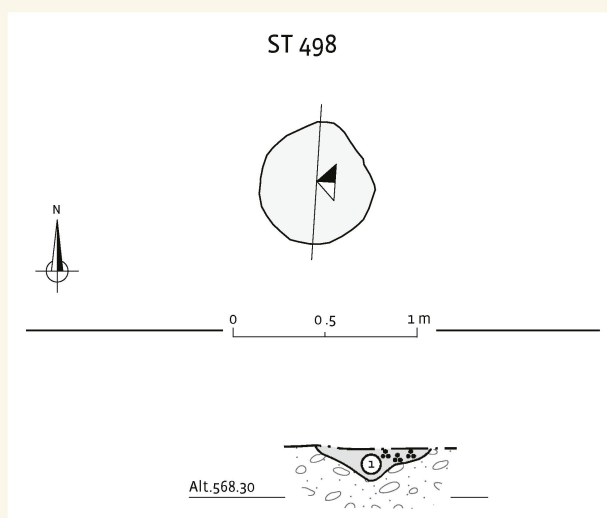
Mobilier : 7 restes animaux.

Fig. 110. Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 247. Cf. fig. 97.

Fosse ST 419, zone C (fig. 111)**Dimensions :** 0.98 × 1.14 m ; **profondeur :** 0.14 m.**Niveau d'apparition :** 566.72 m.**Description :** Structure ovale peu profonde, qui se distingue de l'encaissant par son comblement riche en nodules de charbon. Ses limites ne sont toutefois pas très claires et son profil est irrégulier.**Interprétation :** fosse à rejets de foyer.**Coupe :** Limons argileux brun-roux à brun-vert et brun-jaune par endroit, assez compacts, comportant des graviers, des cailloux de petites dimensions et un grand nombre de nodules de charbon.**Mobilier :** 3 tessons LT D (fig. 106, n° 2).**Fig. 111.** Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 419. Cf. fig. 97.**Fosse ST 498, zone C (fig. 112)****Dimensions :** 0.6 m ; **profondeur :** 0.16 m.**Niveau d'apparition :** 568.58 m.**Description :** Cette fosse circulaire, profonde de moins de 0.2 m contenait dans son remplissage de très nombreux charbons ainsi que quatre objets en fer (c.1). Il pourrait s'agir d'un fond de fosse à dépôts comblée avec des rejets de foyer, à l'image de celles découvertes dans ce secteur, qui sont toutefois plus profondes (F 494 et 499).**Interprétation :** fosse à rejets de foyer ?**Coupe :** 1. Limons argileux brun-gris, homogènes, compacts, contenant quelques graviers, des cailloux et de nombreux nodules de charbon.**Mobilier :** 1 tesson LT D, 1 anneau, 1 clou-rivet, 1 frag. de clou, 1 frag. de tige en fer.**Fig. 112.** Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 498. Cf. fig. 97.

Fosse ST 510, zone D (fig. 113)**Dimensions :** 0.8 × 1.1 m ; **profondeur :** 0.13 m.**Niveau d'apparition :** 567.62 m.

Description : Lors de sa découverte cette anomalie ne se distinguait pas clairement du terrain encaissant. Suite au dégagement à la pelle mécanique de la partie A de la structure et au relevé de la coupe stratigraphique, il a été possible de réinterpréter sa vision en plan. Il s'agit d'une structure en creux de forme ovale peu profonde, présentant un profil en cuvette. Des argiles sableuses présentant des traces de rubéfaction et contenant des charbons constituent l'unique remplissage de cet aménagement qui a été interprété comme une fosse à rejets de foyer. Seul un fragment de lame en fer a été découvert au sommet de son remplissage. Le substrat calcaire se trouve à seulement 0.2 m du fond de la structure, qui est creusée dans les colluvions anciennes de l'horizon BT.

Interprétation : fosse à rejets de foyer.

Coupe : 1. Argiles sableuses gris-beige à brunes, compactes, hétérogènes, contenant de petites poches de sables beiges, des traces de rubéfaction et des nodules de charbon.

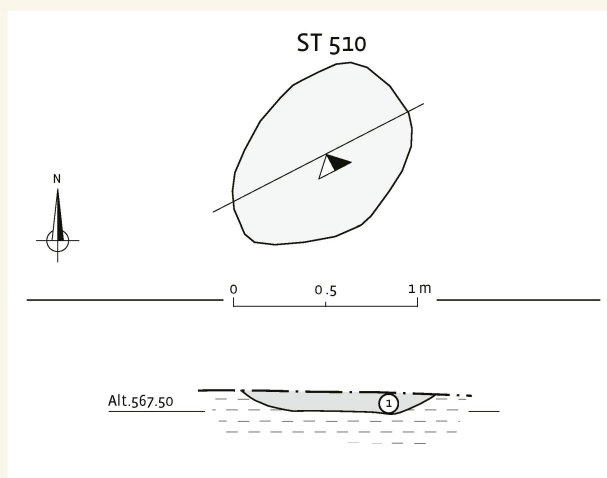
Mobilier : 1 frag. de lame en fer.

Fig. 113 Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 510. Cf. fig. 97.

Fosse ST 579, zone D (fig. 114)**Dimensions :** 1.4 × 1.6 m ; **profondeur :** 0.35 m.**Niveau d'apparition :** 565.75 m.

Description : Structure creuse de forme ovale, dont les parois sont légèrement évasées et le fond plat. Elle se distingue de l'encaissant par un comblement limoneux brun à gris-noir, contenant de nombreux fragments de torchis avec des traces de clayonnage, des nodules de charbon et quelques tessons. Cette structure est située à 2 m au sud de la fosse à dépôts F 566 et à proximité de trois trous de poteau. Sa fonction reste difficile à déterminer. L'absence de traces de rubéfaction sur ses parois et la disposition des fragments de terre cuite dans la partie médiane du remplissage sont des arguments pour l'interpréter comme une fosse dépotoir ou à rejets de foyer.

Interprétation : fosse dépotoir ou à rejets de foyer.

Coupe : 1. Limons brun-gris à noir, compacts, homogènes, contenant des graviers, des cailloux, dont quelques calcaires, de nombreux charbons.

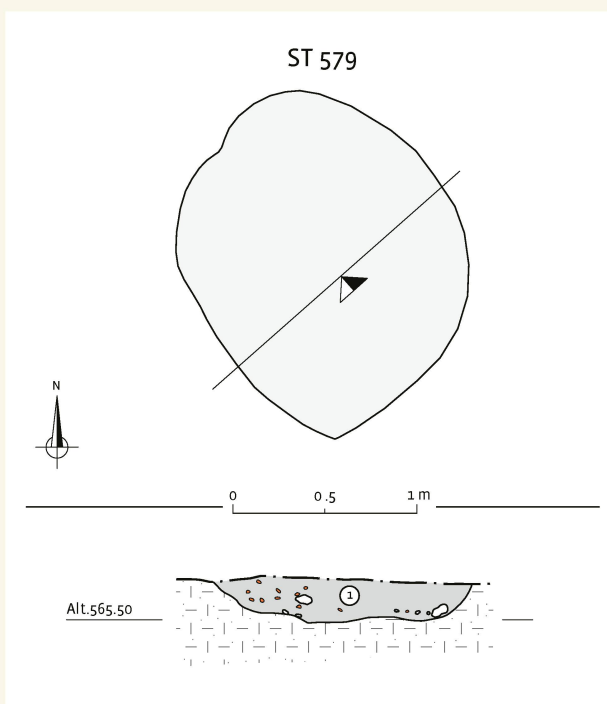
Mobilier : 2 tessons LT D (fig. 106, n° 7), 29 frag. de torchis.

Fig. 114. Plan et coupe de la fosse à rejets de foyer ST 579. Cf. fig. 97.

LES FOSSES DE FONCTION INDÉTERMINÉE

Fosse ST 81, zone A (fig. 97)**Dimensions :** 1,5 x 1,9 m ; **profondeur :** 0,15 m.**Niveau d'apparition :** 567,24 m.

Description : Cette structure a été entièrement dégagée par passes mécaniques de 0,02 à 0,05 m d'épaisseur. De forme ovale aux bords irréguliers, elle est matérialisée par un limon-argileux brun-gris, compact contenant quelques cailloux, des charbons et quelques tessons. La coupe n'a pas été documentée, ce qui rend l'interprétation de cet aménagement difficile. Le mobilier découvert dans son comblement la situe parmi les vestiges de la fin de l'âge du Fer, et si l'on se réfère au niveau de circulation laténien observé dans la tranchée TR 12 (567,70 m), qui lui est adjacente, sa profondeur originelle est de 0,60-0,7 m environ. Une jatte carénée a pu être partiellement remontée entre cette structure et la fosse à dépôts F 86 située à 15 m plus au nord.

Interprétation : fosse indéterminée.**Coupe :** non documentée.**Mobilier :** 6 restes animaux et 10 tessons.**Fosse ST 130, zone A (fig. 115)****Dimensions :** 1,4 x 2,1 m ; **profondeur :** 0,38 m.**Niveau d'apparition :** 567,14 m.

Description : Structure excavée de forme plus ou moins triangulaire présentant un profil en cuvette aux parois très évasées. Aucun mobilier n'a été découvert dans cette fosse. Elle a été attribuée à La Tène finale car son niveau d'apparition se situe 0,06 m en dessous de celui de la fosse à dépôts F 131 située à moins de 0,4 m au sud-est.

Interprétation : fosse indéterminée.

Coupe : 1. Limons argileux gris et bruns, assez compacts, homogènes, contenant quelques graviers, de rares cailloux de petites dimensions et un bloc; 2. *Idem* c.1 mais avec de nombreuses traces d'oxydation.

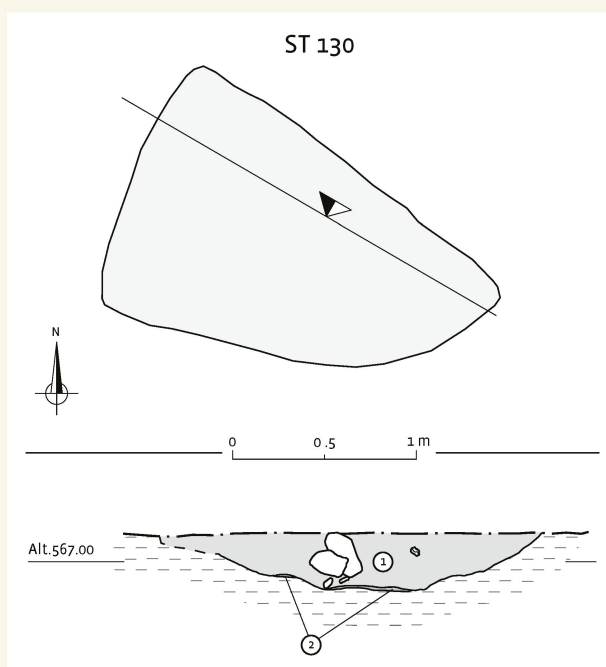
Mobilier : —.

Fig. 115. Plan et coupe de la fosse de fonction indéterminée ST 130. Pour la situation des ST se référer à la fig. 97.

Fosse ST 418, zone C (fig. 116)**Dimensions:** 1.16 × 1.2 m; **profondeur:** 0.17 m.**Niveau d'apparition:** 572.35 m.

Description: Structure en creux de forme quadrangulaire en plan présentant un profil de cuvette à fond plat aux parois verticales. Son remplissage est riche en nodules de charbon, mais ne contient aucun caillou rubéfié, ni traces de rubéfaction. Son insertion stratigraphique, à la base de l'humus, indique une forte érosion de sa partie supérieure. Le mobilier découvert dans cette structure est contemporain de celui des fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer, mais au vu de la faible profondeur de cette structure une telle fonction ne peut être envisagée, d'autant que les fosses voisines ont des profondeurs comprises entre 1.10 et 1.50 m (F 416 et 417, cf. chap. 12, catalogue des fosses).

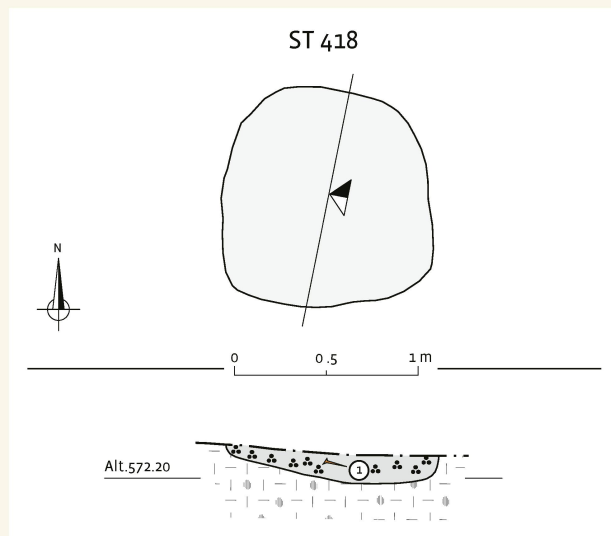
Interprétation: fosse indéterminée.**Coupe:** 1. Limons argileux brun-orangé, compacts, homogènes, contenant quelques cailloux et de nombreux nodules de charbon.**Mobilier:** 1 tesson LT D (fig. 106, n° 1), 1 frag. de tige, 1 frag. de clou et 1 frag. d'objet indéterminé en fer.

Fig. 116. Plan et coupe de la fosse de fonction indéterminée ST 418. Cf. fig. 97.

Fosse ST 543, zone D (fig. 117)**Dimensions:** 1.1 × 2 m; **profondeur:** 0.30 m.**Niveau d'apparition:** 567.91 m.

Description: Cette structure, de forme ovale à l'ouverture, est profonde de près de 0.30 m. En coupe, elle présente un profil en cuvette à fond plat. Son comblement est assez similaire au terrain encaissant, si ce n'est qu'il comporte des charbons de bois et qu'il est pratiquement exempt de graviers et de cailloux. Elle se situe dans un secteur présentant une pente relativement importante, où a été mise au jour la fosse ST 547, dont la fonction est également indéterminée. Il est probable de ce fait que la partie supérieure de ces aménagements ait subi une forte érosion.

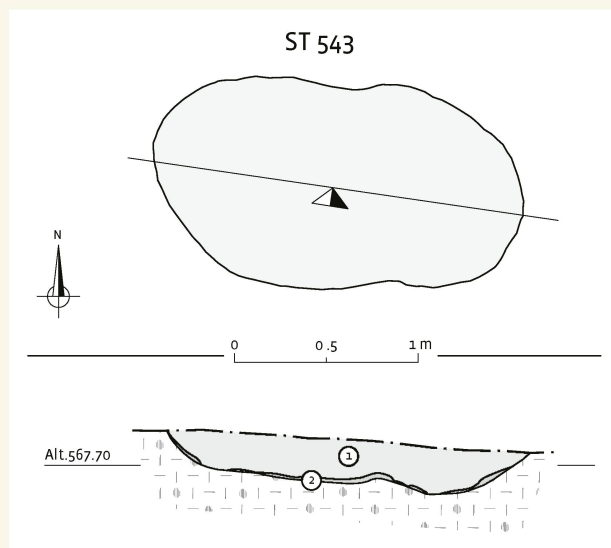
Interprétation: fosse indéterminée (ou chablis?).**Coupe:** 1. Sables limoneux brun-orangé tachetés de noir, assez compacts, homogènes, contenant de rares graviers et des nodules de charbon; 2. Argiles limoneuses brunes, compactes, homogènes, contenant une grande quantité de graviers.**Mobilier:** —.

Fig. 117. Plan et coupe de la fosse de fonction indéterminée ST 543. Cf. fig. 97.

Fosse ST 547, zone D (fig. 118)

Dimensions : 1.2 × 2.2 m ; **profondeur :** 0.30 m.

Niveau d'apparition : 569.25 m.

Description : Structure de forme irrégulière présentant un profil aux parois relativement évasées, mais régulières et un fond plat. Son comblement est similaire au terrain encaissant, si ce n'est qu'il comporte des charbons de bois et qu'il est pratiquement exempt de graviers et de cailloux. Comme dans le cas de la ST 543, il est probable que la partie supérieure de cet aménagement ait subi une forte érosion.

Interprétation : fosse indéterminée (ou chablis?).

Coupe : 1. Limons brun-orange, compacts, contenant de très rares graviers et cailloux de petites dimensions et de nombreux nodules de charbon, bioturbés.

Mobilier : —.

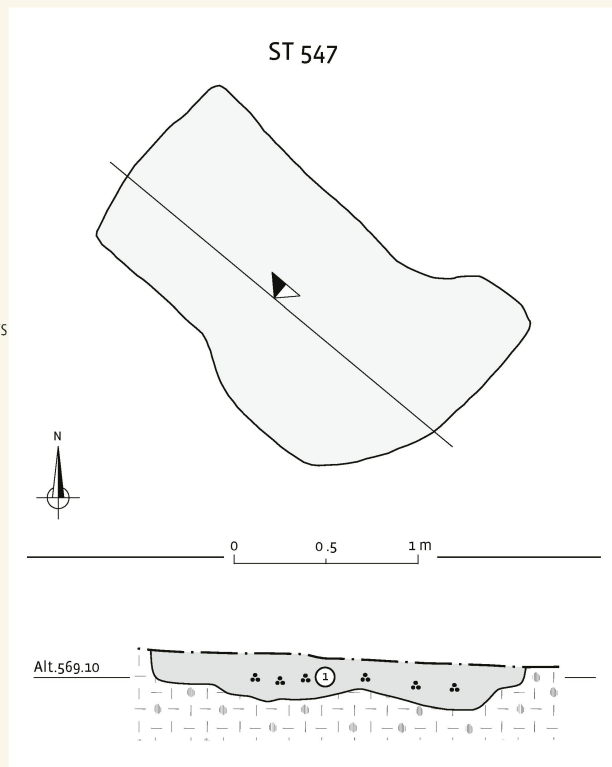


Fig. 118. Plan et coupe de la fosse de fonction indéterminée ST 547. Cf. fig. 97.

Fosse ST 551, zone D (fig. 119)

Dimensions : 1.1 × 2 m ; **profondeur :** 0.7 m.

Niveau d'apparition : 565.18 m (565.01 m).

Description : Lors de sa découverte, les limites de cette structure étaient peu claires : elle se présentait sous la forme d'une tache plus ou moins ovale de grandes dimensions, dont le remplissage se distinguait du terrain encaissant par une texture plus humique, la présence de paillettes de charbon et un nombre peu élevé de graviers et de cailloux. Suite au relevé de la coupe stratigraphique, il est apparu qu'il s'agissait d'un aménagement en creux. Seul un fragment de bouteille peinte a été découvert au sommet de son comblement.

Interprétation : fosse indéterminée.

Coupe : 1. Limons bruns tachetés de noir, peu compacts, contenant de rares cailloux et quelques nodules de charbon.

Mobilier : 1 tesson LT D (fig. 106, n° 6).

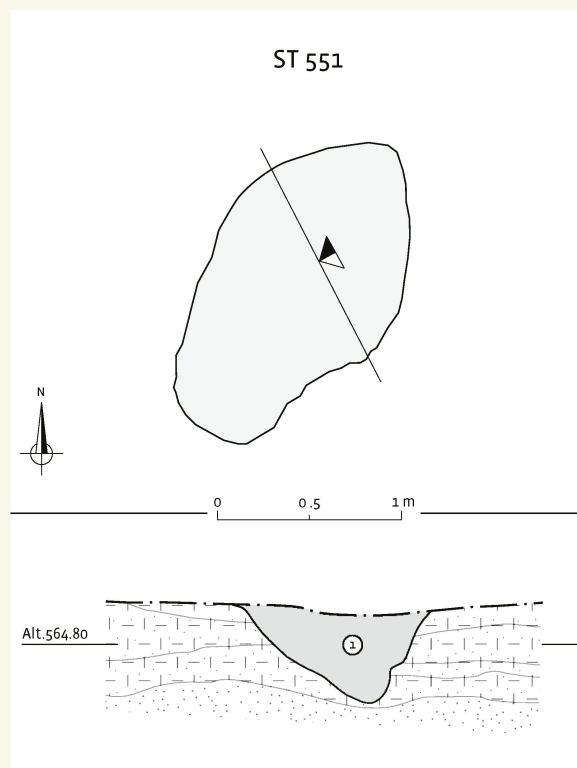


Fig. 119. Plan et coupe de la fosse de fonction indéterminée ST 551. Cf. fig. 97.

LES DÉPÔTS DE MOBILIER

Le dépôt d'objets ST 282, zone B (fig. 120)**Dimensions :** 0.4 × 0.6 m ; **profondeur :** 0.08 m.**Niveau d'apparition :** 569.24 m.

Description : Cet amas de mobilier a été découvert lors des travaux de terrassement dans un secteur limitrophe de la zone B. Les objets ne paraissent pas avoir été jetés de manière chaotique, mais disposés sur le sol (fig. 120) à plat dans des limons bruns, compacts, contenant quelques cailloux et de rares nodules de charbon. Ils occupent une petite surface de 0.60 × 0.40 m. La fouille fine de l'ensemble n'a mis en évidence aucune trace d'un creusement ou d'un aménagement quelconque. La stratigraphie de référence de ce secteur situe le niveau d'occupation de La Tène finale, entre 569.00 et 569.50 m d'altitude. Le dépôt reposait à 569.16 et 569.24 m ; il s'insère donc parfaitement dans cette couche d'occupation, alors que les autres ensembles métalliques mis au jour sur le site ont été découverts dans de profondes fosses à dépôts. L'aspect organisé des objets pourrait témoigner qu'ils se trouvaient à l'origine soit dans un contenant en matière périssable déposé sur le sol, soit dans une fosse peu profonde qui n'aurait pas été repérée.

Interprétation : amas de mobilier.**Coupe :** non documentée.

Mobilier : 1 épingle en bronze attribuée au Bronze moyen (cf. fig. 63), 1 pelle à feu, 1 tige, 1 ciseau, 1 ciselet, 1 hache, 1 cercle, 1 crochet, 1 chaîne, des frag. de bandes, de décrotoir, d'attache d'anse, de tiges et 1 cristal de roche.



Fig. 120. Le dépôt d'objets ST 282, zone B. Cf. fig. 97.

Le dépôt de mobilier ST 489, zone C (fig. 121).**Dimensions :** 1.5 × 2.3 m ; **profondeur :** 0.38 m.**Niveau d'apparition :** 571.38 m.

Description : Plusieurs éléments de mobilier ont été découverts dans des anfractuosités du calcaire. Ils sont pris dans une matrice limoneuse brun-orange, contenant de rares graviers et cailloux, se situant directement sous l'humus. Il n'est pas possible de préciser si ce matériel est à rattacher à une fosse dont la majeure partie serait érodée, à un dépôt directement dans le substrat calcaire ou à un amas constitué fortuitement et piégé dans une cuvette naturelle. Le sédiment dessine une forme subcirculaire de 1.50 × 2.30 m.

Interprétation : amas de mobilier.**Coupe :** non documentée.

Mobilier : 15 tessons datés de La Tène finale (fig. 106, n^{os} 3 à 5), 1 anneau et 1 frag. de tige en bronze.

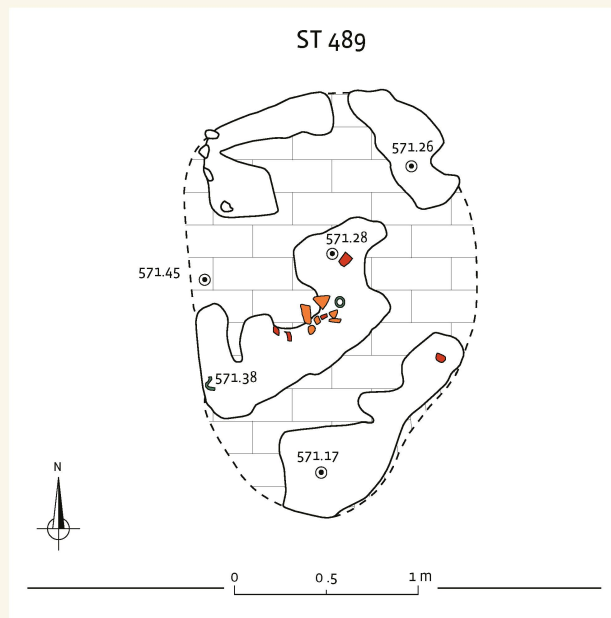


Fig. 121. Plan du dépôt de mobilier ST 489, zone C. Cf. fig. 97.

LES SABLIERES OU RIGOLES DE FONDATION

Trois structures en creux découvertes dans la partie nord de la zone D ont été interprétées comme des sablières (ST 564, 587 et 591). Elles pourraient appartenir à une construction située sur la fosse à dépôts F 566 et sont décrites de ce fait dans le chapitre consacré aux aménagements liés aux fosses (cf. chap. 9.7). Leurs données sont toutefois présentées dans le tableau récapitulatif des structures attribuées à La Tène finale (fig. 105). Seule la sablière ST 591 recelait du mobilier, à savoir 12 tessons de céramique datés de La Tène finale (fig. 106, n^{os} 8 à 10).

LES EMPIERREMENTS

Les deux empierrements ST 411 et 412 ont été découverts lors du décapage à la machine de la partie sud de la zone C. Ils sont pratiquement jointifs (fig. 122). Ils se présentent sous la forme de zones empierrées ovalaires, dont les cailloux ne paraissent pas avoir été calibrés. Rapidement dégagés à l'aide de moyens mécaniques (dégagement à la pelle mécanique, nettoyage à l'air comprimé), ces deux structures n'en forment peut-être qu'une seule, à savoir un aménagement de sol de La Tène finale, implanté dans les niveaux hallstattiens sous-jacents.



Fig. 122. Vue des empierrements ST 411 et 412 en cours de dégagement.

Empierrement ST 411, zone C (fig. 123)**Dimensions:** 3,5 × 4,5 m ; **profondeur:** 0,32 m.**Niveau d'apparition:** 567,77 m.

Description: Cette structure se présente sous la forme d'une zone empierrée ovale constituée de cailloux et de blocs, principalement des granites, répartis sur un seul niveau. Aucune trace de creusement ou d'une fosse d'implantation n'a été observée. Toutefois, une dalle de 0,46 m, posée de chant à l'extrémité sud-ouest de l'empierrement, le délimite clairement. On observe une plus grande concentration de cailloux de petites dimensions dans la moitié orientale de la structure, alors que le centre est couvert principalement par des blocs de 0,2-0,3 m.

Coupe: 1. Limons argileux brun-orangé, compacts, contenant des gravillons, des cailloux et des blocs.

Mobilier: 50 tessons datés du Hallstatt D, 1 frag. de tige et 1 frag. de chute de barre en fer.

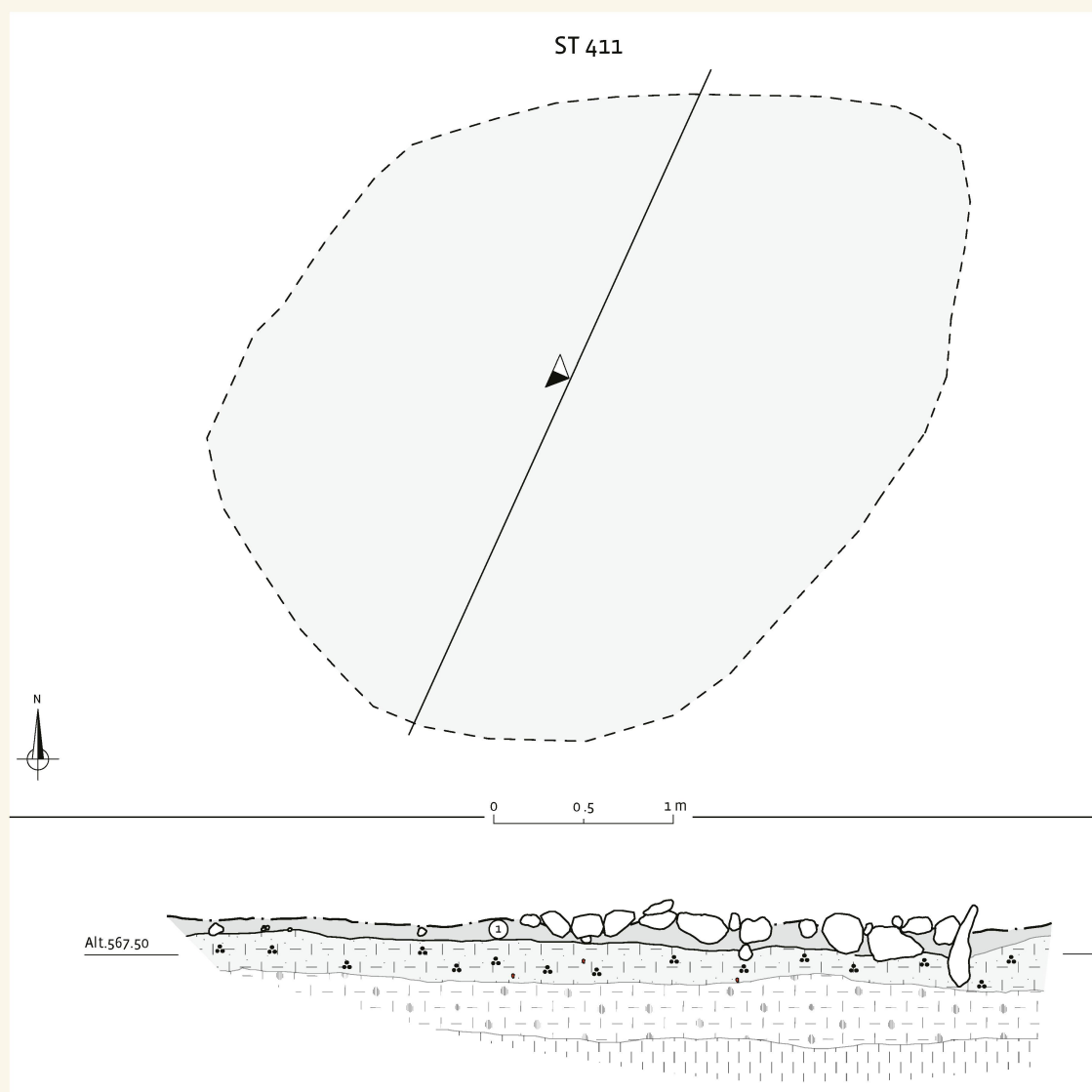


Fig. 123. Plan et coupe de l'empierrement ST 411. Cf. fig. 97.

Empierrement ST 412, zone C (fig. 124)**Dimensions :** 3,5 × 4,5 m ; **profondeur :** 0,2 m.**Niveau d'apparition :** 567,77 m.

Description : La structure 412 est une zone empierrée constituée de blocs anguleux et de rares cailloux, répartis sur un seul niveau. Aucune trace de creusement ou de fosse d'implantation n'a été observée. Les blocs, dont une majorité de granites, sont posés à plat. Un seul bloc calcaire est à signaler. On observe une zone de dimensions plus réduites de 2,75 × 3,15 m comprenant une forte concentration de blocs. Cette dernière (en gris foncé sur le plan) ne correspond pas au centre de la structure. Stratigraphiquement l'empierrement s'insère à la base de la couche de La Tène finale. La coupe n'est pas complète et les limites de la structure n'ont pas été enregistrées. Cet empierrement recouvre partiellement la fosse à dépôts F 437. En l'absence d'observation stratigraphique, le rapport direct entre ces deux aménagements n'est pas assuré.

Coupe : 1. Limons argileux brun-orangé, compacts, contenant des gravillons et des cailloux. La ST 412 est implantée dans cette couche.

Mobilier : 2 tessons de La Tène finale, 8 tessons du Premier âge du Fer et 1 frag. de clou en fer.

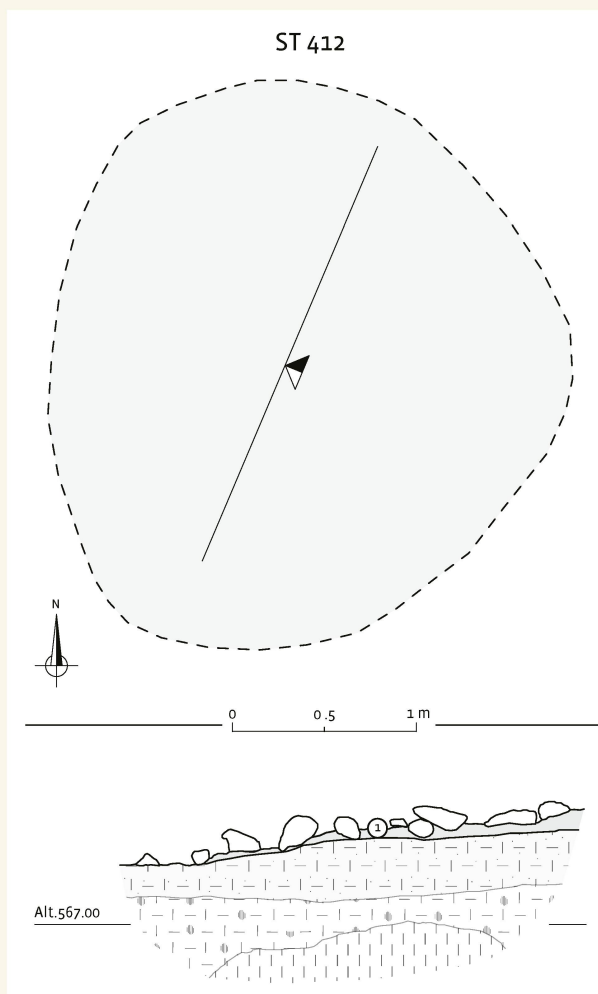


Fig. 124. Plan et coupe de l'empierrement ST 412.
Cf. fig. 97.

LE BLOC «AMÉNAGÉ» ST 593

Cet aménagement énigmatique est composé d'un bloc de granite (0.7 × 0.85 m) ceint d'une couronne de cailloux de 0.1 à 0.2 m, dont la majorité sont des calcaires disposés à plat, parfois de chant (fig. 125). Cet ensemble est implanté dans une matrice limoneuse, argilo-sableuse, homogène, compacte, contenant quelques gravillons et quelques charbons. Bien qu'aucun mobilier n'ait été découvert dans le remplissage de cette petite fosse d'implantation, cette structure a été attribuée à La Tène finale, car elle était visible à cette époque. En effet le sommet du bloc se trouve environ 0.3 m au dessus de celui de la fosse à dépôts F 566 (zone D), située à environ 7 m au sud-ouest. La fonction de cet aménagement, qui fait peut-être partie des constructions mises en évidence autour de la fosse 566, reste inconnue (cf. chap. 9.7).



Fig. 125. Le bloc «aménagé» ST 593.

3.5 LES STRUCTURES D'ÉPOQUES ROMAINE ET POSTÉRIEURES

Les vestiges postérieurs à la fin de l'âge du Fer ne sont guère nombreux et se trouvent essentiellement dans la partie nord du site (zone D, fig. 126)⁷². L'époque romaine voit l'établissement d'une voie empierrée qui longe le sommet de la colline en épousant le relief rocheux selon un axe sud-est nord-ouest. Un foyer, une fosse et deux fours à chaux, ces derniers étant plus tardifs, ont été découverts à proximité (fig. 127).

3.5.1 LES STRUCTURES D'ÉPOQUE ROMAINE

Seules cinq structures ont été attribuées à cette époque, soit une route, deux foyers, une fosse et un alignement de blocs. Elles sont brièvement présentées ci-dessous.

LA ROUTE ST 2

DESCRIPTION

Cette voie a été découverte et reconnue comme telle dès la première campagne de sondages en janvier-février 2006, où elle a été repérée dans deux tranchées de diagnostic directement sous l'humus (TR 5 et 6, cf. fig. 26).

Elle a fait l'objet d'un complément de fouilles au printemps de la même année. À cette occasion elle a été dégagée en plan par des moyens mécaniques et repérée sur environ 70 m de longueur. Sur ce tronçon, la voie est bordée, à l'ouest, par une série de blocs de grandes tailles, implantés de chant selon un intervalle irrégulier variant entre 2 et 3 m (fig. 128). Un tronçon d'environ 4 m² a fait l'objet d'un nettoyage minutieux afin de déterminer son mode de construction. La route présente, dans ce secteur, une succession de deux radiers qui se distinguent l'un de l'autre par les dimensions des pierres utilisées. À sa base se trouve une chape de cailloux de petits modules (0.04 à 0.1 m), recouverte par des cailloux et des blocs de plus grandes dimensions (entre 0.1 et 0.3 m), le tout atteignant 0.2 m d'épaisseur environ. On ne connaît pas le prolongement de la voie en direction de l'est, où elle est recoupée par l'implantation postérieure d'un four à chaux (ST 12, voir ci-dessous).

En 2010, la voie se trouvait également dans l'emprise du terrain à investiguer et elle a été dégagée à la pelle mécanique sur une longueur de 25 m, dont seul un tronçon de 2 m a été fouillé à la main (fig. 129). Dans ce secteur, sa largeur varie entre 6.8 et 7.2 m et son épaisseur entre 0.15 et 0.4 m. Elle semble légèrement bombée. La limite nord, peu claire, a été détruite lors du décapage mécanique. La limite sud est marquée par des grands blocs posés de chant ou à plat. Aucun fossé de drainage n'a été mis en évidence. La voie présente une structure bipartite avec, au sud, une «bordure» large de 1.4 à 1.8 m constituée d'un ou deux niveaux de blocs (0.2 à 0.3 m), de dalles (0.4 m) et de cailloux de plus petites dimensions, dont des fragments de meules rotatives. Les pierres

⁷² On mentionnera toutefois la découverte dans la zone A, au niveau de la fosse à dépôts 51, d'une monnaie impériale (as partagé Auguste pour Tibère) datée de 8-14 ap. J.-C.

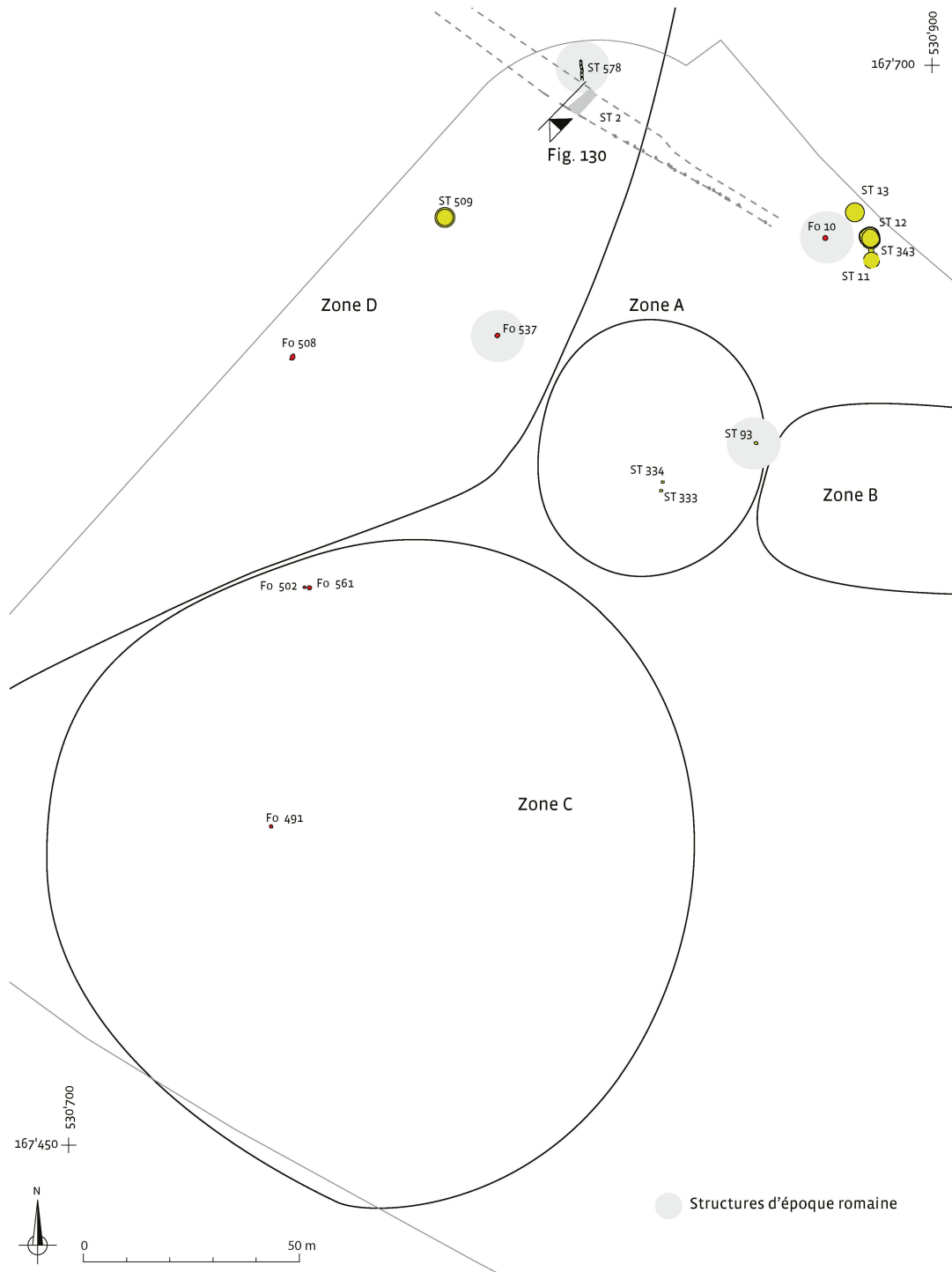


Fig. 126. Plan de situation des structures d'époques romaine et postérieures.

ST	Fonction	Zone	Forme	Dimensions (m)	Prof. (m)	Alt. fond	Datation
2	Route	A, B, D	—	variables	0.32	565.88	ép. romaine
578	Alignement de blocs	D	—	0.4 × 8 m	0.28	565.64	ép. romaine?
10	Foyer		vue en coupe uniquement	-	0.26	571.74	ép. romaine
537	Foyer	D	quadrangulaire	0.92 × 1 m	0.27	566.85	250 AD - 410 AD (2 sigma)
93	Fosse indéf.	A	sub-quadrangulaire	0.70 × 0.77 m	0.31	568.00	ép. romaine?
491	Foyer	C	circulaire	0.80 m	0.5	570.43	770 AD - 960 AD (2 sigma)
502	Foyer	C	circulaire	0.90 × 1 m	0.34	569.92	1020 AD-1160 AD (2 sigma)
508	Foyer	D	circulaire	1.20 m	0.28	566.12	970 AD - 1040 AD (2 sigma)
561	Foyer	C	ovale	0.60 × 0.80 m	0.25	569.87	Moyen Âge
11	Aire de service	B	circulaire	3.50 m	1.5		Moyen Âge ou ép. moderne
13	Fosse d'extraction	B	circulaire	4.5 m	1.8		Moyen Âge ou ép. moderne
343	Alandier	B	rectangulaire	larg 1.1 × long 1 m	0.16	572.47	Moyen Âge ou ép. moderne
12	Four à chaux	B	circulaire	4 m	0.77	570.45	Moyen Âge ou ép. moderne
509	Four à chaux	D	circulaire	4.50 m	0.38	565.50	1670 AD -1940 AD (2 sigma)
333	Drain? Muret?	A	—	—	0.56	567.64	ép. moderne
334	Drain? Muret?	A	—	—	0.8	567.60	ép. moderne

Fig. 127. Tableau synthétique des structures d'époques romaine et postérieures, classées par période et par fonction.



Fig. 128. Vue de la route romaine ST 2 lors de son dégagement en 2006.



Fig. 129. Vue du tronçon de la route romaine ST 2 dégagé en 2010.

utilisées sont essentiellement d'origine alpine (schistes, granites et quartzites), rarement des calcaires. La partie centrale se présente comme une chaussée empierrée, large de 5.4 m, composée de cailloux de petites dimensions, assez bien triés (diam.: 0.1 m), disposés sur plusieurs niveaux compactés. On observe une forte densité de graviers à la base de la structure (fig. 130).

À l'occasion de la campagne de 2012, le prolongement de la voie en direction du nord-ouest a été documenté sur près de 50 m supplémentaires, soit un total de 130 m depuis le début des investigations. Un tronçon a fait l'objet d'un

décapage manuel. Dans ce secteur, elle se présente comme un radier large de 5.4 m pour une épaisseur maximale de 0.2 m environ, également composé de deux niveaux de galets assez bien calibrés et compactés. En fonction de la granulométrie du matériel lithique employé, deux zones ont été distinguées. Ainsi, sur 3 à 3.2 m de largeur, la voie est construite en galets assez bien calibrés de l'ordre de 0.2 m de diamètre, posés à plat et damés, alors que dans la moitié nord et sur une largeur de plus de 2 m, n'ont été retrouvés que des graviers et des petits cailloux. La forte érosion qu'a connu ce secteur du site pourrait expliquer cet état de

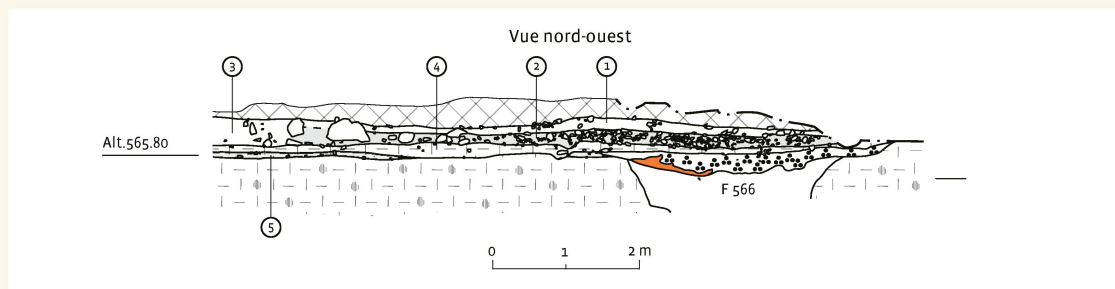


Fig. 130. Coupe de la route romaine ST 2 (ici le tronçon fouillé en 2010). Pour la situation de la coupe se référer à la fig. 126.

Description de la coupe:

1. Limons sablo-argileux brun-jaune, compacts, homogènes, contenant quelques graviers, des cailloux, des microcharbons et des fragments de terre cuite.
2. Limons argilo-sableux brun-rouge à brun orangé, compacts, percés par de nombreuses racines dans la moitié sud du profil, contenant un niveau empierré composé de blocs (0.2-0.4 cm) et de cailloux, compactés, assez bien triés, de petites dimensions (0.02-0.10 m), et des graviers, qui se concentrent à sa base; le niveau empierré a livré du mobilier. Sur le côté nord, la couche a été détruite par la pelle mécanique: route ST 2.
3. Limons argilo-sableux brun-jaune, compacts, homogènes, bioturbés.
4. Limons sablo-argileux brun-gris, compacts, contenant quelques graviers et cailloux d'origine alpine, de nombreux microcharbons, des fragments de terre cuite, quelques tessons: nivellement du terrain en vue de l'installation de la route ST 2.
5. Limons sablo-argileux brun-gris, compacts, contenant des graviers, des cailloux, posés à plat; percés par des racines. La couche est érodée par la mise en place de la c.4. Niveau LT?

fait, à moins que l'on ne se trouve en présence de deux aménagements distincts, qui n'ont pas été identifiés lors de la fouille, à savoir la route elle-même, associée à une aire de circulation empierrée. Cette dernière hypothèse aurait l'avantage d'expliquer les différences de construction entre le tronçon fouillé en 2006 et ceux dégagés en 2010 et 2012. Le tronçon dégagé en 2010 a fait l'objet d'un scan 3D⁷³, dont les diverses colorations liées aux différences centimétriques d'altitudes font apparaître des sillons de faible largeur, que nous interprétons comme des ornières (fig. 131).

INSERTION STRATIGRAPHIQUE

Le revêtement de la route est implanté dans une couche sablo-argileuse interprétée comme un remblai (fig. 130, c.4). Cette couche s'intercale entre la base de la chaussée ST 2 et le niveau d'implantation des structures datées de la fin de l'âge du Fer, dont une fosse à dépôts (F 566, fig. 130).

⁷³ Cette documentation a été réalisée à titre gracieux par l'entreprise Archeotech SA que nous remercions.

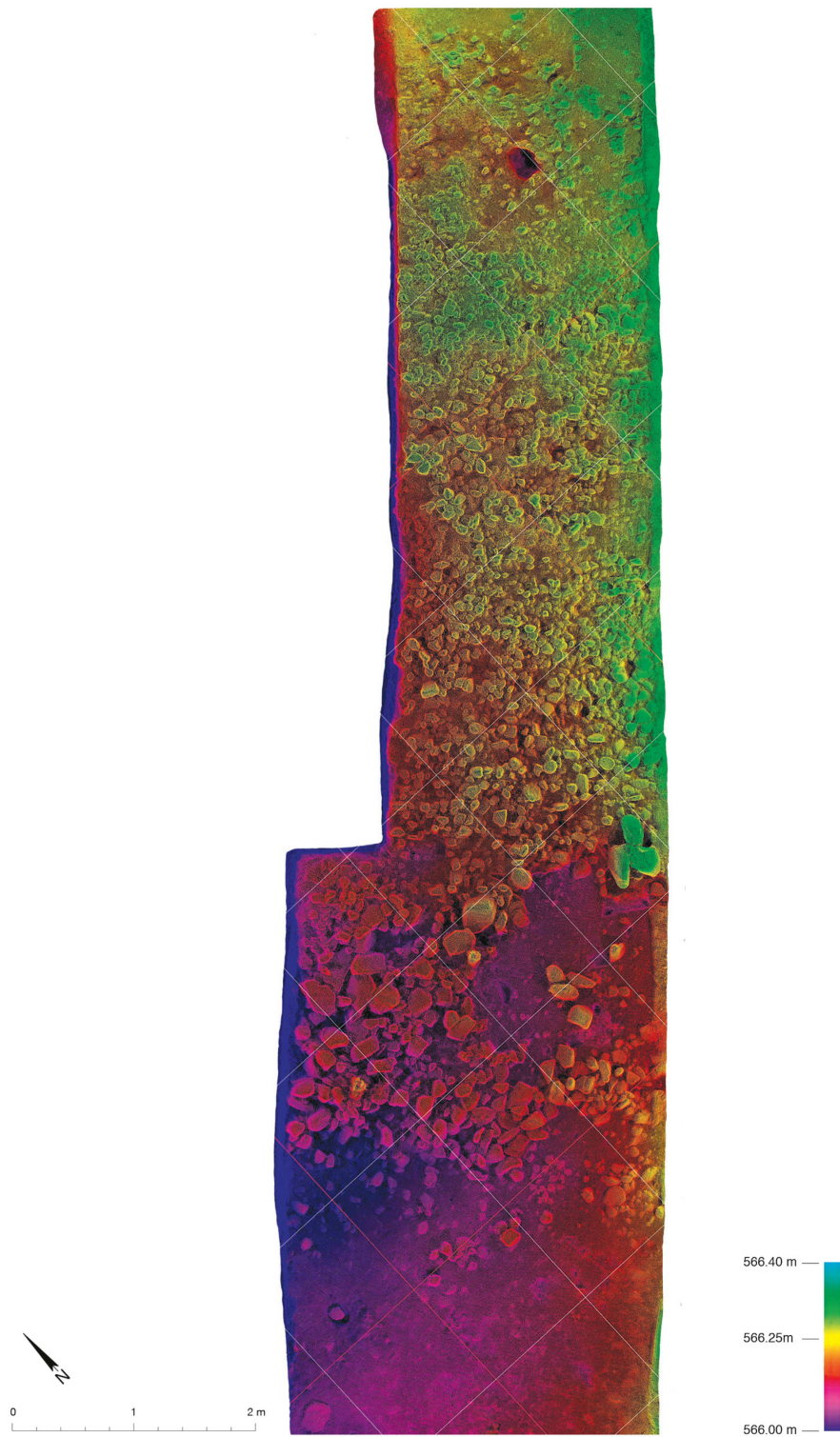


Fig. 131. Modèle 3D du tronçon de route ST 2 dégagé en 2010. Les diverses colorations liées aux différences d'altitudes font ressortir l'aménagement de la chaussée empierrée (en vert), composée de cailloux relativement bien calibrés, et de sa « bordure » (en rouge-violet), constituée de blocs.

MOBILIER ET DATATION

Un abondant mobilier a été recueilli dans la route au fil des campagnes, en partie grâce à l'utilisation systématique du détecteur de métaux. Il comprend notamment deux potins «à la grosse tête», deux monnaies indéterminées et plus de huitante fragments d'objets pour la majorité en fer dont, pour les pièces entières,

un anneau, une alène, une serpette et quelques clous de soulier. Le mobilier céramique lui étant associé est relativement rare et de faible valeur chronologique, à l'exception de quelques fragments d'amphore Dressel 20 et d'imitations helvétiques de terre sigillée (TSI), dont un bord de type Drack 21, qui témoignent d'une utilisation de cette voie probablement dès le début de l'époque romaine.

LES AUTRES STRUCTURES

Foyer Fo 10, nord zone A-B (fig. 132)

Dimensions : vu uniquement en coupe, **long. min. :** 1,3 m;

profondeur : 0,26 m.

Niveau d'apparition : 572 m.

Description : Cette structure en creux a été découverte en 2006 lors de la rectification de la coupe de la tranchée diagnostique 6 et n'a pas été dégagée en plan. Elle présente un profil en cuvette à fond plat et des parois assez abruptes. Cette structure a été interprétée comme un foyer en raison de nombreux charbons, des traces de rubéfaction et des pierres rubéfiées découverts dans son comblement. Ce foyer ne contenait aucun mobilier et a été attribué à l'époque romaine uniquement parce qu'il se trouvait en bordure de la voie ST 2 et présentait la même insertion stratigraphique.

Coupe : 1. Limons brun-noir, meubles, hétérogènes, contenant des graviers, des calcaires rubéfiés, de nombreux nodules de charbon et des traces de rubéfaction.

Mobilier : —.

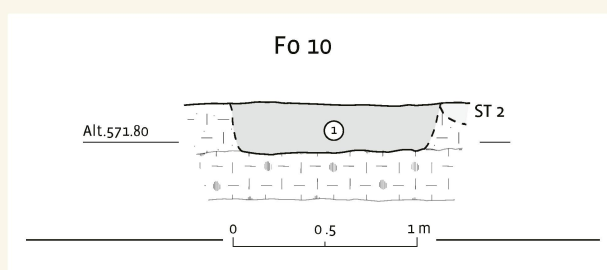


Fig. 132. Coupe du foyer Fo 10 attribué à l'époque romaine. Cf. fig. 126.

Foyer Fo 537, zone D (fig. 133)

Dimensions : 0,92 × 1 m, **profondeur :** 0,27 m.

Niveau d'apparition : 567,12 m.

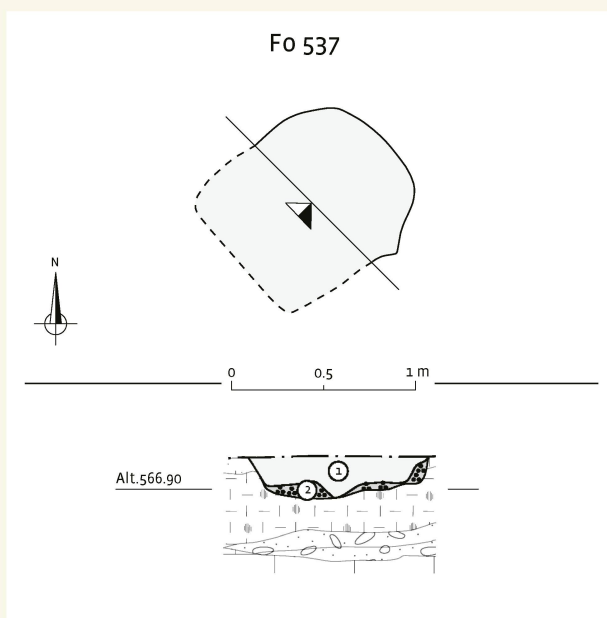
Description : Cette structure, de forme quadrangulaire aux angles arrondis d'environ 1 m², comporte plusieurs fragments de bois carbonisés qui délimitent en partie sa forme et un remplissage également très charbonneux. On observe au fond de cet aménagement un niveau de limons rubéfiés (c.2). Cet indice suggère que le bois a brûlé sur place et non pas qu'il a été rapporté (rejets de foyer). De ce fait cette structure a été interprétée comme un foyer.

Coupe : 1. Limons argileux, bruns à noirs, compacts, hétérogènes, contenant des graviers et de rares cailloux, parfois rubéfiés. Par endroits, cette couche est constituée uniquement de bois carbonisés; 2. *Idem* c.1 mais avec des charbons et limons rubéfiés.

Mobilier : 3 panses de céramique, dont 2 antérieures à LT D.

Datation ¹⁴C : ETH- 45238; 1710±25 BP; 250 AD · 410 AD (2 sigma) (cf. fig. 202, n° 5).

Fig. 133. Plan et coupe du foyer Fo 537 attribué à l'époque romaine. Cf. fig. 126.



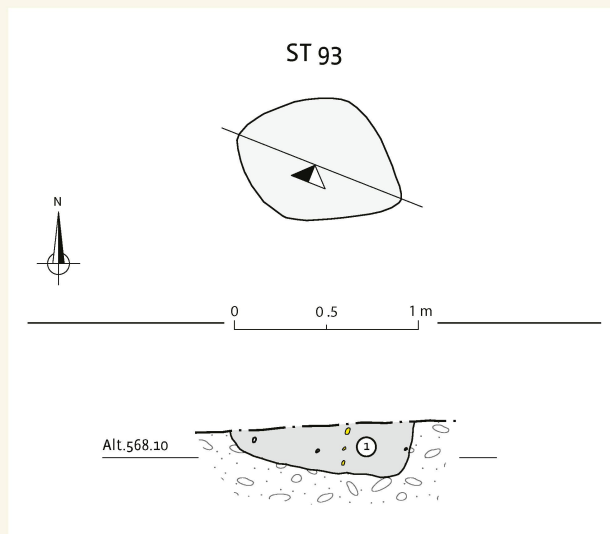
Fosse ST 93, zone A (fig. 134)**Dimensions :** 0,7 × 0,77 m; **profondeur :** 0,31 m.**Niveau d'apparition :** 568,31 m.

Description : Cette structure en creux de forme quadrangulaire, profonde de 0,3 m, présente un profil en cuvette. Ses fonction et datation ne peuvent être établies avec certitude. Son niveau d'apparition est très haut pas rapport aux fosses laténiennes environnantes et sa faible profondeur ne la rattache pas aux vestiges de cette période. Il pourrait s'agir d'un aménagement plus récent, peut-être d'époque romaine.

Coupe : 1. Limons sableux brun-beige, compacts, contenant des graviers, quelques cailloux de petites dimensions et du mobilier.

Mobilier : 5 restes animaux et 1 fragment de tige en fer.

Fig. 134. Plan et coupe de la structure ST 93 attribuée à l'époque romaine. Cf. fig. 126.

**Alignement de blocs ST 578, zone D (fig. 135)****Dimensions :** long. : 8 m; larg. : 0,4 m; **profondeur :** 0,28 m.**Niveau d'apparition :** 565,92 m.

Description : Cet alignement de gros blocs calcaires (0,30 à 0,60 m) a été observé sur 8 m de long. Il est orienté NE-SO. On observe par endroits une limite pouvant correspondre à un fossé d'implantation (larg. : 0,4 m), mais celui-ci n'est pas continu. Sa longueur totale est inconnue, elle se poursuivait hors de la zone de fouille.

Le sédiment autour de ces blocs est un limon sablo-argileux beige-orangé, compact, contenant quelques gravillons. Aucun mobilier n'a été retrouvé en association avec cet aménagement qui a été daté de l'époque romaine uniquement parce qu'il se trouvait en bordure et au même niveau que la route ST 2.

Fonction : inconnue. Hypothèses : base d'une construction ?

Coupe : pas documentée.

Mobilier : —.



Fig. 135. Vue de l'alignement de blocs calcaires ST 578, en cours de dégagement. Cf. fig. 126.

3.5.2 LES STRUCTURES POSTÉRIEURES À L'ÉPOQUE ROMAINE

Sont regroupées sous cette appellation onze structures dont la datation est postérieure à l'époque romaine (cf. fig. 126 et 127). Il s'agit de quatre foyers, de deux fours à chaux dont l'un est lié à une aire de service, d'une fosse et de deux aménagements observés uniquement en coupe lors des sondages préliminaires et interprétés comme des drains d'époque moderne

(ST 333 et 334⁷⁴). Quatre structures ont fait l'objet d'analyses radiocarbone qui placent une d'entre elles au Haut Moyen Âge, deux au Moyen Âge (ST 491, 502 et 508) et la dernière à l'époque moderne (ST 509).

⁷⁴ Ces vestiges n'ont pas été fouillés et de ce fait ne font pas l'objet d'une description détaillée, mais sont simplement mentionnés dans ce chapitre par souci d'exhaustivité.

LES FOYERS

Foyer Fo 491, zone C (fig. 136)**Dimensions :** 0.8 x 1 m de diamètre; **profondeur :** 0.22 m.**Niveau d'apparition :** 570.93 m.

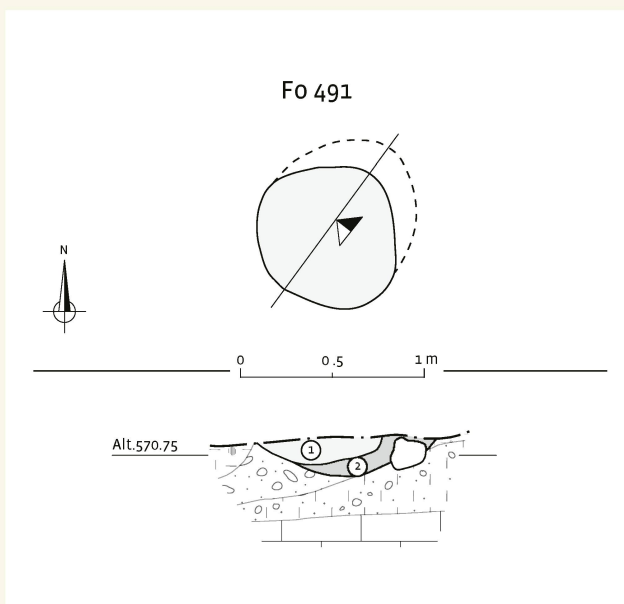
Description : Ce foyer en cuvette de forme circulaire à un diamètre de 0.8 m environ. Son comblement comprend deux niveaux distincts, sans qu'il ait été possible de préciser s'il s'agissait de deux états de fonctionnement successifs. Il est clairement délimité au sud par une bordure d'argile rubéfiée de couleur rouge foncé. Aucun mobilier n'a été découvert dans cet aménagement qui est daté du Haut Moyen Âge par ^{14}C .

Coupe : 1. Limons argileux, brun-gris tachetés d'argiles beiges, compacts, contenant des graviers, un grand nombre de nodules de charbon et de terre cuite; 2. Argiles limoneuses brunes, compactes, contenant des graviers, des nodules de charbon et de terre cuite.

Mobilier : —.

Datation ^{14}C : ETH- 45241; 1170±25 BP; 770 AD · 960 AD (2 sigma) (cf. fig. 202, n° 4).

Fig. 136. Plan et coupe du foyer Fo 491 attribué au Haut Moyen Âge. Cf. fig. 126.

**Foyer Fo 502 (fig. 137)****Dimensions :** 0.90 x 1 m; **profondeur :** 0.34 m.**Niveau d'apparition :** 570.26 m.

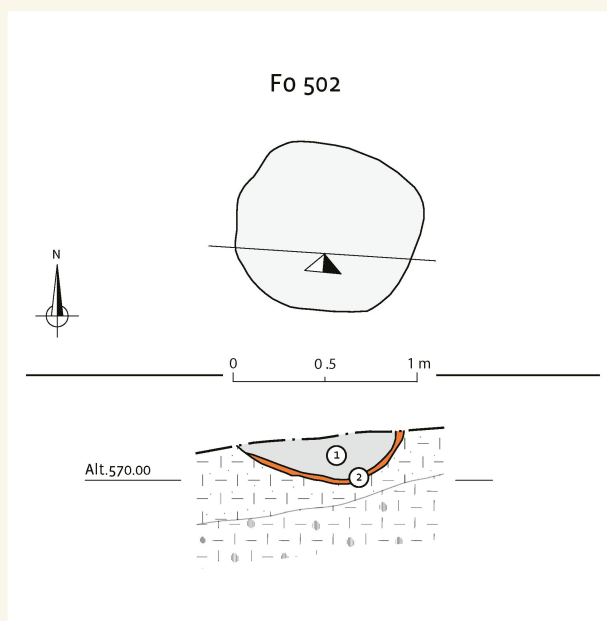
Description : Ce foyer circulaire d'environ 0.9 x 1 m a été partiellement endommagé lors de sa découverte. Il présente un profil en cuvette, dont la partie inférieure est très rubéfiée. Un grand nombre de charbons de bois ont été découverts dans son remplissage, qui n'a, en revanche, livré aucun mobilier. Il se situe à 0.3 m à l'est du foyer 561. Il apparaît dans la partie supérieure de l'horizon BT, soit dans l'horizon éluvial érodé de La Tène finale et a été daté par le radiocarbone du Moyen Âge.

Coupe : 1. Argiles limoneuses gris-noir, compactes, contenant quelques graviers, des cailloux, de nombreux charbons et des nodules d'argile rubéfiée; 2. Liseré d'argiles rubéfiées de couleur rouge foncé.

Mobilier : —.

Datation ^{14}C : ETH- 45244; 940±25 BP; 1020 AD-1160 AD (2 sigma) (cf. fig. 202, n° 2).

Fig. 137. Plan et coupe du foyer Fo 502 attribué au Moyen Âge. Cf. fig. 126.



Foyer Fo 508, zone D (fig. 138)**Dimensions :** 1.2 m de diamètre; **profondeur :** 0.28 m.**Niveau d'apparition :** 566.4 m.

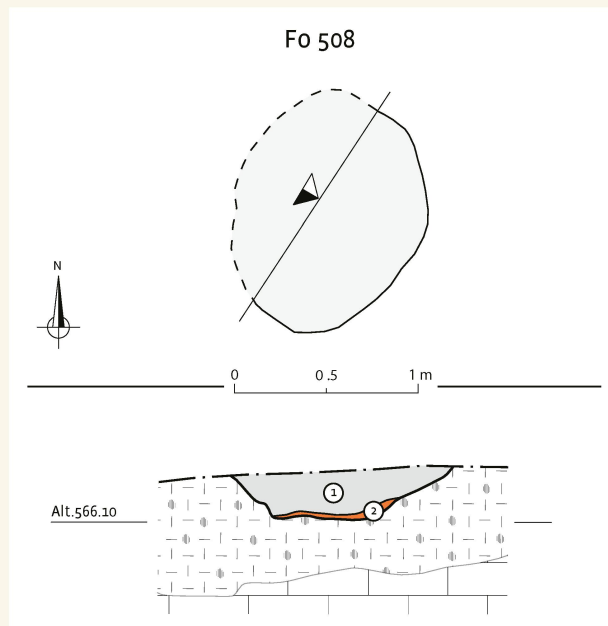
Description : Ce foyer, endommagé lors de sa découverte, présentait sans doute à l'origine une forme circulaire de 1.20 m de diamètre. Aucun aménagement particulier, ni mobilier n'a été observé ou découvert dans son comblement. Le fond de la structure, en cuvette, se trouve à quelque 0.3 m du substrat calcaire et se caractérise par une plaque d'argile rubéfiée. La limite inférieure est peu claire car plusieurs taches de sédiments similaires au remplissage de la structure se sont infiltrées dans les couches naturelles. Il apparaît dans les colluvions anciennes de l'horizon BT et a pu être daté du Moyen Âge par des analyses radiocarbone.

Coupe : 1. Limons argileux noirs, hétérogènes, compacts, contenant des graviers, de très nombreux charbons et des nodules de terre cuite; 2. Argiles rouge-orangé, rubéfiées.

Mobilier : —.

Datation 14C : ETH- 45242; 1020±25 BP; 970 AD-1040 AD (2 sigma) (cf. fig. 202, n° 3).

Fig. 138. Plan et coupe du foyer Fo 508 attribué au Moyen Âge. Cf. fig. 126.

**Foyer Fo 561, zone C (fig. 139 et fig. 140)****Dimensions :** 0.6 × 0.8 m; **profondeur :** 0.14 m.**Niveau d'apparition :** 570.12 m.

Description : Ce foyer ovalaire a été notablement endommagé lors de sa découverte. Il présente un profil en cuvette dont la partie inférieure est très rubéfiée. Un grand nombre de charbons ont été découverts dans son comblement qui n'a, en revanche, pas livré de mobilier. Il se situe à environ 0.3 m à l'est du foyer 502 qui est daté par ¹⁴C de 1020 AD-1160 AD (2 sigma). En raison de la proximité de ces deux structures dont la fonction est identique il est possible qu'elles datent de la même période.

Coupe : 1. Argiles limoneuses gris-noir, assez meubles, contenant quelques graviers, de rares cailloux, de nombreux charbons et des nodules d'argiles rubéfiées; 2. Liseré d'argiles rubéfiés de couleur rouge foncé.

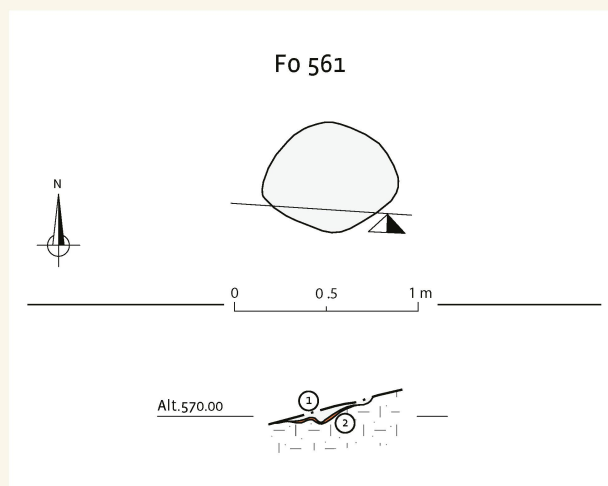
Mobilier : —.

Fig. 139. Plan et coupe du foyer Fo 561 attribué au Moyen Âge. Cf. fig. 126.

Fig. 140. Vue des foyers Fo 502 et Fo 561 attribué au Moyen Âge.

LES FOURS À CHAUX ET LES AMÉNAGEMENTS QUI LEUR SONT LIÉS

À l'occasion des sondages de 2006 et durant la campagne de 2010, plusieurs aménagements liés à des activités artisanales ont été découverts dans la partie nord de la zone investiguée. Il s'agit de deux fours à chaux, d'un petit fossé interprété comme un alandier, d'une aire de service et d'enfournement et d'une importante fosse qui pourrait avoir servi à extraire de l'argile pour la construction des fours (cf. fig. 126 et

127⁷⁵). La situation de ces structures est idéale, aussi bien en raison de la nature argileuse du substrat, que par leur implantation topographique, à savoir en contrebas d'une pente et à l'abri du vent.

Aucun mobilier n'a été mis en relation avec ces vestiges qui ne sont pas datés, exception faite du four à chaux ST 509 dont les analyses radiocarbone le placent à l'époque moderne.

⁷⁵ Faute de documentation il n'est pas possible d'illustrer le plan et la coupe de l'alandier ST 343 et des fosses ST 11 et 13.

Four à chaux ST 12, nord zone A-B (fig. 141 à 143)

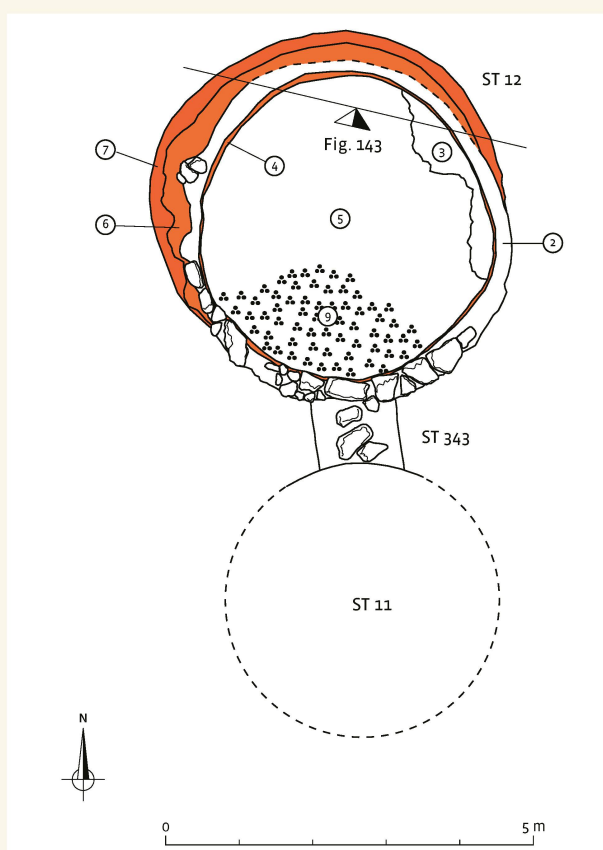
Dimensions : 4 m de diamètre; **profondeur :** 0,77 m.

Niveau d'apparition : 571,22 m.

Description : Cette structure se situe en contrebas de l'éminence calcaire formant le sommet de la colline du Mormont. Elle apparaît directement sous la terre végétale et se présente comme une fosse circulaire d'un diamètre interne de 4 m, profonde de 0,77 m, creusée dans les couches naturelles (moraine et colluvions de pente). Son comblement est constitué d'un sédiment argileux rubéfié contenant quelques blocs et fragments de calcaire (fig. 143, c.5). Faute de temps, la structure a été relevée en plan à son niveau d'apparition et coupée en deux afin de dessiner la coupe stratigraphique, qui est décentrée. La documentation est très lacunaire et il n'est pas possible de préciser si le fond de la fosse a été atteint. Le pourtour de cet aménagement est constitué d'une couronne de blocs de calcaire taillés et maçonnés, large d'environ 0,4 m. Les pierres sont fusées, probablement sous l'effet de la chaleur et, à l'extérieur de cet aménagement, le sédiment encaissant est fortement rubéfié. À l'intérieur de la fosse, à proximité de l'alandier ST 343, a été mis en évidence un niveau très charbonneux (c.9), qui indique probablement la situation du foyer, mais qui n'a pas été dégagé.

Coupe : pour la description de la coupe voir fig. 143.

Mobilier : —.



CI-DESSUS

Fig. 141. Plan schématique des structures ST 11, 12 et 343. Pour la situation des vestiges, cf. fig. 126 et pour la description des couches, cf. fig. 143.

CI-CONTRE

Fig. 142. Vue du four à chaux ST 12 lors de sa découverte. Au premier plan on discerne l'aire de service ST 11 et le fossé ST 343 interprété comme l'alandier.

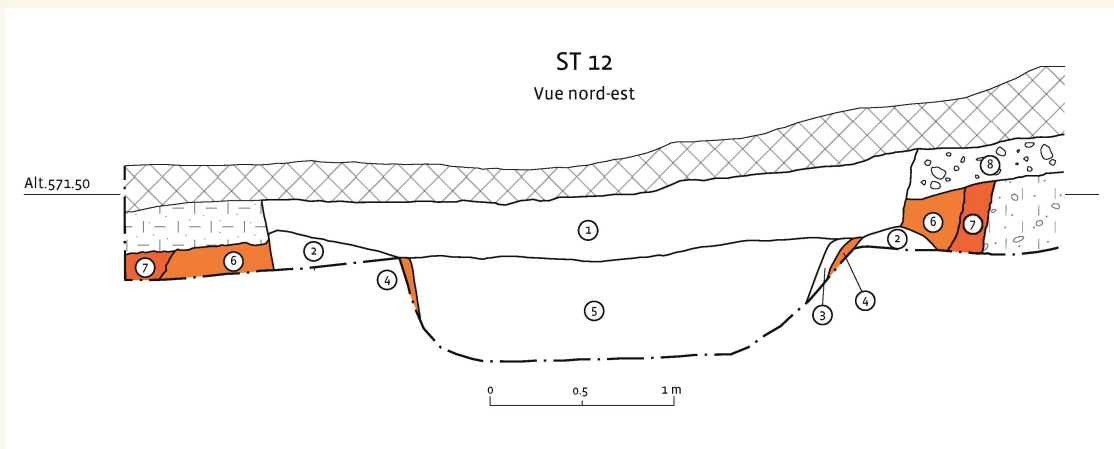


Fig. 143. Coupe du four à chaux ST 12.

Description :

1. Limons meubles contenant des sédiments rubéfiés, des fragments de terre cuite et de calcaire : démolition de la couverture du four à chaux; 2. Calcaires fusés, taillés, liés au mortier : assise conservée délimitant la chambre de chauffe; 3. Revêtement de chaux rubéfié; 4. Paroi scorifiée; 5. Sédiments argileux rubéfiés rouges et noirs, contenant quelques blocs et fragments de calcaire : comblement de la fosse du four à chaux; 6, 7. Terrain encaissant rubéfié de couleur rouge-orangé; 8. Limons sableux bruns assez compacts, contenant un grand nombre de fragments de calcaire : niveau de circulation lié au four à chaux.

Alandier ST 343, nord zone A-B (fig. 142)

Dimensions : larg. 1.1 m; long.: 1 m; **profondeur :** 0.15 m.

Niveau d'apparition : 572.63 m.

Description : Au sud du four à chaux ST 12 se trouve un petit fossé large de 1.10 m pour une longueur observée de 1 m et une profondeur de seulement 0.15 m. On ne dispose pas de documentation en plan ou en coupe de cet aménagement qui a été interprété comme l'alandier du four ST 12. Il est comblé par un sédiment argileux rubéfié et relie le four à chaux ST 12 à une structure circulaire (ST 11, voir ci-dessous). On relèvera toutefois qu'aucune interruption dans la couronne maçonnée de la chambre de chauffe n'a été observée, l'ensemble n'ayant pas fait l'objet d'un dégagement en plan.

Coupe : pas documentée.

Mobilier : —.

Fosse ST 11, nord zone A-B (fig. 141 et 142)

Dimensions : 3.5 m de diamètre; **profondeur :** 1.5 m.

Niveau d'apparition : —.

Description : Cette structure se trouve au sud du four à chaux ST 12, dans le prolongement de l'alandier ST 343. Elle se présente comme une dépression d'environ 3.50 m de diamètre et de 1.50 m de profondeur. Un sondage à la pelle mécanique a permis de constater une concentration de sédiments rubéfiés dans la partie proche du four à chaux ST 12. La structure ST 11 a été interprétée comme aire de service et d'enfournement liée au fonctionnement du four.

Coupe : pas documentée.

Mobilier : —.

Fosse ST 13, nord zone A-B (fig. 126)**Dimensions :** 4.5 m de diamètre ; **profondeur :** 1.8 m**Niveau d'apparition :** —.

Description : Cette structure se présente sur la forme d'une dépression située à quelques mètres au nord du four à chaux ST 12 et fait probablement partie de cet ensemble d'aménagements à vocation artisanale. Un sondage à la pelle mécanique a été effectué au travers de cette fosse qui, contrairement à la structure ST 11, ne présente aucune trace de rubéfaction. Elle a été creusée dans un sédiment très argileux probablement d'origine morainique. De ce fait nous proposons de l'interpréter comme une fosse d'extraction d'argile, matériau qui aurait servi à la construction de la chape qui couvrait le four à chaux.

Coupe : pas documentée.**Mobilier :** —.**Four à chaux ST 509, zone D (fig. 144)****Dimensions :** 4.5 m de diamètre ; **profondeur :** 0.4 m.**Niveau d'apparition :** 565.88 m.

Description : À une centaine de mètre à l'ouest du four à chaux ST 12 a été mis au jour une structure similaire (ST 509), dont ne subsiste également que la chambre de chauffe. Celle-ci se présente sous la forme d'une fosse circulaire d'un diamètre de 4.50 m environ, dont le profil en cuvette est conservé sur 0.4 m de hauteur environ. Les parois de la structure sont rubéfiées à divers degrés et la fosse est comblée par un sédiment

très charbonneux. L'emplacement du foyer n'a pas été localisé, car elle n'a fait l'objet que d'un dégagement mécanique au niveau d'apparition et d'une coupe stratigraphique. Aucun autre aménagement lié à ce four n'a été mis en évidence (alandier, tranchée d'accès, évent, etc.).

En revanche, au nord-ouest et au sud de la fosse, se trouvaient plusieurs zones de rejets, matérialisées sous la forme de surfaces rubéfiées et riches en charbons, qui n'ont pas été dégagées faute de temps.

Coupe : 1. Nodules de charbon et résidus de chaux fortement bioturbés; 2. Sédiments rubéfiés brun clair à rouge-orange, indurés; paroi endurcie par le feu.**Mobilier :** —.**Datation 14C :** 1 ETH- 45236; 125 ±25 BP; 670 AD-1940 AD (2 sigma), (cf. fig. 202, n° 1).

Fig. 144. Coupe du four à chaux ST 509 attribué à l'époque moderne. Cf. fig. 126.

3.5.3 SYNTHÈSE

Après la fin de l'âge du Fer, le sommet de la colline du Mormont n'a pas connu d'occupation significative. Quelques vestiges témoignent toutefois d'une fréquentation du plateau durant l'époque romaine et durant les périodes postérieures. Le début de notre ère voit l'établissement d'une route empierrée qui longe le sommet de la colline en épousant le relief rocheux. Cette voie est située à moins d'un kilomètre de deux importants passages routiers d'époque romaine qui traversent le massif calcaire du nord au sud (cf. fig. 8). Il s'agit probablement d'un embranchement de ce réseau qui permettait de rejoindre, par le plateau du Mormont et la cluse de La Sarraz, l'un des principaux axes de circulation qui relie Lausanne à Pontarlier par le col de Jougne. Les fouilles de l'étape 5, menées en 2012, ont confirmé une relative densification de l'occupation de la partie nord du site durant les périodes historiques. En effet, une série de vestiges, dont plusieurs trous de poteau et une structure de combustion interprétée comme un séchoir à grain, ont été dégagés à proximité de la route romaine. Le reste du plateau a été voué à l'agriculture comme en témoigne la mise en évidence d'un horizon labouré, antérieur à la forêt qui s'est par la suite développée sur ce secteur (cf. chap. 3.2). La transition entre passé et présent est parfaitement illustrée par la découverte de deux fours à chaux, dont l'un est daté de l'époque moderne par des analyses radiocarbone. La manne calcaire qu'offre la colline du Mormont, mise à profit par les producteurs de ciment Portland

depuis un demi-siècle, était connue de longue date, car la chaux était indispensable dans la construction jusqu'à la redécouverte du ciment au milieu du 19^e siècle. Rappelons que le massif du Mormont offre d'autres ressources naturelles, dont la présence de minerai de fer sous la forme de pisolithes. Alors qu'une importante activité de réduction de ce minerai est connue plus à l'ouest au Haut Moyen Âge, rien ne l'atteste pour l'heure au Mormont durant l'âge du Fer (Pelet 1993, cf. chap. 1.4.3).

3.6 LES STRUCTURES D'ÉPOQUE INDÉTERMINÉE

Au terme de cette présentation des vestiges découverts sur la colline du Mormont entre 2006 et 2011, il convient de mentionner la dizaine d'aménagements qui n'ont pas pu être attribués à l'une des occupations mises en évidence sur le site. Ils ont été découverts exclusivement dans les zones C et D, où la plupart des niveaux de circulation ont disparu sous l'effet de l'érosion et où la couverture sédimentaire est relativement faible, le calcaire affleurant dans de nombreux secteurs (fig. 146). Nous n'avons pas retenu les structures observées uniquement en coupe à l'occasion des campagnes de sondages. Les aménagements pour lesquels il est possible de proposer une fonction, à l'exception des trous de poteau, font l'objet d'une description. Les données morphologiques de ces structures sont rassemblées dans un tableau synthétique (fig. 145).

ST	Type ANO	Zone	Forme	Dimensions (m)	Prof. (m)	Alt. fond (m)
408	Fosse à rejets de foyer	C	ovale	0.65 × 0.70	0.23	570.87
500	Fosse à rejets de foyer	D	ovale	0.40 × 0.60	0.4	567.34
520	Fosse	D	circulaire	0.90 × 1 m	0.33	566.59
401	Foyer	C	ovale	1 × 1.20	0.38	575.42
432	Trou de poteau	C	circulaire	0.3	0.14	567.42
435	Trou de poteau	C	circulaire	0.21	0.13	566.98
438	Trou de poteau	C	circulaire	0.18	0.16	567.04
557	Trou de poteau	D	irrégulière	0.15 × 0.2	0.2	566.08
428	Trou de poteau	C	circulaire	0.20	0.09	567.57
511	Trou de poteau	D	circulaire	0.20	0.1	568.07

Fig. 145. Tableau synthétique des structures d'époque indéterminée, classées par fonction.

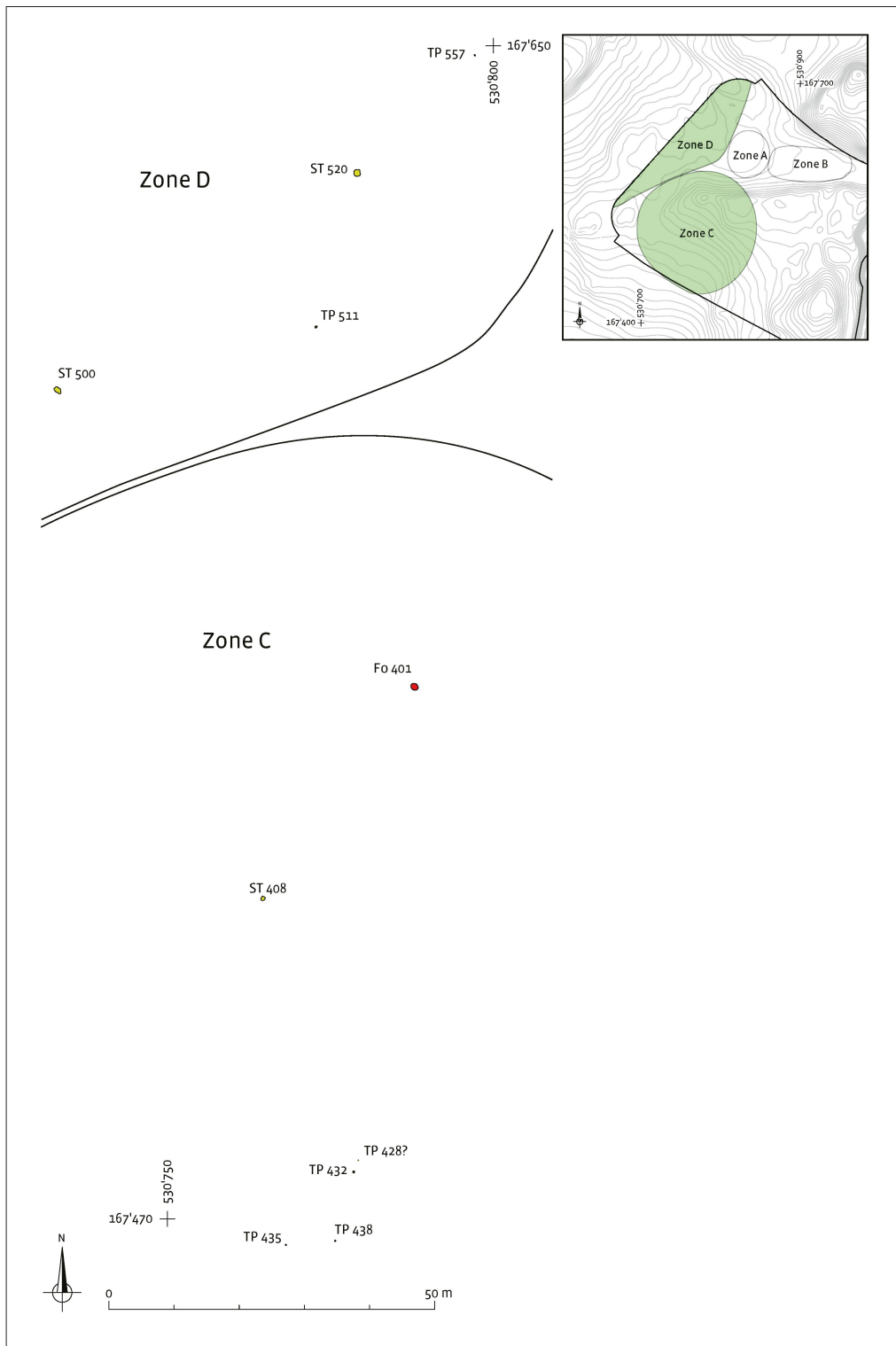


Fig. 146. Plan schématique de situation des structures d'époque indéterminée.

LE FOYER Fo 401 ET LES FOSSES ST 408, 500 ET 520

Le foyer 401, zone C (fig. 147)**Dimensions :** 1 × 1,20 m, **profondeur :** 0,38 m.**Niveau d'apparition :** 575,80 m.

Description : Cette structure, de forme ovale, présente un profil en entonnoir. Evasée dans la partie supérieure, le diamètre se réduit de moitié au fond. Aucun mobilier n'a été découvert dans son comblement, qui comprend dans la partie supérieure un grand nombre de charbons, alors que le remplissage inférieur est essentiellement constitué des couches issues du substrat morainique mêlées à quelques charbons et d'un niveau diffus de pierres d'origine alpine partiellement rubéfiées. La paroi ouest de la structure est rubéfiée sur une épaisseur de 0,04-0,05 m.

Coupe : 1. Limons graveleux brun-noir, hétérogènes, assez meubles, contenant un grand nombre de nodules de charbon, niveau percé par de nombreuses racines; 2. Limons bruns, meubles, contenant de nombreux graviers et gravillons, des nodules de charbon et des racines; 3. Rubéfaction du terrain encaissant en bordure la structure.

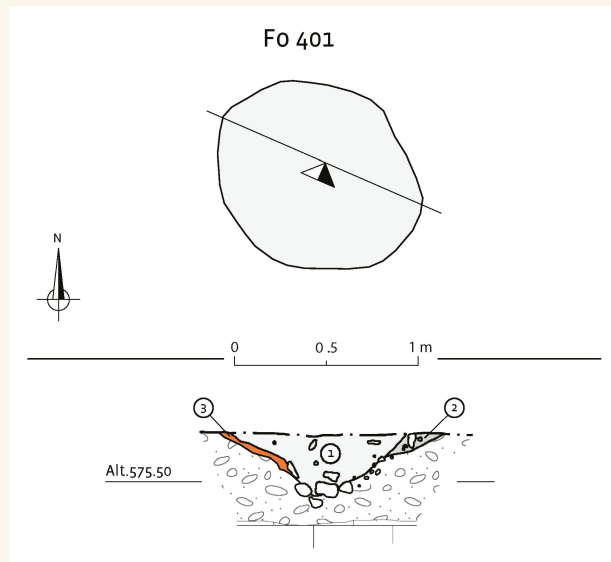
Mobilier : —.

Fig. 147. Plan et coupe du foyer Fo 401 d'époque indéterminée. Cf. fig. 146.

La fosse ST 408, zone C (fig. 148)**Dimensions :** 0,65 × 0,70 m, **profondeur :** 0,23 m.**Niveau d'apparition :** 571,10 m.

Description : Cette structure peu profonde, de forme ovalaire, présente un profil en cuvette. Elle est comblée par une couche charbonneuse exempte de mobilier. Il s'agit probablement d'un rejets de foyer, étant donné qu'elle ne présente aucune trace de rubéfaction et au vu de la nature charbonneuse de son comblement.

Fonction : fosse à rejets de foyer.

Coupe : 1. Limons gris-noir, contenant des graviers et de nombreux charbons.

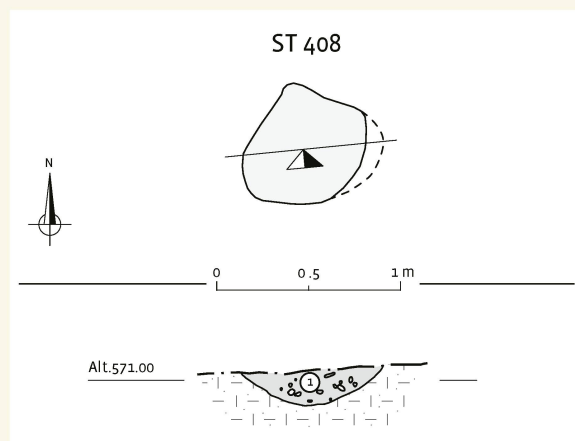
Mobilier : —.

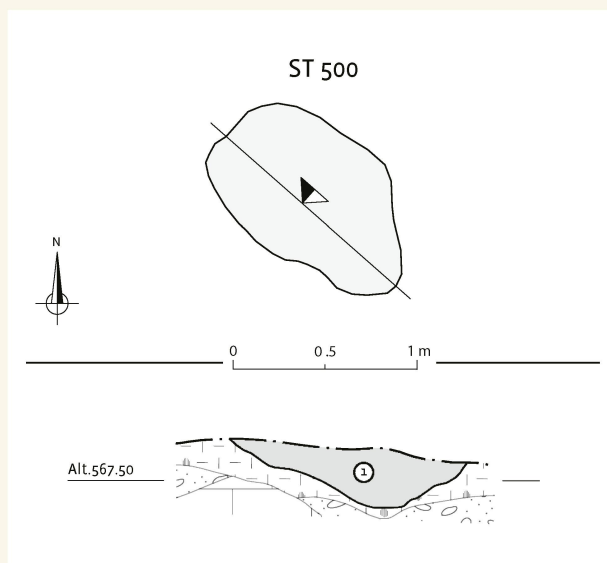
Fig. 148. Plan et coupe de la fosse ST 408 d'époque indéterminée. Cf. fig. 146.

La fosse ST 500, zone D (fig. 149)**Dimensions :** min. 0.40 × 0.60 m ; **profondeur :** 0.40 m.**Niveau d'apparition :** 567.74 m.

Description : Au niveau d'apparition, cette structure se présente comme une trace charbonneuse de forme ovale, dont les limites étaient peu claires. Elle a de plus été fortement tassée par le passage des machines de chantier de la carrière. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans son comblement et seule la présence importante de charbons laisse présager qu'il s'agit d'un aménagement anthropique. Elle a été découverte immédiatement sous l'humus et repose sur le calcaire. Il convient de relever qu'aucune trace d'argile rubéfiée n'a été mise au jour.

Fonction : fosse à rejets de foyer ?**Coupe :** 1. Limons argileux brun-beige, contenant des graviers et de nombreux charbons.**Mobilier :** —

Fig. 149. Plan et coupe de la fosse ST 500 d'époque indéterminée. Cf. fig. 146.

**La fosse ST 520, zone D (fig. 150)****Dimensions :** 0.95 × 1 m ; **profondeur :** 0.33 m.**Niveau d'apparition :** 566.92 m.

Description : Fosse circulaire d'environ 1 × 0.9 m de diamètre, présentant un creusement cylindrique et un fond irrégulier, en forme de cuvette. Aucun mobilier n'a été découvert dans cet aménagement qui a été creusé dans les colluvions anciennes de l'horizon BT. Il se distingue de l'encaissant par un remplissage compact, de couleur plus clair.

Fonction : fosse à rejets de foyer ?**Coupe :** 1. Limons brun orangé à brun-jaune, compacts, hétérogènes, contenant des graviers, de rares cailloux et des nodules de charbon ; 2. Limons orangé, sableux, plus aéré que la c.1.**Mobilier :** —.

Fig. 150. Plan et coupe de la fosse ST 520 d'époque indéterminée. Cf. fig. 146.

